

Les panneaux d'avertissement et de mise en garde illustrés ci-dessous sont présentés dans ce manuel et sont aussi apposés sur l'appareil. Ils indiquent les méthodes sûres et correctes pour manipuler le produit de sorte à éviter de vous blesser ou de blesser un tiers et de provoquer des dégâts matériels. Avant de lire le manuel, prenez le temps de lire et de noter les informations importantes indiquées dans cette section.

Avertissements et mises en garde

Vérifiez que votre positionnement est stable avant de commencer votre voyage

- Commencez à conduire uniquement après l'apparition du repère GPS. Si vous commencez à conduire alors que votre positionnement est incorrect, des erreurs de positionnement du véhicule peuvent s'ensuivre.

* Les images affichées à l'écran peuvent être différentes de celles illustrant ce manuel, en fonction du type de base de données utilisée pour le rédiger.



Avertissement

Ce symbole indique une situation dans laquelle le non respect d'un avertissement peut provoquer la mort ou de graves blessures.



Mise en garde

Ce symbole indique une situation dans laquelle le non respect d'un mise en garde peut provoquer des blessures ou simplement des dégâts matériels.

Le symbole illustré ci-dessous indique des instructions importantes ou des informations pratiques à mémoriser.



Points utiles à mémoriser.
Points importants.

- Veuillez lire toute la documentation fournie avec le produit, notamment les manuels et les garanties.
Eclipse ne pourra pas être tenu pour responsable des performances insatisfaisantes du produit en raison de la non observation de ces instructions.
- Des modifications apportées au produit peuvent se traduire par des différences entre le contenu du manuel et les fonctions réelles du produit.

Table des matières

Introduction

Utilisation de ce manuel	10
Caractéristiques	12
Système de navigation GPS	16
Visualisation de l'écran de navigation	16
GPS	19
Situations dans lesquelles la réception du signal GPS est impossible	19

Opération de base

Écran Menu et écrans de liste	20
Écran Menu	20
Changement des écrans de liste	22
Affichage des boutons ▲ ou ▼	22
Affichage des boutons de page	22
Affichage des boutons PDI	22
Réagencement de l'ordre de la liste	23
Affichage des titres complets	23
Réglage de l'écran et du son	24
Réglage de l'écran	24
Affichage de l'écran de réglage de la qualité de l'image	24
Contraste/Luminosité	25
Réglage de l'affichage diurne lorsque les éclairages du véhicule sont allumés	25
Arrêt de l'écran	25
Basculement de l'affichage en km et en miles	26
Modification de la disposition du lettrage sur le clavier	26
Changement du fuseau horaire	27
Réglage du fuseau horaire	27
Réglage de l'heure d'été	28
Réglage du volume	29
Réglage du volume	29
Réglage de la fonction de bouton de volume automatique sur autoroute	30
Réglage de l'enceinte de sortie de la navigation vocale	31
Modification de l'affichage des fenêtres contextuelles	32
Affichages de la carte	33

Affichage de l'emplacement actuel	33
Déplacement de la carte (défilement par touche unique)	34
Déplacement de la carte	34
Changement de l'affichage des boutons tactiles	35
Changement de l'affichage des boutons tactiles	35
Réglage de l'affichage des boutons tactiles	36
Changement du taux de réduction de la carte	37
Passage au taux de réduction souhaité	37
Passage au taux de réduction affichant la destination suivante	38
Affichage du tracé de l'itinéraire	39
Enregistrement du tracé de l'itinéraire	39
Arrêt du tracé de l'itinéraire	40
Suppression du tracé de l'itinéraire	41
Changement de l'orientation de la carte	42
Changement de l'orientation de la carte	42
Passage à l'affichage d'écran divisé	43
Passage à l'affichage d'écran divisé	43
Utilisation de l'écran de droite	43
Annulation de l'affichage d'écran divisé	45
Affichage des points de repère 3D	46
Réglage de l'affichage des points de repère 3D	46
Affichage des noms des points de repère 3D	47
Affichage PDI	48
Affichage des points de repère par une simple opération pendant la conduite	49
Suppression d'un point de repère PDI	50
Affichage de plusieurs types de PDI	50
Recherche d'un PDI local	51
Tri des points de repère PDI	53
Affichage d'une liste de PDI le long de l'itinéraire défini	54
Affichage des informations PDI	55
Réglage du type de PDI local à récupérer pendant la conduite	56
Méthodes de récupération de cartes	58
Changement du pays de recherche	60
Récupération d'une carte à l'aide d'une adresse	61
Recherche par nom de rue	62
Recherche par nom de ville	66
Utilisation de la fonction 5 villes proches	67
Utilisation de la fonction Entrer nom ville	69
Utilisation de la fonction Entrer code post.	70

Recherche dans la liste 5 dernières villes	71
Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI	72
Restriction par catégorie	74
Restriction par ville.	77
Utilisation de la fonction 5 villes proches	77
Utilisation de la fonction Entrer nom ville.	80
Utilisation de la fonction Entrer code post.	81
Utilisation de la fonction 5 dernières villes.	82
Récupération d'une carte du voisinage d'un PDI	83
Utilisation de la fonction Saisir centre ville.	84
Spécification de la position actuelle, de la carte ou de ① à ⑤ (destinations)	86
Récupération d'une carte à l'aide d'un point mémoire	88
Récupération d'une carte à l'aide de l'archive	89
Tri de l'archive	89
Récupération d'une carte à l'aide d'un nom d'intersection.	90
Récupération d'une carte à l'aide d'une entrée/sortie d'autoroute.	92
Récupération d'une carte à l'aide d'un code postal	94
Récupération d'une carte à l'aide de la latitude/longitude	95
Récupération d'une carte à l'aide d'un numéro de téléphone	95
Exécution d'opérations sur une carte récupérée	97
Exécution d'opérations sur une carte affichée	97
Changement de la position de la carte.	97
Affichage des informations des points	98
Définition des conditions de recherche d'itinéraire.	98

Guidage de la navigation

Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire.	99
Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire.	100
Définition d'une destination	101
Définir en déplaçant directement la carte	101
Définir à l'aide d'un point enregistré.	103
Définir à l'aide d'une méthode de récupération de cartes	104
Recherche d'itinéraire	105
Affichage de tous les itinéraires	105
Affichages d'itinéraire.	105
Affichage de tous les itinéraires et boutons tactiles.	106

Définition des conditions de recherche d'itinéraire.	108
Affichage ou contournement d'un segment restreint	108
Contournement d'un segment restreint	109
Réglage de l'affichage des messages de restriction	110
Affichage des données de l'itinéraire (informations sur le guidage routier)	111
Affichage simultané de 3 itinéraires (fonction de recherche de 3 itinéraires)	112
Modification de l'itinéraire retourné	113
Ajout d'une destination.	114
Changement des conditions de recherche par segment	116
Changement de l'ordre des destinations	117
Suppression d'une destination.	118
Suppression à l'aide de Itinéraire	118
Suppression à partir de l'écran de la carte	119
Démarrage, pause et relance du guidage routier	120
Lancement du guidage routier	120
Démonstration	120
Pause et relance du guidage routier	121
Guidage routier	122
Écran du guidage routier	122
Écran des flèches	123
Affichage de l'écran des flèches	123
Annulation de l'écran des flèches	124
Écran des changements de direction.	124
Affichage de l'écran des changements de direction	125
Annulation de l'écran des changements de direction	125
Écran de la boussole	126
Affichage de l'écran de la boussole	126
Annulation de l'écran de la boussole.	127
Écran d'affichage agrandi de l'intersection	128
Annulation de l'affichage agrandi de l'intersection à l'aide de Off	129
Annulation de l'affichage agrandi de l'intersection à l'aide de 	129
Écran du croquis de l'autoroute	130
Utilisation de l'écran du croquis de l'autoroute	131
Annulation de l'écran du croquis de l'autoroute	131
Écran de guidage aux croisements d'autoroute.	132

Annulation de l'écran de guidage aux croisements d'autoroute à l'aide de 	133
Annulation de l'écran de guidage aux croisements d'autoroute à l'aide de 	133
Guidage des traversées en ferry	134
Guidage pour le transport de voiture par train	134
Réglage de l'affichage de la durée requise/de l'heure d'arrivée	134
Réglage de la vitesse moyenne	135
Guidage vocal	136
Réglage du guidage vocal automatique	138
Guidage dans tous les modes	139
Réglage du guidage vocal dans tous les modes	139
Affichage des informations de destination	139
Exécution d'opérations sur l'itinéraire guidé	140
Réaffichage de l'affichage de tous les itinéraires	140
Changement de l'affichage de l'heure d'arrivée/de la durée restante/de la distance restante	140
Défilement sur l'itinéraire	141
Lancement du défilement sur l'itinéraire	141
Opérations de l'écran de défilement sur l'itinéraire	142
Relancer une recherche d'itinéraire	143
Relancer une recherche d'itinéraire	143
Ajout d'une déviation	145

Enregistrement de points

Qu'est-ce que l'enregistrement de points?	146
Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire	147
Enregistrement/correction/effacement de votre domicile	147
Enregistrement de votre domicile	147
Correction de votre domicile	149
Correction à partir de l'écran Menu	149
Correction à partir de l'affichage de la carte	150
Effacement de votre domicile	152
Effacement à partir de l'écran Menu	152
Suppression à partir de l'écran de la carte	153
Enregistrement de points mémoire	154
Enregistrement par touche unique	154
Enregistrement d'un point éloigné	155

Correction de points mémoire	156
Affichage de l'écran d'édition de points mémoire	156
Affichage de l'écran d'édition de points mémoire à partir de l'écran Menu	156
Affichage de l'écran d'édition de points mémoire à partir de l'affichage de la carte	158
Correction d'un emplacement de point mémoire	159
Changement d'une icône de point mémoire	160
Saisie d'un numéro de téléphone pour un point mémoire	162
Saisie d'un nom de point mémoire	163
Affichage d'un nom de point mémoire	164
Effacement d'un point mémoire	165
Effacement à partir de l'écran Menu	165
Effacement à partir de l'écran de la carte	166
Enregistrement, correction ou effacement d'un point d'accès rapide	167
Enregistrement de points d'accès rapide	167
Correction d'un point d'accès rapide	169
Correction à partir de l'écran Menu	169
Correction à partir de l'écran de la carte	170
Effacement d'un point d'accès rapide	172
Enregistrement, correction ou effacement de points mémoire détours	173
Enregistrement de points mémoire détours	173
Correction d'un point mémoire détour	176
Éviter les points mémoire détours lors de la recherche d'itinéraire	177
Effacement d'un point mémoire détour	178
Archive de destination	179
Effacement d'archives de destination	179

Fonction RDS-TMC (Radio Data System Traffic Message Channel)

Informations RDS-TMC	180
RDS-TMC	180
Réception de la station radio	181
Sélection d'une zone et d'une station	181

Sélection d'une zone	181
Sélection d'une station	182
Affichage des informations RDS-TMC et guidage	183
Réglage de l'affichage des informations RDS-TMC	183
Affichage des informations RDS-TMC	184
Réglage du guidage vocal RDS-TMC	185
Réception du guidage vocal RDS-TMS	185
Réglage de la fonction d'évitement automatique du trafic RDS-TMC	186
Affichage des informations textuelles RDS-TMC	187
Affichage du trafic sur l'itinéraire	188
Affichage de tous les événements du trafic	189
Réception d'informations RDS-TMC d'un seul pays	190
Réception d'informations RDS-TMC de plusieurs pays	191
Réception d'informations RDS-TMC du RU	191

Fonction d'information

Écran Information	192
Écran Information	192
Modification des réglages	193
Réglage de la couleur d'affichage des boutons du panneau	193
Écran System check	195

Fonction optionnelle

Opérations de la caméra de recul	196
Image de la caméra de recul	198
Affichage de l'image de recul	198
Affichage automatique	198
Affichage manuel	199
Réglage de la caméra de recul	201

Conseils utiles

Situations nécessitant une correction	202
--	------------

Correction de l'emplacement actuel	202
Correction de la distance	204
Enregistrement des réglages de navigation	205
Réglages pouvant être enregistrés	205
Enregistrement des réglages de navigation	205
Récupération de réglages enregistrés	207
Suppression de tous les réglages de navigation enregistrés	207
Informations des données de la carte	208
Affichage des informations des données de la carte	208
Précision et erreurs	209
Précision du positionnement	209
Qualité du signal GPS et conditions de réception	209
Erreur d'affichage de l'emplacement actuel	210
Erreurs liées aux pneumatiques	210
Correction du capteur de positionnement du véhicule à l'aide de la correspondance des cartes	211
Précision de l'affichage de l'emplacement actuel et du guidage routier	211
Données des routes et des noms des emplacements géographiques	213
Guidage routier	213

Pour référence

Points importants	215
Si l'un de ces messages est affiché	215
Avant de demander des réparations	217
Copyrights	218
Index des thèmes	226
Informations sur les cartes	226
Guidage routier	228
Autre	230
Index	231

L'index des thèmes simplifie les recherches d'explications sur des fonctions individuelles. Lorsque vous ne saisissez pas bien le fonctionnement d'une opération, utilisez l'index des thèmes pour rechercher des informations sur cette opération.

1. Utilisation de ce manuel

Titre de sujet

Un numéro et un titre sont attribués à chaque sujet.

Titre d'opération

Un titre est attribué à chaque opération.

Titre d'opération détaillée

Un titre est attribué à chaque opération détaillée.

Procédure d'opération

Décrit l'opération. Effectuez les étapes de l'opération dans l'ordre numérique.

Titre de section

Un titre est attribué à chaque section.

● Enregistrement de points

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

● Enregistrement de points mémoire

Il est possible d'enregistrer jusqu'à 106 points (points de repère) sur une carte, y compris 1 domicile et 5 points d'accès rapide. Si 106 points sont déjà enregistrés, effacez d'abord les points mémoire inutiles, puis continuez.

L'enregistrement de points mémoire vous permet de :

- Afficher l'icône et le nom du point mémoire sur la carte.
- Faire retentir une alarme annonçant l'approche d'un point.
- Récupérer des cartes correspondant aux points mémoire lorsque vous définissez une destination (Voir page 89).

Enregistrement par touche unique

Des points mémoire peuvent être enregistrés sur la carte affichée.

1 Effleurez la position sur la carte où se trouve le point mémoire que vous souhaitez enregistrer.

- Il n'est pas nécessaire de faire défiler la carte lorsque vous enregistrez l'emplacement actuel.



2 Effleurez **Rep.**

- Le point mémoire  est affiché à la position  ou .



- Vous pouvez enregistrer des points à l'aide d'une carte détaillée ayant un taux de 500 m maximum (à l'exclusion d'un enregistrement par touche unique).
- Selon l'emplacement, l'adresse indiquée pour le point mémoire peut inclure le nom d'une zone voisine.
- Un point mémoire enregistré peut afficher le nom ou l'adresse d'un emplacement voisin.

Enregistrement d'un point éloigné

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Enreg.** pour les Points mémoire.



- 3 Sélectionnez une méthode de récupération de cartes pour afficher la carte sur laquelle le point mémoire doit être enregistré.

- Voir les pages 58 et 97, "Méthodes de récupération de cartes" et "Exécution d'opérations sur une carte récupérée".

- 4 Effleurez **Conf.**

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant ↻.
- L'écran permettant d'enregistrer des points mémoire apparaît.



Écran de l'opération

Écran affichant l'opération.

Intitulé de la section sur le côté

Intitulé situé sur le côté correspondant à cette section.

Attention

Des points supplémentaires relatifs à l'opération sont indiqués à cet endroit.

➤ Tournez la page

Indique que les procédures de l'opération continuent à la page suivante.

- ATTENTION**
- Lorsqu'un point mémoire n'est pas enregistré, **Éditer** et **Effacer** sont en grisé et ne peuvent pas être utilisés.
 - Selon l'emplacement du point enregistré et la méthode de récupération de cartes, vous pouvez entrer simultanément le nom et le numéro de téléphone.

➤ Tournez la page **156**

À propos de l'affichage des boutons

Les boutons du panneau tels que **NAVI** sont indiqués en noir et surlignés en gris (**XXX**). Les boutons tactiles figurant à l'écran sont indiqués en blanc et surlignés en noir (**XXX**).

Appuyez sur **↶** pour annuler l'opération en cours et revenir à l'écran précédent. (Certaines fonctions ne seront pas annulées.)

2. Caractéristiques

Disque dur ultra-précis et ultra-rapide

Comporte pour la navigation un disque dur grande capacité qui rend l'utilisation du système bien plus rapide qu'avec un DVD-ROM classique.

Plusieurs méthodes de recherche possibles (Voir page 58)

- **Recherche à l'aide d'un nom de PDI**

(Voir page 72)

Lorsque vous connaissez le nom du PDI, entrez-le pour lancer la recherche. Vous pouvez également effectuer la recherche uniquement avec une partie du nom.



- **Recherche à l'aide d'un nom d'entrée/de sortie d'autoroute** (Voir page 92)

Vous pouvez lancer une recherche avec le nom d'une autoroute ou d'une entrée/sortie d'autoroute.



- **Recherche à l'aide des coordonnées de latitude/longitude** (Voir page 95)

Vous pouvez afficher une carte en entrant directement les coordonnées de latitude et de longitude.



- **Recherche à l'aide de l'archive de destination** (Voir page 89)

Vous pouvez accéder à une carte en vous servant des entrées précédemment définies dans l'archive de destination.



- **Recherche à l'aide d'un point enregistré** (Voir page 88)

Vous pouvez récupérer une carte en vous servant de votre domicile ou d'un point enregistré en mémoire.



● Recherche à l'aide d'un numéro de téléphone (Voir page 95)

Vous pouvez accéder une carte en entrant un numéro de téléphone.



● Recherche à l'aide d'un PDI local (Voir page 83)

Vous pouvez récupérer une carte afin d'afficher un PDI à votre emplacement actuel, dans une ville ou une destination définie.



Enregistrement d'un point en mémoire (Voir page 146)

Vous pouvez enregistrer en mémoire votre domicile ou un point géographique que vous souhaitez porter sur la carte. De même, lorsque vous lancez une recherche d'itinéraire, les points par lesquels vous souhaitez faire un détour peuvent être enregistrés à l'avance.



Affichage des icônes PDI (Voir page 48)

Divers types de PDI peuvent être affichés sur la carte à l'aide d'icônes.



2. Caractéristiques

Divers affichages d'écran (Voir pages 43, 111, 122)

● Affichage d'écran divisé

L'écran peut être divisé en deux parties.



● Affichage agrandi des intersections

Pendant le guidage routier, une illustration agrandie de la zone entourant l'intersection où vous devrez tourner (croisement) est affichée à l'approche de cette intersection.



● Affichage de liste

Une liste de la distance jusqu'aux intersections et des indications de tournant jusqu'à la destination est affichée.



Affichage simultané de 3 itinéraires (Voir page 112)

Lorsque vous lancez une recherche d'itinéraire, il est possible de rechercher simultanément trois itinéraires (Rapide 1, Rap. 2 et Court).



Fonction de personnalisation permettant d'enregistrer des réglages pour chaque utilisateur (Voir page 205)

Les réglages de navigation peuvent être enregistrés séparément pour chaque utilisateur et sont facilement récupérables.



Mise à niveau du système (Voir page 196)

● Caméra de recul

Lorsque la caméra de recul facultative est installée, l'image de recul peut être affichée sur l'écran du moniteur.

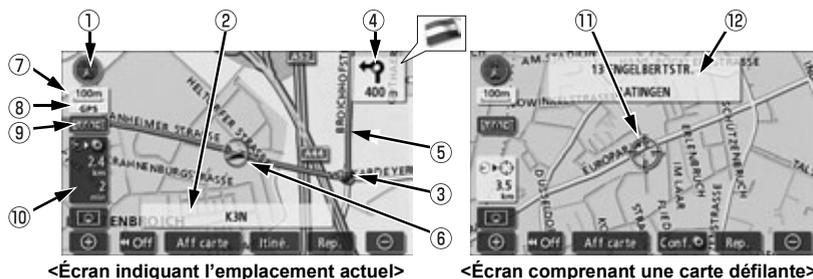


3. Système de navigation GPS

Lorsque vous avez défini votre destination, l'appareil lance automatiquement une recherche d'itinéraire et vous guide tout au long de l'itinéraire par des affichages d'écran et des annonces vocales.

Visualisation de l'écran de navigation

L'affichage de la carte de navigation se compose d'un écran indiquant l'emplacement actuel et d'un écran comprenant une carte défilante.



① Repère d'orientation (Pendant l'affichage du cap:)

Indique l'orientation de la carte.

● Reportez-vous à la section “**Changement de l'orientation de la carte**” à la page 42 pour savoir comment changer l'orientation de la carte (nord ou cap).

② Affichage des noms de rue

Les noms suivants apparaissent en fonction de la situation. (Uniquement pour les points géographiques comportant des informations mémorisées dans les données de la carte).

● Nom de la route empruntée

③ Points d'instruction

Des instructions de guidage aux intersections (affichage du nom des intersections/affichage agrandi des intersections) apparaissent.

● Reportez-vous à la section “**Écran du guidage routier**” à la page 122 pour obtenir des informations au sujet des instructions de guidage aux intersections.

④ Affichage de la direction/distance restante/guidage frontalier

Les repères suivants apparaissent en fonction de la situation.

■ Affichage de la direction/distance restante

● Le tournant à prendre à la prochaine intersection et la distance jusqu'à la prochaine intersection sont affichés.

■ Guidage frontalier

● Lorsque votre véhicule a franchi une frontière et pénétré dans un autre pays, le drapeau national de ce pays est affiché.

⑤ Affichage de l'itinéraire

Lorsque vous définissez votre destination, l'itinéraire du point de départ jusqu'au point de destination est affiché.

- Le guidage routier est activé uniquement lorsque l'emplacement actuel apparaît sur une ligne bleu foncé ().

⑥ Repère de positionnement du véhicule

L'emplacement actuel et le cap du véhicule sont affichés.

⑦ Affichage du taux

Le taux de réduction de la carte affichée est indiqué.

La longueur du  qui apparaît à l'écran ci-dessus représente 90 mètres.

⑧ Repère GPS

Ce repère apparaît lorsque l'appareil utilise les données de positionnement absolu transmises par les satellites GPS.

- Voir page 19 pour obtenir des informations au sujet de cet indicateur. Les conditions des satellites peuvent fausser l'alignement.

⑨ Repère RDS-TMC

Ce repère apparaît lorsque des informations RDS-TMC sont reçues.

Lorsque des informations réglementaires sont reçues, le repère se transforme en bouton tactile.

 : Réception

 : Réception d'informations réglementaires

 : Réception d'informations réglementaires s'appliquant à l'itinéraire (bouton tactile)

⑩ Affichage de la distance restante

La distance entre l'emplacement actuel et la destination est indiquée.

- Pendant le guidage routier, la distance jusqu'à la destination (calculée en fonction de l'itinéraire actuel) est indiquée.
- Lorsque vous vous écartez de l'itinéraire défini, la distance jusqu'à la destination est indiquée sous la forme d'une ligne droite.
- Reportez-vous à la section "**Changement de l'affichage de l'heure d'arrivée/de la durée restante/de la distance restante**" à la page 140 pour savoir comment changer l'affichage de la distance restante.

⑪ Affichage du temps requis/repère de destination

Les repères suivants apparaissent en fonction de la situation.

3. Système de navigation GPS

■ Affichage du temps requis



Pendant le guidage routier, le temps requis jusqu'à la destination est indiqué.

- Reportez-vous à la section “**Réglage de l’affichage de la durée requise/de l’heure d’arrivée**” à la page 134 pour des informations sur le temps requis.

■ Repère de direction vers la destination

Lorsque vous vous écartez de l’itinéraire défini, la direction vers la destination est affichée.

⑫ Repère du curseur

Ce repère est indiqué sur une carte récupérée suite à une recherche ou par défilement.

Pour faire défiler, il vous suffit d’effleurer la carte (à n’importe quel endroit, à l’exception des boutons tactiles).

⑬ Le nom de la rue et l’adresse (dans certains lieux) sont affichés à la position du curseur

Le nom de la rue et l’adresse à la position actuelle du curseur sur la carte sont affichés pendant environ 6 secondes.

Excepté lors de la description de certaines fonctions, le présent manuel utilise les illustrations de l’écran de la carte 1 orientée vers le nord pour décrire les fonctions de l’appareil.

“Effleurez la carte” implique d’effleurer l’écran de la carte directement (à n’importe quel endroit, à l’exception des boutons tactiles).

4. GPS

Le système GPS (Global Positioning System/Système de positionnement global) est un système développé et utilisé par le gouvernement américain pour localiser votre emplacement actuel à l'aide des données latitudinales et longitudinales transmises par 3 ou 4 satellites.

Situations dans lesquelles la réception du signal GPS est impossible

Les situations suivantes ne permettent pas de recevoir le signal GPS :

- Lorsque le signal GPS est bloqué en cas de conduite entre des bâtiments, dans des tunnels ou des sauts-de-mouton
- Lorsque le signal est bloqué en raison d'un objet placé à proximité de l'antenne GPS ou dessus
- Lorsque le satellite GPS n'envoie pas de signaux (l'émission de signaux peut être interrompue en raison de modifications ou de réparations effectuées par le Tracking Control Center américain, l'organisme chargé de contrôler les signaux GPS)
- Lorsqu'un téléphone cellulaire numérique est proche de l'antenne GPS



Écran indiquant la réception en cours du signal GPS



Manipulation de l'antenne GPS

- Consultez un spécialiste chez votre revendeur local pour savoir comment installer l'antenne GPS.
- N'appliquez pas de peinture ni de cire sur l'antenne GPS. Vous risqueriez de réduire la sensibilité de la réception des signaux, voire de la rendre impossible.
- Ne tirez pas sur le cordon lorsque vous désinstallez ou déplacez l'antenne GPS. Vous risqueriez de provoquer des courts-circuits ou des déconnexions.
- Voir page 209 pour des informations relatives à la précision des signaux GPS ainsi qu'aux erreurs possibles.

1. Écran Menu et écrans de liste

Écran Menu

- 1 Effleurez **NAVI MENU** pour afficher l'écran menu.
- 2 Vous pouvez effectuer les opérations suivantes depuis l'écran Menu.
 - Effleurez le bouton tactile de l'élément souhaité pour l'activer.



Élément (bouton tactile)	Fonction	Page
Suspendre guidage/ Reprendre guidage* ¹	Arrête ou relance le guidage routier	121
Volume	Règle le volume	29
	Règle le bouton du volume automatique sur autoroute	30
RDS-TMC	Règle le guidage vocal automatique pour les embouteillages et les restrictions du trafic	185
	Règle la fonction d'évitement automatique du trafic	186
	Règle l'affichage des informations RDS-TMC	183
	Règle la zone de réception et la station radio	181
	Règle l'affichage des informations sur les embouteillages et les restrictions du trafic	183
INFO.	Affiche l'image transmise par la caméra de recul	196
	Règle le papier peint, la tonalité d'indication, etc.	*3
	Règle la sécurité ESN	*4
	Montre l'affichage de vérification du système	195
	Mémore et efface des données image	*3
	Règle le RDS	*3
Mémoire	Enregistre, corrige ou efface des points mémoire * ²	154, 156, 165
	Enregistre ou efface votre domicile	147, 149, 152
	Enregistre, corrige ou efface des points mémoire détours	173, 176, 178
Sél. util.	Mémore, récupère ou efface tous les réglages de navigation	205

Élément (bouton tactile)	Fonction	Page
Configurer	Bascule l'affichage entre kilomètres et miles*5	26
	Règle la durée prévue du trajet	134
	Change la disposition du lettrage sur le clavier	26
	Change le fuseau horaire	27
	Règle l'affichage des boutons tactiles	36
	Règle le type d'icônes PDI à proximité récupérées pendant la conduite	56
	Règle l'affichage des points de repère 3D	46
	Règle l'affichage des messages de restrictions du trafic	110
	Règle le guidage dans tous les modes	139
	Règle le guidage vocal automatique	138
	Règle l'affichage des fenêtres contextuelles	32
Règle les corrections du système de navigation	202	
Données	Affiche des informations des données de la carte	208

*1: Apparaît en grisé si aucune destination n'a été définie.

*2: Les points mémoire incluent les points d'accès rapide.

*3: GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO

*4: GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / ESN

*5: Les unités de distance ne peuvent être modifiées que lorsque la langue sélectionnée est l'anglais (la distance ne peut être affichée en miles lorsqu'une langue autre que l'anglais est sélectionnée).

1. Écran Menu et écrans de liste

Changement des écrans de liste

Affichage des boutons ▲ ou ▼

Effleurez ▲ ou ▼ pour vous déplacer dans la liste d'un élément à la fois.



Affichage des boutons de page

Effleurez ▲ ou ▼ pour vous déplacer dans la liste d'une page à la fois.



Affichage des boutons PDI

Effleurez **Restaurant**, **Hôtel**, **Voiture**, **Voyages**, **Loisirs**, **Tourisme**, **Communauté** ou **Centre ville** pour afficher la liste du PDI souhaité.

- Le bouton tactile apparaît en grisé pour les catégories de PDI n'ayant pas de listes correspondantes. Ces boutons ne pourront pas être utilisés même si vous les effleurez.



Réagencement de l'ordre de la liste

Lorsque **Trier par** apparaît dans l'écran de liste, effleurez **Trier par** pour afficher les boutons suivants. Effleurez les boutons pour trier les éléments de la liste selon la méthode indiquée.

- Effleurez **Date** pour réagencer par date.
- Effleurez **Icône** pour réagencer par PDI et/ou type de point mémoire.
- Effleurez **Nom** pour organiser dans l'ordre alphabétique.
- Effleurez **Attribut** pour répertorier les points mémoire dans l'ordre suivant: domicile – points d'accès rapide – points mémoire.



Affichage des titres complets

Le nom d'un emplacement est parfois trop long pour être affiché en entier. Utilisez la fonction suivante pour afficher le nom complet de l'élément.

Effleurez ► ou ◀ pour faire défiler le nom d'un emplacement.



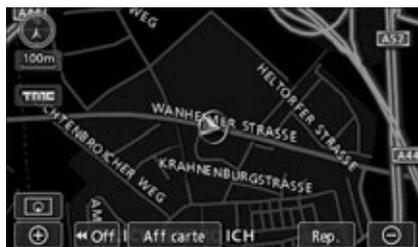
2. Réglage de l'écran et du son

Réglage de l'écran

Pour faciliter la visualisation de l'écran, "l'affichage diurne" et "l'affichage nocturne" permutent selon si les éclairages du véhicule (phares, feux de position, éclairage de la plaque minéralogique) sont allumés ou éteints.



● Affichage diurne (lorsque les éclairages sont éteints)



● Affichage nocturne (lorsque les éclairages sont allumés)

Affichage de l'écran de réglage de la qualité de l'image

- 1 Effleurez **DISP** dans l'écran de navigation pour faire apparaître l'écran de réglage de la qualité de l'image.
- 2 Lorsque vous avez terminé le réglage, effleurez **ENTER** ou patientez au minimum 20 secondes. Les réglages sont enregistrés et l'affichage revient à l'écran d'opération précédent.



● Écran de réglage de la qualité de l'image

Contraste/Luminosité

- 1 ■ **Contraste**
Effleurez **+** pour augmenter le contraste ou **-** pour le diminuer.
- 2 ■ **Luminosité**
Effleurez **+** pour augmenter la luminosité ou **-** pour la diminuer.

Réglage de l'affichage diurne lorsque les éclairages du véhicule sont allumés

- 1 Effleurez **DAY** pour permuter l'affichage diurne et l'affichage nocturne.
 - Le bouton tactile brille davantage lorsque l'affichage diurne est sélectionné.



Arrêt de l'écran

- 1 Effleurez **OFF** .
 - Pour faire réapparaître l'écran, appuyez sur **NAVI** .



- Même lorsque l'écran est arrêté, le positionnement de l'emplacement actuel par GPS continue de fonctionner.
- L'affichage diurne et l'affichage nocturne peuvent être réglés séparément.

2. Réglage de l'écran et du son

Basculement de l'affichage en km et en miles

Vous pouvez basculer l'affichage en km et en miles sur l'écran de la carte.

* Les unités de distance ne peuvent être modifiées que lorsque la langue sélectionnée est l'anglais (la distance ne peut être affichée en miles lorsqu'une langue autre que l'anglais est sélectionnée).

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **km** ou **miles** pour la Distance.

● Le bouton effleuré brille davantage.

3 Effleurez **OK**.



Modification de la disposition du lettrage sur le clavier

Vous pouvez modifier la disposition du lettrage sur le clavier dans l'écran de saisie de caractères ainsi que dans d'autres écrans.



● Affichage dans l'ordre alphabétique



● Affichage dans l'ordre QWERTY



● Affichage dans l'ordre AZERTY

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **ABC**, **QWE** ou **AZE** pour Saisir disposition clavier.

● Le bouton effleuré brille davantage.

3 Effleurez **OK**.



Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

Changement du fuseau horaire

Le fuseau horaire peut être sélectionné pour chaque région.

Réglage du fuseau horaire

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Changer** pour le Fuseau horaire.

3 Effleurez **Greenwich**, **Centrale** ou **Est**.

- Le bouton effleuré brille davantage.

4 Effleurez **OK**.



Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

2. Réglage de l'écran et du son

Réglage de l'heure d'été

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Changer** pour le Fuseau horaire.

3 Effleurez **On** ou **Off** pour l'Heure d'été.

- Le bouton effleuré brille davantage.

4 Effleurez **OK**.



- Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.
- Effleurez **On** pour régler l'affichage de l'horloge une heure à l'avance sur l'écran Audio. Effleurez **Off** pour rétablir l'affichage de l'horloge sur son précédent réglage.
- L'heure affichée dans l'écran Audio est automatiquement réglée au moyen de signaux GPS (vous ne pouvez pas régler l'heure vous-même).

Réglage du volume

Vous pouvez régler le volume de la voix lors du guidage routier.

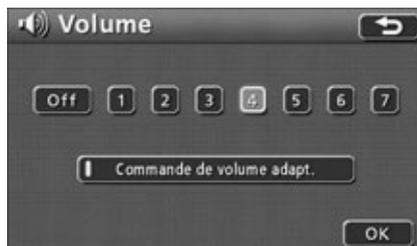
Réglage du volume

1 Effleurez **Volume** dans l'écran menu.

2 Effleurez **1**, **2**, **3**, **4**, **5**, **6** ou **7**.

- Le bouton effleuré brille davantage.
- Effleurez **Off** pour couper le volume. Lorsque le volume est coupé, effleurez l'un des boutons de volume pour rétablir le volume.

3 Effleurez **OK**.



2. Réglage de l'écran et du son

Réglage de la fonction de bouton de volume automatique sur autoroute

Lorsque vous conduisez à grande vitesse, vous pouvez régler le volume pour qu'il augmente automatiquement d'un niveau.

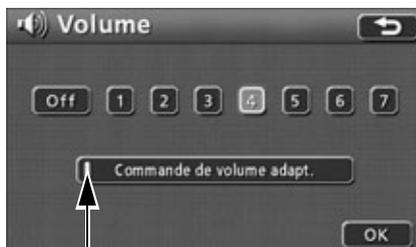
Cette fonction peut être activée (augmentation automatique du volume) ou désactivée (aucune augmentation).

1 Effleurez **Volume** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Commande de volume adapt.** .

- Lorsque la fonction est activée, le voyant lumineux de fonctionnement devient jaune.

3 Effleurez **OK** .



Voyant lumineux de fonctionnement



Lorsque vous conduisez à des vitesses supérieures à 80 km/h, le volume augmente automatiquement d'un niveau. Il revient à son niveau initial lorsque la vitesse passe en dessous de 70 km/h.

Réglage de l'enceinte de sortie de la navigation vocale

L'enceinte de sortie de la navigation vocale, qui est utilisée pour le guidage vocal actif tout au long du guidage routier, peut être permutée entre le haut-parleur LH et RH avant.

1 Effleurez **INFO.** dans l'écran menu.

2 Effleurez **SETTING** dans l'écran Information.

3 Effleurez **NEXT**.

4 Effleurez **LEFT** (GAUCHE) ou **RIGHT** (DROITE) pour GUIDE NAVI.

- Le bouton effleuré brille davantage.

5 Effleurez **YES**.

6 Effleurez **ENTER**.



Si vous modifiez l'enceinte de sortie de la navigation vocale au cours du guidage routier, le guidage vocal ou les autres sons ne seront pas émis avant la fin du guidage routier en cours (lorsqu'une nouvelle destination est définie, le guidage vocal et les autres sons sont de nouveau émis).

2. Réglage de l'écran et du son

Modification de l'affichage des fenêtres contextuelles

Les fenêtres contextuelles qui apparaissent dans les situations ① et ② ci-dessous peuvent être activées ou désactivées.



- ① Fenêtre contextuelle apparaissant lorsque vous tentez d'afficher un repère PDI sur un écran de carte avec une échelle supérieure à 1 km



- ② Fenêtre contextuelle qui apparaît lorsque vous passez en affichage double écran

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **On** ou **Off** pour Fenêtre contextuelle.

- Le bouton effleuré brille davantage.

3 Effleurez **OK**.



3. Affichages de la carte

Affichage de l'emplacement actuel

L'écran de l'emplacement actuel apparaît lorsque vous placez le contacteur d'allumage du moteur en position ACC ou ON.

- L'emplacement actuel de votre véhicule est affiché sur la carte.
- Lorsque l'écran Menu ou un autre écran de carte apparaît, appuyez sur **NAVI** pour retourner à l'écran de l'emplacement actuel.

- 1 Appuyez sur **NAVI** dans l'écran de l'emplacement actuel pour afficher tous les noms de lieux proches de l'emplacement actuel.



Une fois l'appareil installé ou les bornes de la batterie rebranchées, l'emplacement du repère de positionnement du véhicule  peut différer de l'emplacement actuel réel du véhicule (désalignement du repère de positionnement du véhicule ). Continuez à conduire jusqu'à ce que l'emplacement actuel soit automatiquement corrigé au moyen des données de correspondance des cartes et des données GPS (dans certains cas, ceci peut prendre plusieurs minutes). Si les données GPS ne sont pas utilisées et que l'emplacement actuel ne peut pas être corrigé automatiquement, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et corrigez l'emplacement actuel. (Voir page 202)

3. Affichages de la carte

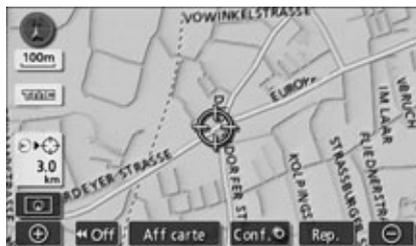
Déplacement de la carte (défilement par touche unique)

Lorsqu'une carte est affichée, effleurez la carte directement (à n'importe quel endroit, à l'exception des boutons tactiles) pour déplacer le centre de l'affichage vers ce point. Les noms de rue entourant ce point seront également affichés.

Déplacement de la carte

1 Effleurez la carte à n'importe quel endroit, à l'exception des boutons tactiles.

- La distance en ligne droite du centre de la carte jusqu'à l'emplacement actuel est affichée à gauche de la carte.
- Effleurez à maintes reprises le centre de l'écran pour déplacer lentement la carte.
- Effleurez à maintes reprises le bord de l'écran pour déplacer rapidement la carte.



● Pendant le défilement



● Défilement arrêté



- Pour des raisons de sécurité, vous ne pouvez faire défiler la carte que sur une distance limitée pendant que le véhicule roule.
- Si vous déplacez la carte en la faisant défiler par touche unique, elle s'immobilisera et ne bougera pas même si l'emplacement actuel change. Appuyez sur **NAVI** pour rétablir la carte sur son état initial (carte pouvant être déplacée).

Changement de l'affichage des boutons tactiles

Lorsqu'une carte est affichée, il est possible de réduire le nombre de boutons tactiles affichés à l'écran.

Changement de l'affichage des boutons tactiles

1 Effleurez **◀Off**.

- Si les boutons tactiles ne sont pas affichés, aucune opération ne pourra être effectuée avec ces boutons. Vous devez d'abord afficher les boutons tactiles à l'écran.
- Si les boutons tactiles ne sont pas affichés, effleurez **On▶** pour les faire apparaître à l'écran.



3. Affichages de la carte

Réglage de l'affichage des boutons tactiles

Il est possible de définir les boutons tactiles qui seront affichés lorsque **«Off»** a été sélectionné.

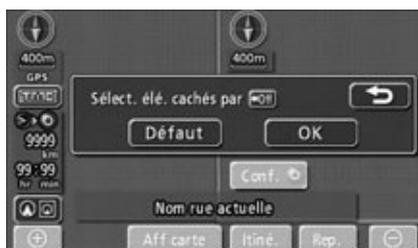
1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Changer** pour la fonction **«Off»**.

3 Effleurez les boutons à afficher (ou masquer)

- Effleurez **«Off»** sur l'écran de la carte pour masquer les boutons tactiles grisés.
- Effleurez de nouveau un bouton grisé pour le réafficher.

4 Effleurez **OK**.



- Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.
- Effleurez **Défaut** dans l'écran de réglage de l'affichage des boutons pour rétablir les réglages d'affichage des boutons par défaut.
- Si tous les boutons tactiles doivent s'afficher, les boutons **«Off»** et **«On»** n'apparaissent pas.

Changement du taux de réduction de la carte

Le taux de réduction de la carte (champ de la carte) peut être défini sur le réglage souhaité. De même, si une destination est définie, vous pouvez sélectionner un taux de réduction montrant l'itinéraire dans son intégralité jusqu'à la destination à l'aide d'une touche unique.

Les taux disponibles pour la carte diffèrent selon si des miles ou des kilomètres sont sélectionnés.

- Miles: 1/0,005 million, 1/0,01 million, 1/0,02 million, 1/0,04 million, 1/0,08 million, 1/0,16 million, 1/0,32 million, 1/0,8 million, 1/1,6 million, 1/3,2 millions, 1/7,68 millions, 1/15,36 millions, 1/30,72 millions, 1/51,20 millions
- Kilomètres: 1/0,005 million, 1/0,01 million, 1/0,02 million, 1/0,05 million, 1/0,1 million, 1/0,2 million, 1/0,48 million, 1/0,96 million, 1/1,92 million, 1/5,12 millions, 1/10,24 millions, 1/20,48 millions, 1/40,96 millions

Passage au taux de réduction souhaité

1 Pour élargir le champ de la carte, effleurez . Pour le réduire, effleurez .

- À chaque fois que vous effleurez  ou , le taux augmente/baisse d'un niveau.
- Après avoir effleuré  ou , effleurez un nombre sur la barre de taux pour activer le taux de réduction représenté par ce nombre.
- Maintenez  ou  pendant au minimum 1 seconde pour changer le taux sans incréments (zoom libre).
- Le taux de réduction sélectionné sera indiqué par un repère jaune (●).



Barre de taux



-  apparaîtra en grisé lorsqu'il est défini sur le champ maximal (affichage du taux 500 km).
-  apparaîtra en grisé lorsqu'il est défini sur le champ minimal (affichage du taux 50 m).
- Pour des raisons de sécurité, la fonction de zoom libre et la barre de taux ne peuvent pas être utilisées pendant la conduite.

3. Affichages de la carte

Passage au taux de réduction affichant la destination suivante

Si une destination est définie, vous pouvez passer à un taux de réduction qui affiche l'itinéraire complet entre l'emplacement actuel et la destination au moyen d'une touche unique. Si plusieurs destinations ont été définies, l'itinéraire jusqu'à la destination suivante est affiché.

- 1 Si une destination est définie, effleurez  ou  pour faire apparaître .



- 2 Effleurez .

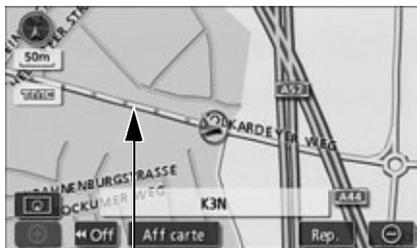


- Selon l'itinéraire défini et/ou l'emplacement actuel, vous ne pourrez peut-être pas afficher l'itinéraire complet.
-  n'apparaît pas pendant que le véhicule roule.

Affichage du tracé de l'itinéraire

L'itinéraire parcouru peut être enregistré (pour un maximum de 200 km) et une ligne traçant l'historique de l'itinéraire peut être affichée.

- Si la distance d'enregistrement maximum est dépassée, une partie de l'ancien tracé de l'itinéraire sera supprimée lorsque le nouveau tracé de l'itinéraire sera ajouté.



Affichage du tracé de l'itinéraire

Enregistrement du tracé de l'itinéraire

- 1 Si une carte est affichée, effleurez **Aff carte**.
- 2 Effleurez **Enreg.** pour le Tracé itinéraire.



3. Affichages de la carte

Arrêt du tracé de l'itinéraire

1 Si une carte est affichée, effleurez **Aff carte** .

2 Effleurez **Arrêt** pour le Tracé itinéraire.

3 Effleurez **Oui** .

- **Oui** ...L'enregistrement du tracé de l'itinéraire est arrêté et le tracé de l'itinéraire enregistré est affiché.
- **Non** ...L'enregistrement du tracé de l'itinéraire est arrêté et le tracé de l'itinéraire enregistré est supprimé.



Le tracé de l'itinéraire peut être affiché sur les cartes dont le taux de réduction est de 2 km maximum.

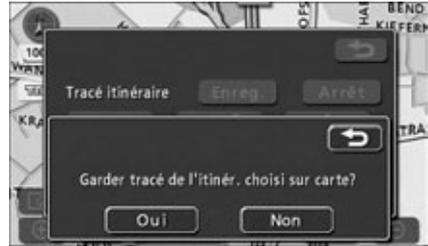
Suppression du tracé de l'itinéraire

1 Si une carte est affichée, effleurez **Aff carte**.

2 Effleurez **Arrêt** pour le Tracé itinéraire.

3 Effleurez **Non**.

- L'enregistrement du tracé de l'itinéraire est arrêté et le tracé de l'itinéraire enregistré est supprimé.



3. Affichages de la carte

Changement de l'orientation de la carte

Il est possible de changer l'orientation de la carte affichée.

● Nord

La carte apparaît en indiquant la direction nord à tous moments, quel que soit le cap du véhicule

(les cartes figurant dans le présent manuel indiquent toutes le nord).



● Nord

● Cap Indique le nord

La carte indique à tous moments le cap du véhicule.



● Cap

Changement de l'orientation de la carte

1 Effleurez ou .

- Permute entre le nord et le cap.



- Même lorsque le cap est sélectionné, les cartes récupérées en définissant la destination et les écrans d'affichage de tous les itinéraires sont affichés avec la direction nord. L'affichage revient en mode cap lorsque vous retournez à l'écran de l'emplacement actuel.
- Vous pouvez changer l'orientation de la carte tout en conduisant.
 - * Sur une carte qui défile, vous pouvez uniquement passer du cap au nord (l'inverse n'est pas possible).

Passage à l'affichage d'écran divisé

Lorsqu'une carte est affichée, vous pouvez diviser l'écran en deux sections, comme indiqué ci-dessous.

Par exemple, les deux sections peuvent afficher des écrans avec différents taux de réduction, des écrans indiquant le nord et le cap, ou des écrans comportant ou non des icônes PDI.

Passage à l'affichage d'écran divisé

1 Effleurez  lorsqu'une carte est affichée à l'écran.

2 Effleurez .

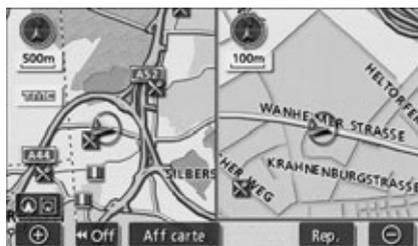
- Effleurez  pour revenir à l'écran précédent.
- L'écran de gauche s'utilise de la même manière que lorsqu'un seul écran est affiché.



Utilisation de l'écran de droite

1 Effleurez la carte affichée dans l'écran de droite.

2 Effleurez les boutons tactiles pour effectuer les opérations indiquées à la page suivante.



Voyant lumineux de fonctionnement

3. Affichages de la carte

■ Changement du taux de réduction de la carte (Voir page 37)

Effleurez  ou .

■ Changement de l'orientation de la carte (Voir page 42)

Effleurez  (ou ) (Peut être utilisé dans l'affichage double écran).

■ Réglage de l'affichage PDI (Voir page 48)

Lorsque des icônes PDI sont affichées sur l'écran de gauche, vous pouvez décider de les afficher (ON) ou non (OFF) sur l'écran de droite.

Effleurez **Afficher icônes PDI**.

- Lorsque l'affichage PDI est activé, le voyant lumineux de fonctionnement s'allume.

■ Réglage de l'affichage des informations RDS-TMC (Voir page 192)

Lorsque les informations RDS-TMC sont affichées sur l'écran de gauche, vous pouvez afficher (ON) ou non (OFF) les informations RDS-TMC.

Effleurez **Aff. info. RDS-TMC**.

- Lorsque l'affichage RDS-TMC est activé, le voyant lumineux de fonctionnement s'allume.

3 Effleurez **OK**.

- L'écran retourne à l'affichage double écran.



- En affichage double écran, seule la carte apparaissant sur l'écran de gauche peut être déplacée par défilement par touche unique.
- Les cartes récupérées avec l'écran de réglage de la destination ou l'écran d'affichage de tous les itinéraires apparaissent comme un seul écran. Lorsque vous retournez à l'écran de l'emplacement actuel, l'écran divisé réapparaît.
- Les affichages des PDI locaux et des informations RDS-TMC apparaissent également sur l'écran de droite avec les mêmes réglages d'affichage que l'écran de gauche. Les PDI non affichés sur l'écran de gauche ne peuvent pas apparaître sur l'écran de droite.

Annulation de l'affichage d'écran divisé

1 Si une carte est affichée, effleurez



2 Effleurez .

- Le bouton tactile sélectionné devient vert et le moniteur retourne à l'affichage simple écran.



Si vous réaffichez l'écran divisé, le taux de réduction des cartes affichées sera le même que lors de la dernière utilisation de l'affichage d'écran divisé.

3. Affichages de la carte

Affichage des points de repère 3D

Les repères PDI stéréoscopiques (points de repère 3D) peuvent être affichés sur une carte.



Réglage de l'affichage des points de repère 3D

Vous pouvez afficher (ON) ou non (OFF) les points de repère 3D.

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **On** ou **Off** pour le Point de repère 3D.

- Le bouton effleuré brille davantage.

3 Effleurez **OK**.



Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

Affichage des noms des points de repère 3D

1 Effleurez le point de repère 3D.

- Le nom du point de repère 3D est affiché.



Affichage de la distance



Le point de repère 3D ci-dessus peut être affiché sur une carte détaillée ayant un taux de réduction de 1 km maximum (à l'exclusion de l'écran d'affichage de tous les itinéraires).

3. Affichages de la carte

Affichage PDI

Les points de repère PDI peuvent être affichés sur la carte.



●Affichage PDI



- Les points de repère PDI peuvent être affichés sur les cartes dont le taux de réduction est de 1 km maximum (à l'exclusion de l'écran d'affichage de tous les itinéraires).
- Vous pouvez uniquement afficher les points de repère PDI dans un rayon d'environ 30 km du repère  (jusqu'à 200 points de repère).
- Déplacez le repère  pour afficher d'autres points de repère PDI.

Affichage des points de repère par une simple opération pendant la conduite

Vous pouvez afficher des points de repère PDI tout en conduisant au moyen d'une simple opération.

1 Si une carte est affichée, effleurez **Aff carte**.

2 Effleurez **Afficher icône PDI**.

3 Effleurez **Station service**, **Parking**, **Tous les restau.**, **Hôtel**, **Hôpital** ou **Office tourisme** pour afficher le PDI correspondant.

- Les points de repère PDI correspondants sont affichés.
- Répétez les étapes 1 à 3 pour sélectionner 5 catégories PDI maximum.
- Effleurez une catégorie PDI sélectionnée pour masquer les icônes PDI correspondantes.
- Il est possible de changer les points de repère PDI affichés tout en conduisant. (Voir page 56)



Vous pouvez sélectionner plusieurs PDI lorsque le véhicule est complètement arrêté (lorsque la vitesse du véhicule est de 0 km/h et que le frein à main est serré). Appuyez sur **OK** lorsque vous avez terminé votre sélection pour retourner à l'écran de la carte.

3. Affichages de la carte

Suppression d'un point de repère PDI

1 Si une carte est affichée, effleurez **Aff carte**.

2 Effleurez **Afficher icône PDI**.

3 Effleurez **Effacer**.

- Effleurez une catégorie PDI sélectionnée pour masquer les icônes PDI correspondantes.



Affichage de plusieurs types de PDI

Vous pouvez afficher simultanément plusieurs points de repère PDI (jusqu'à 5 catégories).

1 Si une carte est affichée, effleurez **Aff carte**.

2 Effleurez **Afficher icône PDI**.

3 Effleurez **Autres PDI**.

4 Effleurez la catégorie PDI que vous souhaitez afficher.

- Effleurez **Aff. toutes catégories** pour énumérer toutes les catégories PDI.
- Effleurez **OK** pour afficher les points de repère PDI sélectionnés sur la carte.



5 Effleurez les catégories PDI que vous souhaitez afficher.

- Effleurez **Tous les OOO** lorsqu'il apparaît pour sélectionner toutes les sous-catégories de la catégorie sélectionnée.
- Vous pouvez afficher simultanément les points de repère PDI de 5 catégories maximum.
- Si vous vous trompez en sélectionnant un PDI, effleurez de nouveau le PDI sélectionné pour annuler la sélection.
- Effleurez **Plus** pour retourner à l'écran affiché à l'étape 4.



6 Effleurez **OK**.

- Répétez les étapes 3 à 5 pour sélectionner 5 catégories PDI maximum.
- Les points de repère PDI sélectionnés sont affichés.

Recherche d'un PDI local

Vous pouvez afficher les noms des PDI se trouvant à proximité du repère  ainsi que la distance en ligne droite jusqu'à ces PDI. Pour ce qui est du repère , vous pouvez également afficher la direction vers les points de repère PDI.

1 Si des points de repère PDI sont affichés sur la carte, effleurez **Aff carte**.

2 Effleurez **Afficher icône PDI**.

3 Effleurez **Liste PDI proches**.

- Une liste des catégories PDI sélectionnées apparaît.



3. Affichages de la carte

4 Effleurez le nom du PDI que vous souhaitez afficher.

- La carte est affichée avec le PDI sélectionné au centre. Le nom du PDI et sa distance jusqu'à l'emplacement actuel en ligne droite sont également affichés.
- Si le repère  est affiché, les PDI devant lui sont indiqués avec un repère  (flèche pointant vers le haut). Il s'agit là de la position du PDI par rapport au cap du véhicule.
- Si une destination est définie, vous pouvez afficher une liste des PDI figurant sur l'itinéraire. Reportez-vous à la section "**Affichage d'une liste de PDI le long de l'itinéraire défini**" à la page 54.



Tri des points de repère PDI

Vous pouvez dresser la liste des points de repère PDI selon leur proximité par rapport au repère  , la catégorie de repères PDI ou le nom de PDI.

1 Effleurez **Trier par** .

2 Effleurez le bouton souhaité.

- Effleurez **Distance** pour réorganiser la liste selon la proximité avec le repère .
- Effleurez **Catégorie** pour réorganiser la liste par catégorie de repères PDI.
- Effleurez **Nom** pour réorganiser la liste par nom de PDI.



Affichage des distance par ordre



Affichage des catégories par ordre



Affichage des noms par ordre



Vous pouvez uniquement rechercher les points de repère dans un rayon d'environ 30 km du repère  (jusqu'à 200 points de repère).

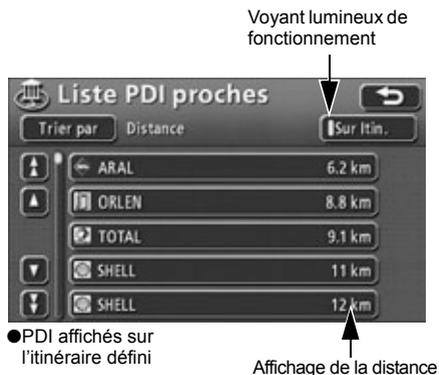
3. Affichages de la carte

Affichage d'une liste de PDI le long de l'itinéraire défini

Si une destination a été définie, vous pouvez afficher une liste des PDI sur l'itinéraire ainsi que leur distance et la direction à partir de l'emplacement actuel. Les distances indiquées représentent les distances jusqu'aux PDI.

1 Effleurez **Sur Itin.** .

- Le voyant lumineux de fonctionnement devient jaune lorsqu'une liste affichant les PDI sur l'itinéraire défini apparaît.
- Effleurez un point de repère PDI pour afficher son nom ainsi que la distance depuis l'emplacement actuel.



● PDI affichés sur l'itinéraire défini

Affichage de la distance



ATTENTION

Si un itinéraire n'est pas affiché sur la carte, vous ne pourrez pas afficher une liste des PDI figurant sur l'itinéraire défini.

Affichage des informations PDI

1 Effleurez un point de repère PDI.

- Le nom du PDI et sa distance à partir de l'emplacement actuel sont affichés.

2 Effleurez **Info.** quand **Info.** est affiché.

- Les informations relatives à ce PDI sont affichées.



Il est possible qu'aucune information ne soit associée à certains PDI.

3. Affichages de la carte

Réglage du type de PDI local à récupérer pendant la conduite

Les 6 catégories qui apparaissent dans l'écran du menu des PDI locaux (**Station service**, **Parking**, **Tous les restau.**, **Hôtel**, **Hôpital** et **Office tourisme**) peuvent être personnalisées.

Ce menu des PDI locaux peut être affiché même pendant la conduite et permet de sélectionner les points de repère PDI à afficher sur l'écran de la carte.

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Changer cat.** pour Afficher icônes PDI.

3 Effleurez la catégorie PDI que vous souhaitez changer.

4 Effleurez la catégorie PDI que vous souhaitez afficher.

- Effleurez **Aff. toutes catégories** pour énumérer toutes les catégories PDI.



ATTENTION

- Effleurez **Défaut** dans l'écran 2 pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.
- Effleurez **Défaut** dans l'écran 3 pour rétablir les catégories PDI affichées sur leurs réglages par défaut.

- 5 Effleurez le PDI que vous souhaitez afficher.
- Effleurez **Tous OOO** lorsqu'il apparaît pour sélectionner toutes les sous-catégories de la catégorie sélectionnée.

- 6 Effleurez **OK** .

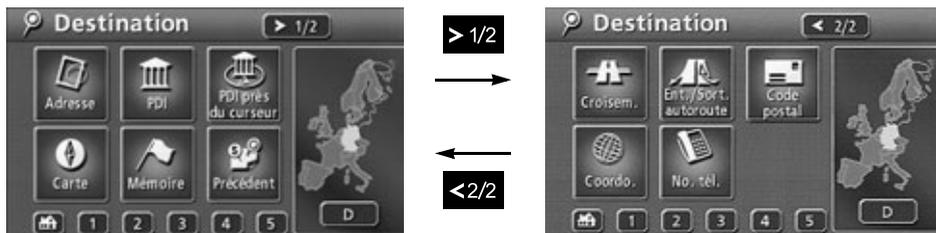


4. Méthodes de récupération de cartes

Diverses méthodes de récupération de cartes sont proposées. Vous pouvez afficher une carte en définissant/ajoutant une destination, ou en enregistrant votre domicile, un point mémoire, un point d'accès rapide ou un point mémoire détour.

Pour connaître les procédures de sélection d'une méthode de récupération de cartes, reportez-vous au numéro de page correspondant indiqué pour chaque élément ci-dessous.

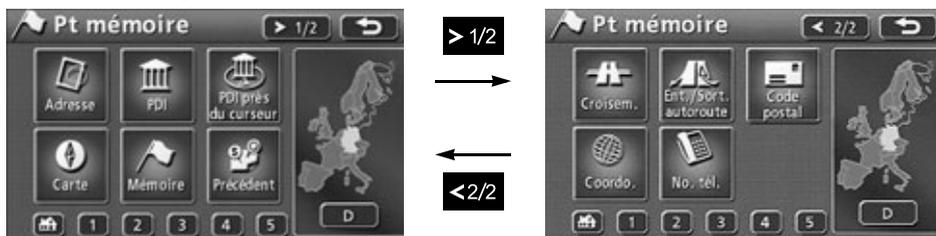
- Lorsque vous définissez une destination



- Définition d'une destination (Voir page 101)

- Ajout d'une destination (Voir page 114)

- Lorsque vous enregistrez un point mémoire



- Enregistrement de votre domicile (Voir page 147)

- Enregistrement de points mémoire (Voir page 154)

- Enregistrement de points d'accès rapide (Voir page 167)

- Enregistrement de points mémoire détours (Voir page 173)

Les exemples ci-dessus illustrent des écrans qui apparaissent lorsque vous définissez une destination et enregistrez un point mémoire.

Effleurez la méthode de récupération de cartes dans l'écran de menu affiché pour sélectionner un élément.



Lorsque vous sortez de la zone enregistrée dans les données de carte, le message "No map data" ("Aucune donnée sur la carte") apparaît et vous ne pouvez pas utiliser cette fonction.

Élément (bouton tactile)	Fonction
	Entrez une adresse pour afficher une carte correspondant à ce point (ou cette zone). (Voir page 61)
	Entrez le nom d'un PDI pour afficher une carte correspondant au voisinage de ce PDI. Entrez le nom d'une ville pour afficher une carte de la zone avoisinant cette ville. (Voir page 72)
	Sélectionnez un PDI à l'emplacement actuel ou dans une ville ou une destination spécifiée pour afficher une carte de la zone correspondante. (Voir page 83)
	Retournez à la carte affichée avant ouverture de l'écran des méthodes de récupération de cartes.
	Affichez une carte montrant le voisinage d'un point mémoire. (Voir page 88) (uniquement lorsqu'un point mémoire a été enregistré. Voir page 146 pour des informations sur les points mémoire.)
	Affichez une carte montrant le voisinage d'une destination précédemment définie ou d'un précédent point de départ. (Voir page 89) (uniquement lorsque les archives de destination ont été enregistrées. Voir page 179 pour des informations sur les archives de destination.)
	Affichez une intersection en entrant les noms des deux routes qui se croisent. (Voir page 90)
	Affichez une carte en indiquant une entrée ou une sortie d'autoroute. (Voir page 92)
	Saisissez un code postal pour afficher une carte de la zone correspondant à ce code postal. (Voir page 94)
	Affichez une carte en entrant les coordonnées de latitude et de longitude. (Voir page 95)
	Sélectionnez un numéro de téléphone pour afficher une carte de la zone correspondant à ce numéro de téléphone. (Voir page 95)
Domicile  *	[Définition d'une destination] Lancez une recherche d'itinéraire avec un point enregistré comme destination (uniquement lorsque des points sont enregistrés).
Proximité des points d'accès rapide  /  /  /  /  *	[Enregistrement d'un point mémoire] Affichez une carte d'un point enregistré (uniquement lorsque des points sont enregistrés). ● Enregistrez votre domicile (Voir page 147) ● Enregistrez les points d'accès rapide 1 à 5 (Voir page 167)

* Les icônes sont affichées lorsque les points mémoire correspondants ont été enregistrés.

4. Méthodes de récupération de cartes

Changement du pays de recherche

Sélectionnez la zone correspondante avant d'essayer de récupérer une carte avec les fonctions de recherche d'adresse, de PDI, d'intersection ou d'entrée/sortie d'autoroute. Lorsque vous récupérez une carte à l'aide de coordonnées ou d'un numéro de téléphone, le système utilise les données des 22 pays.

1 Effleurez **D** (le bouton du symbole du pays sélectionné).



2 Effleurez le pays dans lequel vous souhaitez lancer la recherche.

- Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le pays associé à chaque bouton.

3 Effleurez **OK**.



Bouton tactile	Pays
A	Autriche
AND	Andorre
B	Belgique
CH	Suisse
CZ	République tchèque
D	Allemagne
DK	Danemark
E	Espagne
F	France
FIN	Finlande
FL	Liechtenstein
I	Italie

Bouton tactile	Pays
IRL	Irlande
L	Luxembourg
MC	Monaco
N	Norvège
NL	Pays-Bas
P	Portugal
RSM	Saint-Marin
S	Suède
UK	Royaume-Uni
V	Cité du Vatican

Récupération d'une carte à l'aide d'une adresse

Si vous connaissez l'adresse d'un emplacement souhaité, vous pouvez récupérer une carte à partir du nom de la rue ou de la ville dans laquelle se situe cet emplacement. Lorsque vous lancez la recherche avec la fonction d'adresse, sélectionnez "Rechercher par nom de rue" ou "Rechercher par nom de ville".

- **Pour rechercher une destination à partir d'un nom de rue:**
Entrez un nom de rue pour restreindre la liste des villes possibles, puis sélectionnez le numéro de domicile approprié pour afficher la carte.
- **Pour rechercher une destination à partir d'un nom de ville:**
Sélectionnez une ville pour restreindre la liste des noms de rues possibles, puis sélectionnez le numéro de domicile approprié pour afficher la carte.

Flux d'opérations global

Recherche par nom de rue

- Entrez un nom de rue



- Sélectionnez la rue correspondante



- Sélectionnez la ville correspondante



- Entrez un numéro de domicile*



Une carte de la destination est affichée

Recherche par nom de ville

- Sélectionnez une ville



- Entrez un nom de rue



- Sélectionnez la rue correspondante



* Lorsqu'un numéro de domicile est mémorisé

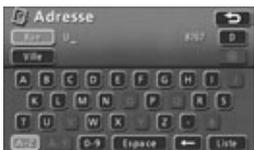
4. Méthodes de récupération de cartes

Recherche par nom de rue

Entrez un nom de rue pour restreindre la liste de villes, puis désignez un numéro de domicile pour afficher une carte correspondant à votre destination.

Flux d'opérations

- Entrez un nom de rue



- Sélectionnez la rue correspondante



- Sélectionnez la ville correspondante



Restriction de la liste de villes

- Entrez un nom de ville



Liste

- Sélectionnez la ville correspondante



- Entrez un numéro de domicile*



Une carte de la destination est affichée

* Lorsqu'un numéro de domicile est mémorisé

1 Effleurez les lettres pour saisir un nom de rue.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez **←** pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.
- Le nombre de noms de rues possibles est affiché lorsque chaque lettre est effleurée.



2 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche pour le nom de rue saisi est affichée.



3 Effleurez le nom de rue correspondant.

- Un écran de sélection de la ville apparaît.



4 Effleurez le nom de ville correspondant.

- Effleurez **Entrer nom** pour entrer un nom de ville et restreindre la liste des villes possibles.



ATTENTION

Si le nombre de noms mémorisés correspondant aux lettres que vous avez entrées est de 4 ou moins, un écran affiche automatiquement les résultats de la recherche.

4. Méthodes de récupération de cartes

5 Effleurez **Entrer nom** .

- Un écran de sélection de la ville apparaît.

6 Effleurez les lettres pour saisir un nom de ville.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 12 lettres.
- Effleurez  pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.



7 Effleurez **Liste** .

- Une liste des résultats de recherche correspondant aux lettres entrées est affichée.



8 Effleurez le nom de ville correspondant.

- Une carte centrée sur la rue correspondante est affichée.
- Le numéro de domicile correspondant peut être entré s'il a déjà été enregistré.



9 Effleurez les chiffres pour entrer un numéro de domicile.

- Entrez un numéro dans la plage indiquée.
- Effleurez  pour effacer les chiffres entrés par erreur.
- Les boutons tactiles numérotés sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de chiffres n'est pas activée pour ces boutons.



10 Effleurez **OK** .

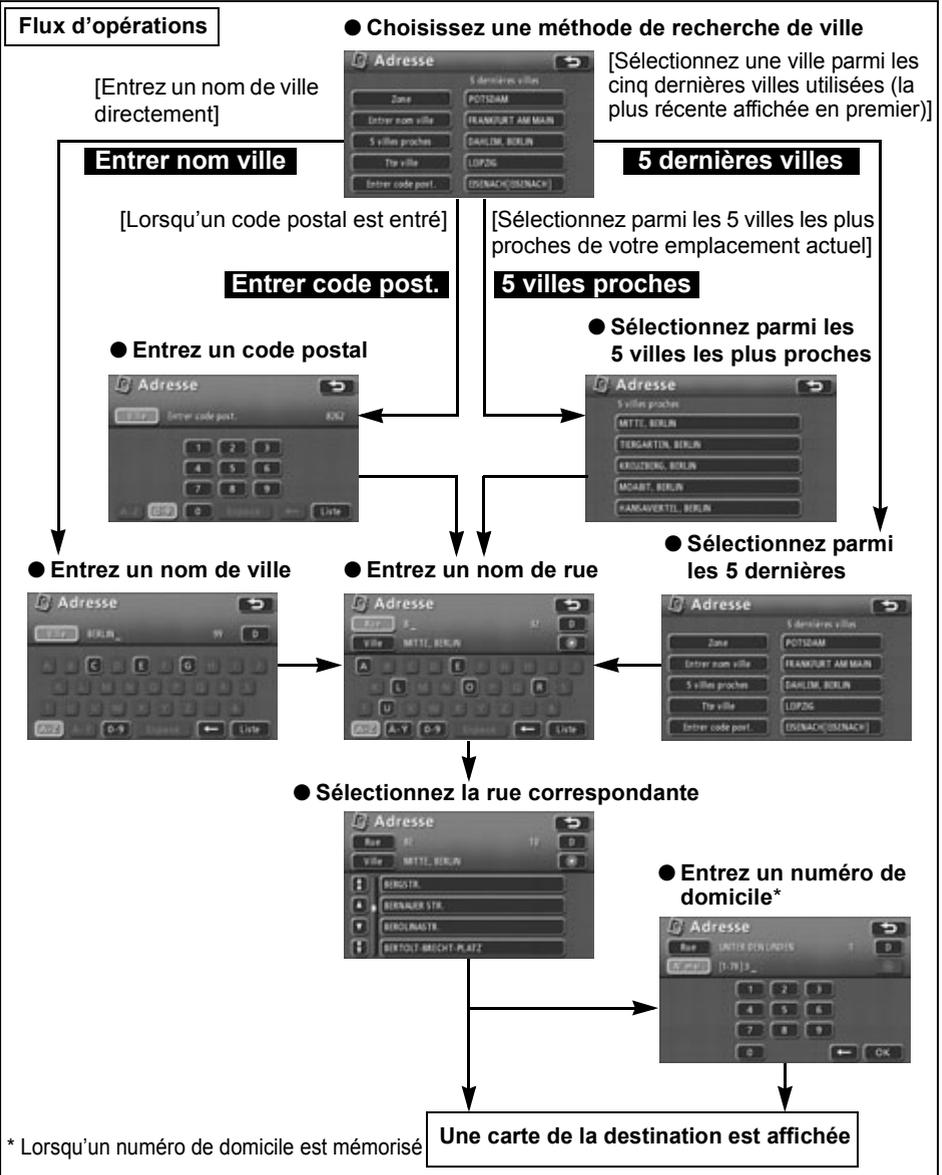
- Une carte indiquant le numéro de domicile dans la rue et le voisinage correspondants est affichée.
- Si la rue sélectionnée existe dans plusieurs villes, l'écran de sélection de la ville réapparaît.
- Voir la section “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



4. Méthodes de récupération de cartes

Recherche par nom de ville

Recherchez une ville à l'aide des fonctions 5 villes proches, Entrer nom ville, Entrer code post. ou 5 dernières villes pour restreindre la liste des noms de rue possibles. Désignez ensuite un numéro de domicile pour afficher une carte correspondant à votre destination.



1 Effleurez **Ville** .

- Un écran de sélection de la ville apparaît.



2 Effleurez la méthode de recherche souhaitée.

- **Zone** ... pour changer le pays dans lequel vous souhaitez lancer la recherche.
- **Entrer nom ville** ... pour entrer directement le nom d'une ville.
- **5 villes proches** ... pour sélectionner une ville parmi les 5 villes les plus proches de l'emplacement actuel.
- **Entrer code post.** ... pour sélectionner une ville en entrant le code postal correspondant.
- **5 dernières villes** ... pour sélectionner une ville parmi les 5 dernières villes sélectionnées (la dernière affichée en premier) (non disponible lorsque vous utilisez cette fonction pour la première fois).
- Effleurez **Tte ville** pour annuler la ville sélectionnée.



Utilisation de la fonction 5 villes proches

1 Effleurez le nom de ville correspondant.

- Un écran de saisie du nom de rue apparaît.



4. Méthodes de récupération de cartes

2 Effleurez les lettres pour saisir un nom de rue.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez  pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.



3 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche pour le nom de rue saisi est affichée.



4 Effleurez le nom de rue correspondant.

- Une carte centrée sur la rue correspondante est affichée.
- Le numéro de domicile correspondant peut être entré s'il a déjà été enregistré.



5 Effleurez les chiffres pour entrer un numéro de domicile.

- Entrez un numéro dans la plage indiquée.
- Effleurez  pour effacer les chiffres entrés par erreur.
- Les boutons tactiles numérotés sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de chiffres n'est pas activée pour ces boutons.



ATTENTION

- Effleurez  pour afficher une carte locale centrée sur la ville sélectionnée.
- Si le nombre de noms mémorisés correspondant aux lettres que vous avez entrées est de 4 ou moins, un écran affiche automatiquement les résultats de la recherche.

6 Effleurez **OK** .

- Une carte indiquant le numéro de domicile dans la rue et le voisinage correspondants est affichée.
- Voir la section “**Exécution d’opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Utilisation de la fonction Entrer nom ville

1 Effleurez les lettres pour saisir un nom de ville.

- Vous pouvez saisir jusqu’à 24 lettres.
- Effleurez **←** pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n’est pas activée pour ces boutons.



2 Effleurez **Liste** .

- Une liste des résultats de recherche correspondant aux lettres entrées est affichée.

3 Effleurez le nom de ville correspondant.

- Un écran de saisie du nom de rue apparaît.
- Effleurez **⊙** pour afficher une carte de la zone avoisinante de cette ville.



4 Effleurez une lettre à la fois pour entrer le nom de rue.

- Vous pouvez saisir jusqu’à 24 lettres.
- Effleurez **←** pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n’est pas activée pour ces boutons.



4. Méthodes de récupération de cartes

5 Effleurez **Liste** .

- Une liste des résultats de recherche pour le nom de rue saisi est affichée.
- Pour de plus amples informations sur les opérations indiquées dans l'écran de la liste, voir le point 4 sous "Utilisation de la fonction 5 villes proches" à la page 68.



Utilisation de la fonction Entrer code post.

1 Effleurez les chiffres pour entrer un code postal.

- Effleurez  pour effacer les chiffres entrés par erreur.
- Les boutons tactiles numérotés sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de chiffres n'est pas activée pour ces boutons.



2 Effleurez **Liste** .

- Une liste des résultats de recherche pour le code postal saisi est affichée.

3 Effleurez le code postal approprié.

- Un écran de saisie du nom de rue apparaît.



4 Effleurez les lettres pour saisir un nom de rue.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 12 lettres.
- Effleurez  pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.



5 Effleurez **Liste** .

- Une liste des résultats de recherche pour le nom de rue saisi est affichée.
- Pour de plus amples informations sur les opérations indiquées dans l'écran de la liste, voir la section "**Utilisation de la fonction 5 villes proches**" à la page 68 **4** .



Recherche dans la liste 5 dernières villes

1 Effleurez le nom de ville correspondant.

- Un écran de saisie du nom de rue apparaît.



2 Effleurez les lettres pour saisir un nom de rue.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez **←** pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.



3 Effleurez **Liste** .

- Une liste des résultats de recherche pour le nom de rue saisi est affichée.
- Pour de plus amples informations sur les opérations indiquées dans l'écran de la liste, voir le point **4** sous "**Utilisation de la fonction 5 villes proches**" à la page 68.



4. Méthodes de récupération de cartes

Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI

Si vous disposez d'informations partielles sur un point de destination, vous pouvez restreindre les résultats de la recherche en indiquant une catégorie PDI ou une ville afin de récupérer la carte correspondante.

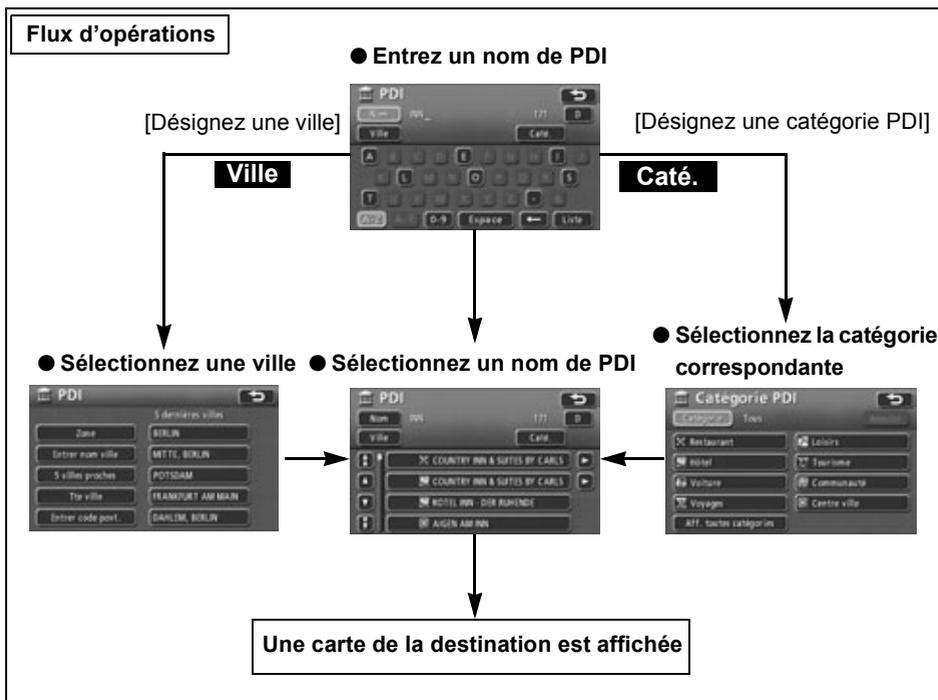
Lorsque le nombre d'éléments possibles est faible, vous pouvez sélectionner une carte directement dans l'écran de la liste.

● Restriction d'un point de destination par ville à l'aide de **Ville**

Lorsque vous entrez un nom de PDI, les éléments potentiels sont restreints par ville et une liste de résultats est affichée.

● Restriction d'un point de destination par catégorie PDI à l'aide de **Caté.**

Lorsque vous entrez un nom de PDI, les éléments potentiels sont restreints par catégorie PDI et une liste de résultats est affichée.



1 Effleurez les lettres pour saisir un nom de PDI.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez  pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.
- Le nombre de noms de PDI possibles est affiché lorsque chaque lettre est effleurée.



2 Effleurez **Liste**.

- Un écran de liste de PDI contenant les noms de PDI correspondant aux lettres entrées est affiché.

3 Effleurez le nom du PDI que vous souhaitez afficher.

- Une carte apparaît.
- Voir la section “**Exécution d’opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.
- Si le nombre d’éléments potentiels est élevé, restreignez la liste à l’aide de **Ville** ou **Caté.** comme décrit dans le **Flux d’opérations** à la page précédente.



Si le nombre de résultats de recherche possibles est de 4 ou moins lorsque vous entrez des lettres, l'écran de liste de PDI est automatiquement affiché.

4. Méthodes de récupération de cartes

Restriction par catégorie

Cette méthode permet de restreindre la liste des PDI. Elle est utile lorsque vous connaissez la catégorie PDI de la destination. Si le nombre d'éléments potentiels est élevé, restreignez la liste par **Ville** et lancez une recherche après avoir éliminé plusieurs éléments.

- 1 Effleurez **Caté.** dans l'écran de liste de PDI.



- 2 Effleurez l'élément PDI que vous souhaitez afficher.

- Effleurez **Aff. toutes catégories** pour énumérer toutes les catégories PDI.

- 3 Effleurez la catégorie PDI que vous souhaitez afficher.

- Effleurez **Tous OOO** lorsqu'il apparaît pour sélectionner toutes les sous-catégories de la catégorie sélectionnée.
- Si la catégorie est déjà définie, effleurez **Annuler** pour annuler.



Les catégories PDI sont les mêmes que celles indiquées à la section "Affichage PDI" (Voir page 48).

4 Effleurez le nom du PDI que vous souhaitez afficher.

- Une carte apparaît.
- Effleurez **Nom** pour retourner à l'étape 1 de la section “**Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI**” à la page 73.
- Effleurez **Ville** pour désigner une ville correspondant aux points énumérés dans l'écran de liste de PDI. (Voir page 77)
- Voir la section “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



5 Si la recherche retourne plusieurs PDI pour un seul nom de PDI, ce nombre est affiché à côté de la liste.

- Effleurez le nom du PDI pour afficher la liste.



4. Méthodes de récupération de cartes

6 Effleurez le nom du PDI et l'adresse correspondante.

- Une carte apparaît.
- Effleurez **Nom** pour retourner à l'étape **1** de la section "Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI" à la page 73.
- Voir la section "Exécution d'opérations sur une carte récupérée" à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



- La liste de PDI peut être affichée dans l'ordre alphabétique ou dans l'ordre de proximité au repère .
 - Effleurez **Trier noms** pour organiser dans l'ordre alphabétique.
 - Effleurez **Trier dist.** pour réorganiser la liste dans l'ordre de proximité au repère .
- Vous ne pouvez sélectionner qu'une seule catégorie PDI. Il est également possible de restreindre les PDI possibles avec **Ville** avant de sélectionner une catégorie à l'aide du bouton **Caté.**
- En l'absence de PDI correspondant pour la catégorie définie, aucune liste n'est affichée. Définissez une autre catégorie.
- Selon le PDI, le point géographique affiché ne correspond pas toujours à l'emplacement réel de ce PDI, mais peut représenter l'adresse de cet emplacement.
- Les cas suivants peuvent donner lieu à une recherche à partir de données différant des publications générales.
 - Les installations telles que les musées d'art au sein des grands magasins et des parcs d'attractions peuvent être situés dans des zones autres que leurs centres de services à la clientèle.
- L'adresse apparaissant sur une carte peut contenir le nom géographique d'une zone voisine. L'adresse peut également apparaître uniquement en partie ou sous une forme abrégée.

Restriction par ville

Vous pouvez restreindre les résultats de la recherche à l'aide des fonctions 5 villes proches, Entrer nom ville, Entrer code post. et 5 dernières villes. Cette fonction est utile si vous connaissez la ville de votre point de destination. Si le nombre d'éléments potentiels est élevé, restreignez la liste à l'aide de **Caté.** et lancez une recherche après avoir éliminé plusieurs éléments.

1 Effleurez **Ville** dans l'écran de liste de PDI.

2 Effleurez la méthode de recherche souhaitée.

- **Zone** ... pour changer le pays dans lequel vous souhaitez lancer la recherche.
- **Entrer nom ville** ... pour entrer directement le nom d'une ville.
- **5 villes proches** ... pour sélectionner une ville parmi les 5 villes les plus proches de l'emplacement actuel.
- **Entrer code post.** ... pour sélectionner une ville en entrant le code postal correspondant.
- **5 dernières villes** ... pour sélectionner une ville parmi les 5 dernières villes sélectionnées (la dernière affichée en premier) (non disponible lorsque vous utilisez cette fonction pour la première fois).
- Effleurez **Tte ville** pour annuler la ville sélectionnée.



Utilisation de la fonction 5 villes proches

1 Effleurez le nom de ville correspondant.



4. Méthodes de récupération de cartes

2 Effleurez **Liste**.

- Un écran indiquant une liste de PDI d'après les résultats de la recherche pour cette ville est affiché.



3 Effleurez le nom du PDI que vous souhaitez afficher.

- Une carte apparaît.
- Effleurez **Nom** pour retourner à l'étape 1 de la section "Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI" à la page 73.
- Effleurez **Caté.** pour restreindre les PDI affichés dans l'écran de liste par catégorie. (Voir page 74)
- Voir la section "Exécution d'opérations sur une carte récupérée" à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



4 Si la recherche retourne plusieurs PDI pour un seul nom de PDI, ce nombre est affiché à côté de la liste.

- Effleurez le nom du PDI pour afficher la liste.



5 Effleurez le nom du PDI et l'adresse correspondante.

- Une carte apparaît.
- Effleurez **Nom** pour retourner à l'étape **1** de la section “**Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI**” à la page 73.
- Voir la section “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



- La liste de PDI peut être affichée dans l'ordre alphabétique ou dans l'ordre de proximité au repère .
- Effleurez **Trier noms** pour organiser dans l'ordre alphabétique.
- Effleurez **Trier dist.** pour réorganiser la liste dans l'ordre de proximité au repère .

4. Méthodes de récupération de cartes

Utilisation de la fonction Entrer nom ville

1 Effleurez les lettres pour saisir un nom de ville.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez **←** pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.



2 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche correspondant aux lettres entrées est affichée.

3 Effleurez le nom de ville correspondant.

- Un écran indiquant une liste de PDI d'après les résultats de la recherche pour cette ville est affiché.



4 Effleurez **Liste**.

- Un écran indiquant une liste de PDI d'après les résultats de la recherche pour cette ville est affiché.



Si le nombre de noms mémorisés correspondant aux lettres que vous avez entrées est de 4 ou moins, un écran affiche automatiquement les résultats de la recherche.

5 Effleurez le nom du PDI que vous souhaitez afficher.

- Une carte apparaît.
- Effleurez **Nom** pour retourner à l'étape 1 de la section “Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI” à la page 73.
- Effleurez **Caté.** pour restreindre les PDI affichés dans l'écran de liste par catégorie. (Voir page 74)
- Voir la section “Exécution d'opérations sur une carte récupérée” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Utilisation de la fonction Entrer code post.

1 Effleurez les chiffres pour entrer un code postal.

- Effleurez **←** pour effacer les chiffres entrés par erreur.
- Les boutons tactiles numérotés sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de chiffres n'est pas activée pour ces boutons.

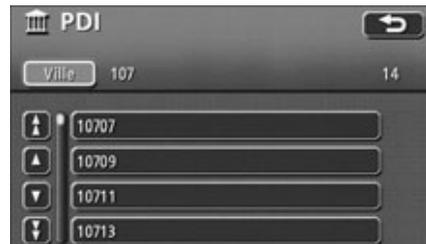


2 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche pour le code postal saisi est affichée.

3 Effleurez le code postal approprié.

- Un écran de saisie du nom de rue apparaît.



4. Méthodes de récupération de cartes

4 Effleurez **Liste** .

- Un écran indiquant une liste de PDI d'après les résultats de la recherche pour ce code postal est affiché.



5 Effleurez le nom du PDI que vous souhaitez afficher.

- Une carte apparaît.
- Effleurez **Nom** pour retourner à l'étape 1 de la section "Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI" à la page 73.
- Effleurez **Caté.** pour restreindre les PDI affichés dans l'écran de liste par catégorie. (Voir page 74)
- Voir la section "Exécution d'opérations sur une carte récupérée" à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Utilisation de la fonction 5 dernières villes

1 Effleurez la ville correspondante.

- Un écran indiquant une liste de PDI d'après les résultats de la recherche pour cette ville est affiché.



2 Effleurez le nom du PDI que vous souhaitez afficher.

- Une carte apparaît.
- Effleurez **Nom** pour retourner à l'étape **1** de la section “**Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI**” à la page 73.
- Effleurez **Caté.** pour restreindre les PDI affichés dans l'écran de liste par catégorie. (Voir page 74)
- Voir la section “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Récupération d'une carte du voisinage d'un PDI

Vous pouvez récupérer une carte du voisinage d'un PDI à partir de votre emplacement actuel, d'une ville spécifiée ou d'une destination (lorsqu'une destination est définie).

1 Effleurez la zone correspondant au PDI que vous souhaitez afficher.

- **Saisir centre ville** ... pour afficher une carte centrée sur la ville désignée.
- **Position actuelle** ... pour afficher les PDI situés dans le voisinage de l'emplacement actuel.
- **Carte** ... pour afficher les PDI proches du centre de la carte affichés avant le PDI près de l'écran du curseur.
- **①** à **⑤** ... pour afficher les PDI se trouvant dans le voisinage d'une destination définie.



4. Méthodes de récupération de cartes

Utilisation de la fonction Saisir centre ville

1 Effleurez **Saisir centre ville**.



2 Effleurez les lettres pour saisir un nom de ville.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez  pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.



3 Effleurez **Liste**.

- Un écran indiquant une liste de PDI d'après les résultats de la recherche pour cette ville est affiché.



4 Effleurez le nom de la ville que vous souhaitez afficher.

- Une carte apparaît.



5 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant  .



6 Effleurez une catégorie PDI.

- Effleurez **Aff. toutes catégories** pour énumérer toutes les catégories PDI.



7 Effleurez l'élément PDI que vous souhaitez afficher.

- Effleurez un PDI sélectionné à annuler.
- Effleurez **Tous OOO** lorsqu'il apparaît pour sélectionner toutes les sous-catégories de la catégorie sélectionnée.



8 Effleurez **OK** .



Si le nombre de noms mémorisés correspondant aux lettres que vous avez entrées est de 4 ou moins, un écran affiche automatiquement les résultats de la recherche de ville.

4. Méthodes de récupération de cartes

9 Effleurez **Afficher liste** .

- Une liste des PDI sélectionnés apparaît.
- Effleurez **Sélect. catégorie** pour sélectionner la catégorie du PDI.
- Vous pouvez sélectionner jusqu'à 5 catégories.



10 Effleurez le nom du PDI.

- Une carte du PDI sélectionné apparaît.
- Effleurez **Trier par** ou **Sur Itin.** pour réorganiser la liste (voir "Tri des points de repère PDI" à la page 53 ou "Affichage d'une liste de PDI le long de l'itinéraire défini" à la page 54).
- Voir la section "Exécution d'opérations sur une carte récupérée" à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Spécification de la position actuelle, de la carte ou de ① à ⑤ (destinations)

1 Effleurez **Position actuelle** , **Carte** , ou ① à ⑤ (destinations).

- Effleurez **Position actuelle** pour afficher un écran comportant une liste des PDI proches de votre emplacement actuel.
- Si **Position actuelle** est effleuré, l'écran indiqué à l'étape 2 apparaît.
- Effleurez **Carte** pour réafficher la dernière carte affichée.
- Si ① à ⑤ est effleuré, une carte illustrant le voisinage de la destination sélectionnée apparaît.



2 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant  .



3 Effleurez la catégorie PDI.

- Effleurez **Aff. toutes catégories** pour énumérer toutes les catégories PDI.



4 Effleurez l'élément PDI que vous souhaitez afficher.

- Effleurez un PDI sélectionné à annuler.
- Effleurez **Tous 000** lorsqu'il apparaît pour sélectionner toutes les sous-catégories de la catégorie sélectionnée.



5 Effleurez **OK** .



6 Effleurez **Afficher liste** .

- Une liste des PDI sélectionnés apparaît.
- Effleurez **Sélect. catégorie** pour sélectionner davantage de catégories PDI.
- Vous pouvez sélectionner jusqu'à 5 catégories.



4. Méthodes de récupération de cartes

7 Effleurez le nom du PDI.

- Une carte du PDI sélectionné apparaît.
- Effleurez **Trier par** ou **Sur Itin.** pour réagencer la liste (voir “**Tri des points de repère PDI**” à la page 53 ou “**Affichage d’une liste de PDI le long de l’itinéraire défini**” à la page 54).
- Voir la section “**Exécution d’opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Récupération d’une carte à l’aide d’un point mémoire

Si des points mémoire ont été enregistrés à l’avance (voir la section “**Enregistrement de points mémoire**” à la page 154), vous pouvez récupérer une carte à partir de l’un de ces points.

1 Effleurez le point mémoire que vous souhaitez afficher dans la liste.

- Une carte de la zone avoisinant le point mémoire apparaît.
- Voir la section “**Exécution d’opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Récupération d'une carte à l'aide de l'archive

Les dernières destinations définies (maximum 99 points) sont automatiquement enregistrées. Vous pouvez facilement récupérer une carte de chacun de ces points.

- 1 Effleurez la destination que vous souhaitez afficher dans la liste.
 - La carte de cette destination est affichée.
 - Effleurez **Pt de départ précé.** pour afficher la carte du point de départ à partir de la précédente session de guidage routier.
 - Voir la section “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



Tri de l'archive

Les archives de destination peuvent être classées dans l'ordre alphabétique ou par date (la plus récente en premier).

- 1 Effleurez **Trier par**.
- 2 Effleurez le bouton souhaité.
 - Effleurez **Date** pour réorganiser par date (la plus récente en premier).
 - Effleurez **Nom** pour organiser dans l'ordre alphabétique.



- Votre domicile et les points d'accès rapide ne sont pas enregistrés dans l'archive de destination.
- Voir la section “**Effacement d'archives de destination**” à la page 179 pour savoir comment supprimer des archives de destination.

4. Méthodes de récupération de cartes

Récupération d'une carte à l'aide d'un nom d'intersection

Vous pouvez récupérer une intersection en entrant les noms de 2 rues qui se croisent.

1 Effleurez les lettres pour saisir un nom de rue.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez **←** pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.
- Le nombre de noms de rues est affiché lorsque chaque lettre est effleurée.



2 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche pour le nom de rue saisi est affichée.



3 Effleurez le nom de rue correspondant dans la liste.



Si le nombre de noms mémorisés correspondant aux lettres que vous avez entrées est de 4 ou moins, un écran affiche automatiquement les résultats de la recherche.

4 Effleurez les lettres pour saisir un deuxième nom de rue.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez  pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.
- Le nombre de noms de rues est affiché lorsque chaque lettre est effleurée.



5 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche pour le nom de rue saisi est affichée.
- Si la recherche ne retourne qu'un seul nom de rue, la carte correspondante est affichée.



6 Effleurez le nom de rue correspondant dans la liste.

- La carte récupérée à partir des noms de rue entrés apparaît.
- Voir la section "Exécution d'opérations sur une carte récupérée" à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.
- S'il existe plus de deux intersections pour les rues désignées, l'écran de sélection de ville indiqué au point 7 apparaît.



7 Effleurez une ville dans la liste.

- Une carte est affichée pour cette ville.
- Voir la section "Exécution d'opérations sur une carte récupérée" à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



4. Méthodes de récupération de cartes

Récupération d'une carte à l'aide d'une entrée/sortie d'autoroute

Vous pouvez récupérer une carte avec le nom d'une autoroute ou d'une entrée/sortie d'autoroute.

1 Effleurez les lettres pour saisir un nom d'autoroute.

- Vous pouvez saisir jusqu'à 24 lettres.
- Effleurez  pour effacer les lettres entrées par erreur.
- Les boutons tactiles comportant des lettres sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de lettres n'est pas activée pour ces boutons.
- Le nombre d'autoroutes est affiché lorsque chaque lettre est effleurée.



2 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche pour l'autoroute saisie est affichée.
- Si la recherche ne retourne qu'une seule autoroute, l'écran indiqué à l'étape **4** apparaît.



3 Effleurez le nom d'autoroute que vous souhaitez afficher.



Si le nombre de noms mémorisés correspondant aux lettres que vous avez entrées est de 4 ou moins, un écran affiche automatiquement les résultats de la recherche.

- 4 Effleurez **Entrée** ou **Sortie** pour sélectionner une entrée ou une sortie d'autoroute.



- 5 Effleurez le nom de l'entrée ou de la sortie que vous souhaitez afficher dans la liste.

- Une carte correspondant à cette entrée/sortie est affichée.
- Le nom d'entrée/sortie peut être entré directement en effleurant **Entrer nom**.
- Effleurez **Trier dist.** (**Trier noms**) pour réagencer par ordre de proximité avec l'emplacement actuel (ordre alphabétique).
- Voir la section “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.



4. Méthodes de récupération de cartes

Récupération d'une carte à l'aide d'un code postal

Si vous connaissez le code postal, vous pouvez récupérer une carte en saisissant le code postal correspondant.

1 Saisissez le code postal en effleurant chaque caractère.

- Si le code postal correspondant à la zone que vous souhaitez rechercher commence par une lettre de l'alphabet, l'écran de saisie des lettres de l'alphabet s'affiche. Si le code postal commence par un chiffre, l'écran de saisie des chiffres apparaît. Vous pouvez passer d'un écran de saisie à l'autre en effleurant **A-Z** ou **0-9**.
- Effleurez **←** pour effacer les caractères saisis par erreur.
- Les boutons tactiles numérotés sans résultat de recherche correspondant apparaîtront inversés. La saisie de chiffres n'est pas activée pour ces boutons.



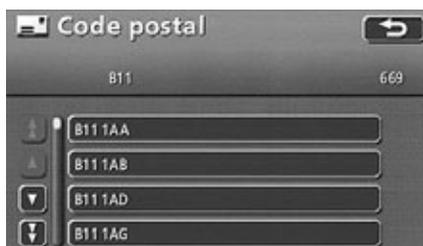
2 Effleurez **Liste**.

- Une liste des résultats de recherche pour le code postal saisi est affichée.
- Si le nombre de résultats de recherche est inférieur à 5, la liste est automatiquement affichée.



3 Effleurez le code postal approprié.

- Une carte de la zone correspondant au code postal est affichée.



Récupération d'une carte à l'aide de la latitude/longitude

Vous pouvez récupérer une carte à l'aide des coordonnées de latitude et de longitude.

1 Effleurez les chiffres pour entrer une latitude.

- Effleurez  pour effacer les chiffres entrés par erreur.

2 Effleurez les chiffres pour entrer une longitude.

- Effleurez  pour effacer les chiffres entrés par erreur.

3 Effleurez **OK**.

- La carte récupérée à partir de la latitude et la longitude entrées apparaît.
- Voir la section “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.
- Effleurez les boutons ,  et  pour saisir les symboles correspondants.



Récupération d'une carte à l'aide d'un numéro de téléphone

Vous pouvez entrer un numéro de téléphone si vous le connaissez. Une carte de la zone correspondant à ce numéro peut être affichée si le numéro appartient à un PDI enregistré. Si le numéro n'est pas enregistré, le système affiche une carte de proximité de l'indicatif régional correspondant. Si un numéro de téléphone a été défini pour un point mémoire (voir la section “**Saisie d'un numéro de téléphone pour un point mémoire**” à la page 162), il est également possible de récupérer des cartes de points mémoire ou de points d'accès rapide.

4. Méthodes de récupération de cartes

1 Effleurez les chiffres pour entrer un numéro de téléphone.

- Effleurez **←** pour effacer les chiffres entrés par erreur.



2 Effleurez **OK**.

- La carte récupérée à partir du numéro de téléphone entré apparaît.
- Voir la section “**Exécution d’opérations sur une carte récupérée**” à la page 97 pour des informations sur la carte affichée.
- Si plusieurs emplacements correspondent au numéro de téléphone, l’écran de liste de PDI indiqué à l’étape 3 est affiché.



3 Effleurez le nom de PDI correspondant.

- Une carte de la zone est affichée.



ATTENTION

- Effleurez **N** ou **S** pour alterner entre la latitude nord et la latitude sud. Effleurez **O** ou **E** pour alterner entre la longitude ouest et la longitude est.
- Si le point entré sort de la zone enregistrée dans les données de la carte, aucune carte ne pourra être affichée. La zone enregistrée va de N24°0'0" à N64°39'59", de O61°0'1" à O141°0'0".

5. Exécution d'opérations sur une carte récupérée

Vous pouvez afficher des informations sur des points ou lancer une recherche sur une carte récupérée. Il est également possible de définir des conditions de recherche d'itinéraire sur une carte récupérée à l'aide d'un point de destination (voir page suivante).

Exécution d'opérations sur une carte affichée



Les opérations suivantes sont possibles sur une carte récupérée.

■ Changement de la position de la carte

Défilez pour changer la position de la carte.

■ Affichage des informations des points

Affichez des informations des points relatives aux PDI affichés.

■ Définition des conditions de recherche d'itinéraire

Définissez des préférences pour une recherche d'itinéraire.

Changement de la position de la carte

1 Effleurez  pour déplacer la carte.



5. Exécution d'opérations sur une carte récupérée

Affichage des informations des points

1 Effleurez **Info.** .

- Les informations des points sont affichées.



Définition des conditions de recherche d'itinéraire

1 Effleurez **Préfé. itinéraire** .

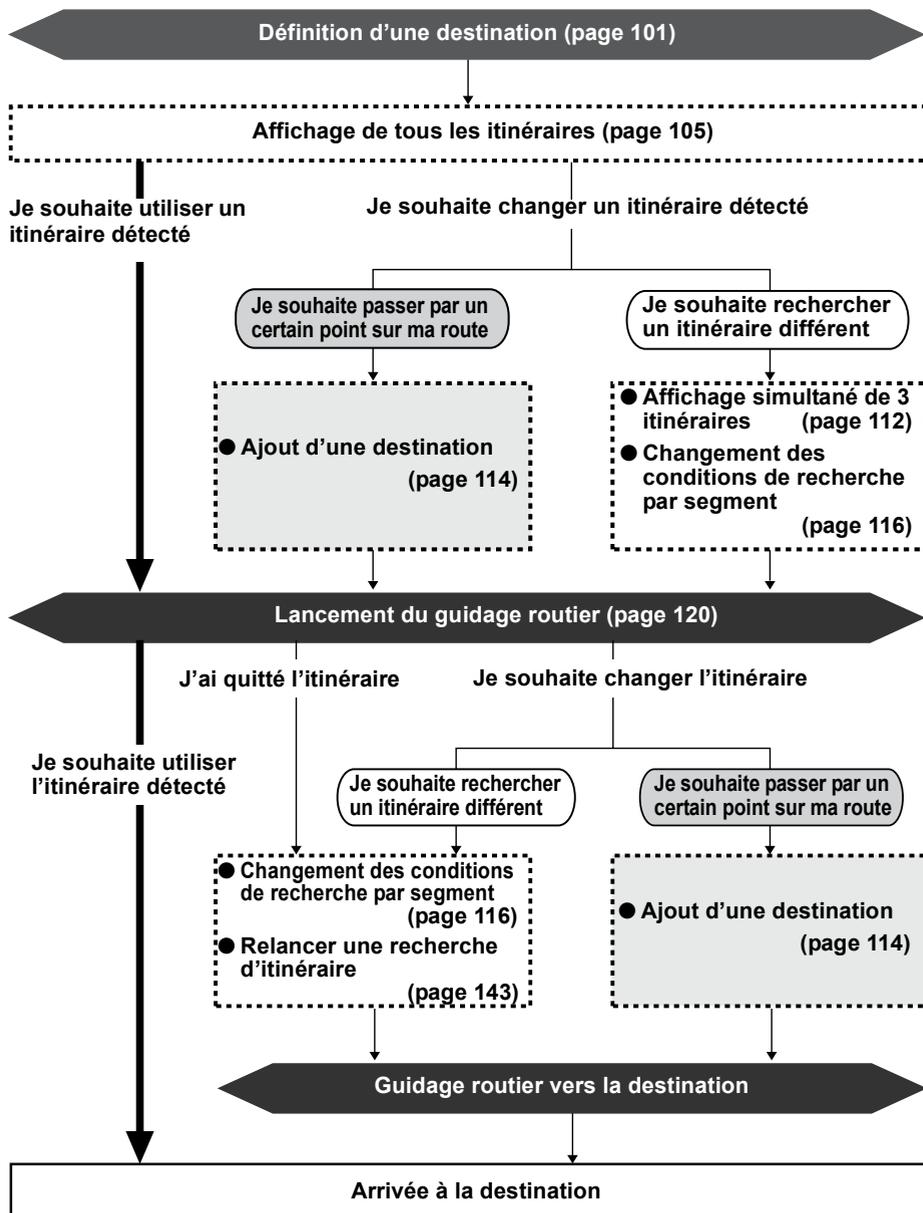
- Un écran des préférences d'itinéraire est affiché.



Il est possible qu'aucune information ne soit associée à certains points.

1. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire

Les conditions de recherche d'itinéraire et les réglages de destination ou les ajouts d'itinéraires doivent être renseignés afin de pouvoir lancer une recherche d'itinéraire et activer le guidage vocal vers une destination particulière.



2. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire

Le guidage routier commence lorsque vous avez défini votre destination.

Plusieurs méthodes s'offrent à vous pour définir la destination :

- Déplacement direct de la carte
- Utilisation d'un point enregistré (votre domicile, un point d'accès rapide)
- Utilisation de la méthode de récupération de cartes

Élément	Méthode de définition
Définir en déplaçant directement la carte	Faites défiler la carte et effleurez Conf.  pour définir la destination.
Définir à l'aide d'un point enregistré	Vous pouvez définir votre domicile comme destination uniquement s'il a été enregistré. Cette fonction ne peut pas être utilisée si votre domicile n'est pas enregistré. (Voir la section " Enregistrement de votre domicile " à la page 147)
	Définissez un point d'accès rapide précédemment enregistré comme destination. Cette fonction ne peut pas être utilisée si aucun point d'accès rapide (jusqu'à 5 points) n'est enregistré. (Voir la section " Enregistrement de points d'accès rapide " à la page 167)
Définir à l'aide d'une méthode de récupération de cartes	Lancez une recherche en utilisant une méthode de récupération de cartes pour définir une destination. (Voir la section " Méthodes de récupération de cartes " à la page 58)

Une recherche rapide¹ démarre automatiquement lorsqu'un point de destination est défini.

Si vous souhaitez utiliser un itinéraire autre que rapide¹ ou ajouter une destination, vous pourrez le faire à la fin de la recherche d'itinéraire initiale.



ATTENTION

- Lorsque vous définissez une destination, utilisez une carte détaillée avec un taux de réduction inférieur à 500 m.
- Les destinations définies sont automatiquement enregistrées (jusqu'à 100 points) et peuvent permettre de récupérer une carte lorsque vous définissez une destination. Lorsque vous dépassez 100 points, l'entrée la plus ancienne est supprimée à chaque saisie d'une nouvelle. Les points inutiles peuvent être supprimés. (Voir la section "**Effacement d'archives de destination**" à la page 179)

Définition d'une destination

Définir en déplaçant directement la carte

Vous pouvez définir une destination dans la carte affichée.

1 Effleurez la carte.

2 Effleurez **Conf.** .

3 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant .
- Vous pouvez changer les conditions de recherche d'itinéraire en effleurant **Préf. itinéraire** . Voir les sections **“Définition des conditions de recherche d'itinéraire”** à la page 108 et **“Affichage ou contournement d'un segment restreint”** à la page 108.
- Le repère  est affiché dans la même position que  et la recherche d'itinéraire commence.
- Si une destination est déjà définie, effleurez **Rempl.**  pour supprimer la destination définie et en définir une nouvelle.
- Si **Ajou.**  est effleuré, la destination est ajoutée comme prochaine destination après l'emplacement actuel.



Si une carte avec un taux de réduction supérieur à 0,5 mile est affichée, passez à un taux de réduction de 500 m.

2. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire



● Si la destination se trouve sur une autoroute ou dans une zone inaccessible, l'écran suivant apparaît. Sélectionnez l'une des options suivantes.

- Effleurez **Oui** pour définir la destination sur l'autoroute.
- Effleurez **Non** pour définir la destination sur une route différente.



● Si la destination est inaccessible ou si une rivière, une voie ferrée ou une autre obstruction se trouve à proximité, l'écran suivant peut apparaître.

- Effleurez **Non** pour conserver la destination actuelle.
- Effleurez **Oui** pour changer la destination.



● Si vous lancez une recherche d'itinéraire sur une autoroute ou un échangeur d'autoroute à péage, l'itinéraire retourné peut commencer à une route locale proche. Dans ce cas, relancez la recherche d'itinéraire (Voir page 143).

Définir à l'aide d'un point enregistré

- 1 Appuyez sur **DEST** .
- 2 Effleurez  ou un point d'accès rapide **1** à **5** .

- 3 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant .
- Vous pouvez changer les conditions de recherche d'itinéraire en effleurant **Préf. itinéraire** . Voir les sections “**Définition des conditions de recherche d'itinéraire**” à la page 108 et “**Affichage ou contournement d'un segment restreint**” à la page 108.
- Le repère  est affiché à la même position que votre domicile ou le point d'accès rapide, et la recherche d'itinéraire commence.
- Si une destination est déjà définie, effleurez **Rempl.**  pour supprimer la destination définie et en définir une nouvelle.
- Effleurez **Ajou.**  pour ajouter une destination (voir la section “**Ajout d'une destination**” à la page 114).



- L'icône de domicile qui apparaît sur l'écran de récupération de cartes est l'icône qui a été sélectionnée lorsque vous avez enregistré votre domicile.
- Les icônes qui apparaissent pour les points d'accès rapide **1** à **5** sont celles qui ont été sélectionnées lorsque les points ont été enregistrés.

2. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire

Définir à l'aide d'une méthode de récupération de cartes

1 Appuyez sur **DEST** .

2 Sélectionnez une méthode de récupération de cartes pour afficher la carte sur laquelle une destination doit être définie.

- Voir les sections “**Méthodes de récupération de cartes**” et “**Exécution d'opérations sur une carte récupérée**” (pages 58 et 97)



3 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant .
- Vous pouvez changer les conditions de recherche d'itinéraire en effleurant **Préf. itinéraire** . Voir les sections “**Définition des conditions de recherche d'itinéraire**” à la page 108 et “**Affichage ou contournement d'un segment restreint**” à la page 108.
- Le repère  est affiché dans la même position que  et la recherche d'itinéraire commence.
- Si une destination est déjà définie, effleurez **Rempl.**  pour supprimer la destination définie et en définir une nouvelle.
- Effleurez **Ajou.**  pour ajouter une destination (voir la section “**Ajout d'une destination**” à la page 114).



Recherche d'itinéraire

Définissez une destination pour lancer automatiquement une recherche d'itinéraire.

- Une recherche d'itinéraire se poursuit même si vous basculez sur un autre écran.
- Un itinéraire n'apparaît pas si la distance jusqu'à la destination est trop courte.
- Une fois la recherche d'itinéraire terminée, un écran d'affichage de tous les itinéraires indique tous les itinéraires entre l'emplacement actuel et la destination.

Affichage de tous les itinéraires

Une fois la recherche d'itinéraire terminée, un écran d'affichage de tous les itinéraires apparaît.

- Appuyez sur **NAVI** lorsque l'écran de tous les itinéraires apparaît ou n'utilisez pas l'appareil pendant au moins 3 secondes après avoir commencé à conduire ; le guidage routier commence automatiquement.

Affichages d'itinéraire

Les itinéraires sont affichés dans les 3 couleurs suivantes.

- **Bleu**
Affiche le segment actuel jusqu'à la destination suivante lorsqu'une ou plusieurs destinations sont définies.
- **Blanc avec un contour bleu**
Affiche les segments autres que le segment actuel lorsque plusieurs destinations sont définies.
- **Orange avec un contour bleu**
Affiche les segments restreints.
(Voir page 108)



- Écran affiché à la fin de la recherche d'itinéraire (affichage de tous les itinéraires)

2. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire

Affichage de tous les itinéraires et boutons tactiles

L'affichage de tous les itinéraires montre l'itinéraire entre l'emplacement actuel et la destination ainsi que la durée requise et la distance.

Vous pouvez en outre changer les itinéraires retournés et afficher les données de guidage dans cet écran.



■ Affichages

Les informations relatives à l'itinéraire sont affichées.

- ① **Affichage de la distance sur les autoroutes à péage**
Affiche la distance sur toutes les autoroutes à péage jusqu'à la destination.
- ② **Affichage de la distance sur les autoroutes**
Affiche la distance totale sur toutes les autoroutes jusqu'à la destination.
- ③ **Affichage des traversées en ferry/segments restreints**
Indique si l'itinéraire proposé jusqu'à la destination inclut les traversées en ferry, la distance du transport de voiture par train, ou les segments restreints par le temps/la saison.
- ④ **Affichage de la distance**
Affiche la distance totale sur toutes les routes jusqu'à la destination (ou jusqu'à la destination finale lorsque plusieurs destinations sont définies).
- ⑤ **Affichage du temps restant/de l'heure d'arrivée**
Affiche la durée requise jusqu'à la destination et l'heure d'arrivée estimée.
- ⑥ **Affichage de la distance restante**
Affiche la distance restante jusqu'à la destination tout au long de l'itinéraire affiché. Si vous vous écartez de l'itinéraire après le démarrage du guidage routier, l'affichage indique la distance jusqu'à la destination en ligne droite.

■ Boutons tactiles

Les opérations suivantes s'exécutent à l'aide des boutons tactiles de l'écran d'affichage de tous les itinéraires.

① 3 itinér

Effectuez votre sélection parmi les différents itinéraires affichés. (Voir page 112)

② Itinéraire

Changez les conditions de recherche d'itinéraire si l'écran de modification d'itinéraire est affiché.

Vous pouvez afficher l'écran de changement d'itinéraire pour changer les conditions de recherche ou ajouter une destination (Voir les pages 114 et 116).

③ Guidage

Vous pouvez lancer le guidage routier ou une démonstration. (Voir page 120)

Lorsque le guidage routier a commencé, l'affichage retourne à l'écran de l'emplacement actuel.

④

● Temps restant/Heure d'arrivée

Effleurez l'affichage pour permuter entre la durée requise jusqu'à la destination et l'heure d'arrivée. (Voir page 140)

● Distance restante

Si plus de 2 destinations sont définies, la destination affichée peut être changée en effleurant l'affichage de la distance restante (Voir page 140).

Si vous vous écarter de l'itinéraire après le démarrage du guidage routier, la distance jusqu'à la destination en ligne droite est indiquée.



- L'itinéraire retourné est un itinéraire de référence jusqu'à proximité de la destination. Cela ne garantit aucunement que cet itinéraire est le plus court, le plus rapide ou le moins embouteillé.
- La durée requise est calculée à partir de la vitesse moyenne de votre véhicule (Voir page 135). La durée requise réelle peut varier en fonction des conditions de conduite.
- Dans les situations suivantes, 3 itinéraires ne peuvent pas être affichés.
 - Lorsque 2 ou plusieurs destinations sont définies
 - Après le démarrage du guidage routier
- Un affichage de tous les itinéraires peut apparaître, même après le démarrage du guidage routier. (Voir page 140)

2. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire

Définition des conditions de recherche d'itinéraire

1 Effleurez **Itinéraire** dans l'écran d'affichage de tous les itinéraires ou l'écran de l'emplacement actuel.

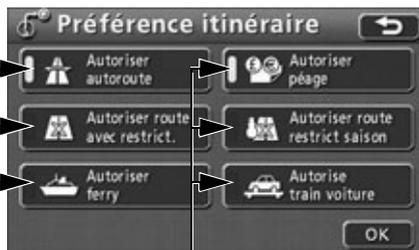
2 Effleurez **Préf. Itinéraire**.

3 Effleurez les boutons pour activer les préférences d'itinéraire. Les voyants lumineux de fonctionnement correspondants s'allument.

- Les voyants lumineux de fonctionnement s'éteignent lorsque vous recherchez un itinéraire sans conditions.

4 Effleurez **OK**.

- Une recherche d'itinéraire est lancée.



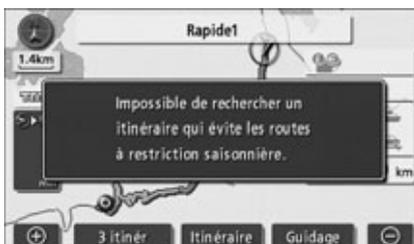
Voyants lumineux de fonctionnement

Affichage ou contournement d'un segment restreint

Lorsqu'un itinéraire comprend des segments restreints par date/heure et des segments restreints pendant des périodes prolongées (comme les routes fermées en hiver), ces segments sont représentés par un itinéraire orange avec un contour bleu.

Il est possible qu'un message s'affiche à l'écran lorsque cette condition se produit.

- Lorsque les segments restreints ne sont pas inclus dans les données de la carte, ces segments ne changent pas de couleur et aucun message n'est affiché.



●Affichage des segments restreints par le temps

Contournement d'un segment restreint

1 Effleurez **Itinéraire** dans l'écran d'affichage de tous les itinéraires ou l'écran de l'emplacement actuel.

2 Effleurez **Préf. Itinéraire**.

3 Pour rechercher un itinéraire qui contourne les routes à restriction temporelle, effleurez **Autoriser route avec restrict.**.

Pour rechercher un itinéraire qui contourne les routes à restriction saisonnière, effleurez **Autoriser route restrict saison**.

Lorsque ces boutons sont effleurés, leur voyant lumineux de fonctionnement respectif s'éteint.

- Pour rechercher un itinéraire autorisant toutes les routes restreintes, allumez tous les voyants lumineux de fonctionnement.

4 Effleurez **OK**.

- Une recherche d'itinéraire est lancée.



Voyants lumineux de fonctionnement

2. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire

Réglage de l'affichage des messages de restriction

Vous pouvez choisir d'afficher (ON) ou non (OFF) le message vous avertissant qu'une recherche d'itinéraire inclut des segments restreints.

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **On** ou **Off** pour Notif. restriction circulation.

- Le bouton effleuré brille davantage.

3 Effleurez **OK** .



Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

Affichage des données de l'itinéraire (informations sur le guidage routier)

L'itinéraire jusqu'à une destination peut être segmenté par points définis, entrées/sorties d'autoroute, noms de rues sur l'itinéraire et liste des distances pour chaque segment affiché. Une carte de la zone de départ ou de la zone de destination peut également être affichée.

1 Effleurez **Aff carte** dans l'écran de l'emplacement actuel.

2 Effleurez **Vue itinéraire**.

- L'écran d'affichage de tous les itinéraires apparaît.

3 Effleurez **Chgt dir**.

- L'affichage des données de l'itinéraire est divisé en entrées et sorties d'autoroute, en croisements, en destinations et en tournants sur la route.
- L'affichage des données de l'itinéraire indique les noms de route, les distances et les directions aux croisements.

4 Effleurez **Carte**.

- La carte de chaque point est affichée.



ATTENTION

- Si l'emplacement actuel figure sur l'itinéraire, le repère de positionnement du véhicule  apparaît sur l'écran des données de l'itinéraire.
- Si l'emplacement actuel ne se trouve pas sur l'itinéraire (si vous vous êtes écarté de l'itinéraire), l'affichage donne uniquement des informations relatives à l'itinéraire initial.

2. Définition d'une destination et recherche d'un itinéraire

Affichage simultané de 3 itinéraires (fonction de recherche de 3 itinéraires)

Lorsque vous définissez une destination, le système recherche les itinéraires recommandés et montre un affichage de tous les itinéraires de votre emplacement actuel jusqu'à la destination. Un total de 3 itinéraires recommandés est affiché (Rapide1, Rapide2 et Court) et vous pouvez en sélectionner un.

1 Effleurez **3 itinér** dans l'écran d'affichage de tous les itinéraires.

- 3 itinéraires sont affichés dans des couleurs différentes ainsi que la distance et la durée requise pour chaque itinéraire.

2 Effleurez le nom de l'itinéraire.

- L'itinéraire sélectionné est affiché et l'écran d'affichage de tous les itinéraires apparaît.



- Effleurez **Info.** pour afficher la durée requise et la distance pour les 3 itinéraires.

- ① Durée requise
- ② Distance totale
- ③ Distance sur les autoroutes à péage
- ④ Distance sur les autoroutes
- ⑤ Distance des traversées en ferry
- ⑥ Distance pour le transport de voiture par train

	Rapid1	Rapid2	Court
①	2 h 23 min	2 h 48 min	3 h 9 min
②	233 km	248 km	201 km
③	0,0 km	0,0 km	0,0 km
④	225 km	206 km	123 km
⑤	0,0 km	0,0 km	0,0 km
⑥	0,0 km	0,0 km	0,0 km



ATTENTION

- Dans les situations suivantes, les 3 itinéraires n'apparaissent pas simultanément.
 - Lorsque 2 ou plusieurs destinations sont définies
 - Après le démarrage du guidage routier
- Reportez-vous à la section **“Relancer une recherche d'itinéraire”** à la page 143 pour des informations sur les caractéristiques des 3 itinéraires.
- La durée requise est calculée à partir de la vitesse moyenne de votre véhicule (Voir page 135). De légers écarts sont donc possibles en fonction des conditions de conduite.

3. Modification de l'itinéraire retourné

Lorsque la recherche retourne un itinéraire, vous pouvez le modifier de plusieurs manières, comme par exemple en ajoutant une destination.

- Effleurez **Itinéraire** (**Itiné.**) sur l'écran d'affichage de tous les itinéraires ou l'écran de l'emplacement actuel (pendant le guidage routier) pour afficher l'écran de modification d'itinéraire.

Définissez la méthode de modification d'itinéraire à partir de cet écran.

- Écran d'affichage de tous les itinéraires



Itinéraire

- Écran de l'emplacement actuel



Itiné.



- Écran de modification d'itinéraire

- Ajout d'une destinationPage 114
- Changement des conditions de recherche par segmentPage 116
- Changement de l'ordre des destinationsPage 117
- Suppression d'une destinationPage 118



Ces opérations ne peuvent pas être effectuées si aucune destination n'est définie.

3. Modification de l'itinéraire retourné

Ajout d'une destination

Lorsque vous avez défini une destination, vous pouvez ensuite définir 5 destinations supplémentaires maximum.

Ajoutez une destination dans les situations suivantes.

- Lorsque vous définissez un point de transit entre l'emplacement actuel et la destination définie.
- Lorsque vous remplacez la destination définie par un point de transit et définissez une nouvelle destination.

En utilisant la même méthode que celle qui vous a servi à définir une destination, effleurez **Ajou.** pour ajouter une destination (voir les sections “**Définir en déplaçant directement la carte**” à la page 101, “**Définir à l'aide d'un point enregistré**” à la page 103 et “**Définir à l'aide d'une méthode de récupération de cartes**” à la page 104).

1 Effleurez **Itinéraire**.

2 Effleurez **Ajou.** pour la Destination.



3 Sélectionnez la méthode de récupération de cartes pour afficher la carte sur laquelle une destination doit être définie.

- “Méthodes de récupération de cartes” et “Exécution d'opérations sur une carte récupérée” (pages 58 et 97).



- Vous pouvez définir des destinations à l'aide de cartes détaillées ayant un taux de réduction inférieur à 500 m.
- Les destinations définies sont automatiquement enregistrées (jusqu'à 100 points) et peuvent permettre de récupérer une carte lorsque vous définissez une destination. Lorsque vous dépassez 100 points, l'entrée la plus ancienne est supprimée à chaque saisie d'une nouvelle. Les points inutiles peuvent être supprimés (Reportez-vous à la section “**Effacement d'archives de destination**” à la page 179).
- Lorsque 2 ou plusieurs destinations sont définies, **Réorg.** apparaît.

4 Effleurez **Conf.** .

- Le repère  apparaît dans la même position que .
- Vous pouvez définir 5 destinations maximum.
- Si 5 destinations sont déjà définies, supprimez-en une et continuez.



5 Effleurez **Ajou.** pour le segment auquel vous souhaitez ajouter une destination.

- Une recherche d'itinéraire est lancée.



3. Modification de l'itinéraire retourné

Changement des conditions de recherche par segment

Vous pouvez changer les conditions de recherche par segment et relancer une recherche.

- 1 Effleurez **Itinéraire** .
- 2 Effleurez **Critères recherc.** .
- 3 Effleurez les conditions de recherche préférées pour chaque itinéraire.
- 4 Effleurez **OK** .
 - Une recherche d'itinéraire est lancée.



- Reportez-vous à la section “**Relancer une recherche d'itinéraire**” à la page 143 pour des informations sur les conditions de recherche.
- **Rapide1** et **Rapide2** sont affichés uniquement pour le segment qui va de l'emplacement actuel jusqu'à la destination suivante.

Changement de l'ordre des destinations

Vous pouvez changer l'ordre de plusieurs destinations et relancer une recherche.

- 1 Effleurez **Itinéraire** .
- 2 Effleurez **Réorg.** pour la Destination.



- 3 Effleurez les noms de destinations dans l'ordre dans lequel vous souhaitez arriver après avoir quitté l'emplacement actuel.

- Le nouvel ordre apparaît à droite des noms de destinations sélectionnés.
- En cas d'erreur, effleurez **Annuler** pour supprimer le nom de destination sélectionné.



- 4 Effleurez **OK** .
 - Une recherche d'itinéraire est lancée.
 - Lorsque le nouvel ordre des destinations a été déterminé, l'écran de modification d'itinéraire apparaît automatiquement après 3 secondes environ sans que vous effleurez **OK** .
 - Lorsque vous souhaitez changer une seule destination sans effleurer tous les noms de destinations, effleurez uniquement la destination que vous souhaitez changer, puis effleurez **OK** pour faire avancer la destination d'un rang dans l'ordre.

3. Modification de l'itinéraire retourné

Suppression d'une destination

Vous pouvez supprimer plusieurs destinations définies. Il est également possible de supprimer toutes les destinations en même temps.

Suppression à l'aide de **Itinéraire**

- 1 Effleurez **Itinéraire** .
- 2 Effleurez **Effacer** pour la Destination.
 - Si une seule destination est définie, l'écran indiqué à l'étape 4 apparaît.



- 3 Effleurez le nom de destination que vous souhaitez annuler.
 - Effleurez **Tout eff** pour supprimer toutes les destinations.



- 4 Effleurez **Oui** .
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.
 - Lorsque toutes les destinations ont été supprimées et qu'un seul point est défini, l'écran de l'emplacement actuel apparaît.



Si toutes les destinations sont supprimées, vous ne pourrez pas relancer le guidage routier. Vous devez définir une nouvelle destination pour activer le guidage routier.

5 Effleurez **OK** .

- Une recherche d'itinéraire est lancée.



Suppression à partir de l'écran de la carte

1 Effleurez le repère de la destination sur l'écran de la carte.

2 Effleurez **Info.** .



3 Effleurez **Effacer** .



4 Effleurez **Oui** .



4. Démarrage, pause et relance du guidage routier

Lancement du guidage routier

Une fois la recherche d'itinéraire terminée, l'écran d'affichage de tous les itinéraires apparaît. Effleurez **Guidage** dans l'écran d'affichage de tous les itinéraires pour lancer le guidage routier. Vous pouvez mettre le guidage routier en pause et le relancer.

1 Effleurez **Guidage** dans l'écran d'affichage de tous les itinéraires.

- Le guidage routier démarre.
- Si **NAVI** est effleuré lorsque la carte de tous les itinéraires apparaît ou si vous n'utilisez pas l'appareil pendant au moins 3 secondes après avoir commencé à conduire, le guidage routier commence.



Démonstration

Une fois la recherche d'itinéraire terminée, vous pouvez regarder une démonstration avant de lancer le guidage routier.

1 Effleurez et maintenez **Guidage** pendant au moins 3 secondes.

2 Appuyez sur **NAVI** (ou **NAVI MENU** / **DEST**) pendant la démonstration.

- La démonstration s'arrête.
- Si vous commencez à conduire pendant la démonstration, celle-ci s'arrête et le guidage routier commence.



●Écran de la démo en cours



- Vous pouvez visualiser la démonstration (démo) dans l'écran de la carte de tous les itinéraires, qui apparaît lorsque les réglages de destination et la recherche d'itinéraire sont achevés (avant le lancement du guidage routier). La démonstration n'est toutefois pas possible pendant la conduite.
- Pour accélérer la démonstration, augmentez le taux de réduction (Reportez-vous à la section "**Changement du taux de réduction de la carte**" à la page 37).
- Pour décélérer la démonstration, diminuez le taux de réduction (Reportez-vous à la section "**Changement du taux de réduction de la carte**" à la page 37).

Pause et relance du guidage routier

1 Effleurez **Suspendre guidage** dans l'écran menu.

- Les destinations ne seront pas supprimées si le guidage routier est en pause.
- Pour relancer le guidage routier, effleurez **Reprendre guidage** dans l'écran menu.



5. Guidage routier

Lorsque la recherche d'itinéraire est terminée, vous pouvez lancer le guidage routier pour l'itinéraire souhaité.

Conduisez en vous dirigeant vers votre destination et l'appareil vous guidera tout au long de l'itinéraire.

Écran du guidage routier

En plus des affichages simple écran et écran divisé, il est également possible d'afficher les écrans des flèches, des changements de direction et de la boussole pendant le guidage routier. Lorsque vous conduisez sur une route locale et arrivez à environ 400 m d'une intersection indiquée par un point d'instruction, l'affichage agrandi de l'intersection apparaît automatiquement.

Lorsque vous conduisez sur l'autoroute, l'écran du croquis de l'autoroute apparaît et l'écran de guidage aux croisements d'autoroute apparaît automatiquement lorsque vous arrivez à environ 1 km d'un croisement.



● Écran des flèches



● Écran des changements de direction



● Écran de la boussole



● Écran d'affichage agrandi de l'intersection



● Écran du croquis de l'autoroute



● Écran de guidage aux croisements d'autoroute

- Écran des flèches (voir ci-dessous)
- Écran des changements de direction (page 124)
- Écran de la boussole (page 126)
- Écran d'affichage agrandi de l'intersection (page 128)
- Écran du croquis de l'autoroute (page 130)
- Écran de guidage aux croisements d'autoroute (page 132)

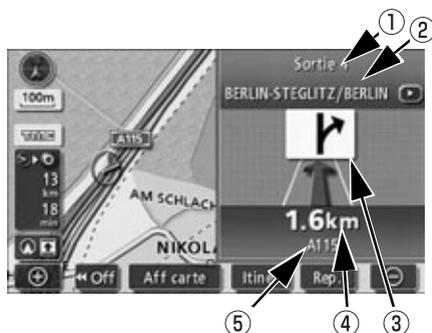
Les écrans ci-dessus constituent des exemples d'écrans qui apparaissent pendant le guidage routier.

Certains écrans ne s'afficheront pas en fonction des conditions de conduite.

Écran des flèches

Les noms des routes empruntées ainsi que la direction et la distance des intersections peuvent être affichés.

- ① Numéro de sortie ou nom de rue contenant un nombre
- ② Direction suivante
- ③ Changement de direction
- ④ Distance jusqu'au prochain tournant
- ⑤ Nom de la rue empruntée



Affichage de l'écran des flèches

1 Effleurez .

2 Effleurez .

- L'écran des flèches apparaît.



5. Guidage routier

Annulation de l'écran des flèches

1 Effleurez  .



2 Effleurez  pour afficher la carte normale.

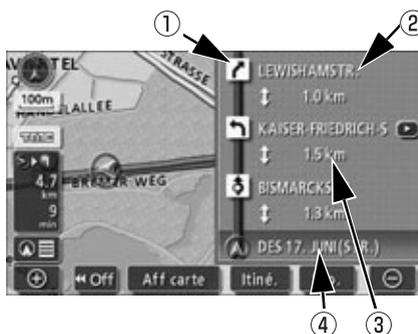
- Effleurez  dans cet écran pour restaurer l'écran des flèches.



Écran des changements de direction

Vous pouvez afficher les noms des intersections et les distances jusqu'à ces intersections pour les 3 prochaines intersections.

- ① Nom de la prochaine rue ou nom de la prochaine destination
- ② Changement de direction
- ③ Distance jusqu'au prochain tournant
- ④ Nom de la rue empruntée



Affichage de l'écran des changements de direction

1 Effleurez .

2 Effleurez .

- L'écran des changements de direction apparaît.



Annulation de l'écran des changements de direction

1 Effleurez .

2 Effleurez  pour afficher la carte normale.

- Effleurez  dans cet écran pour restaurer l'écran des changements de direction.



5. Guidage routier

Écran de la boussole

L'orientation actuelle du véhicule, le nom de la route et la latitude/longitude de l'emplacement actuel et de la destination peuvent être affichés.

① **Affichage de l'orientation**

Affiche le cap du véhicule.

② **Affichage des données de l'emplacement actuel**

Affiche le nom de la rue et la latitude/longitude à l'emplacement actuel.

③ **Affichage des données de destination**

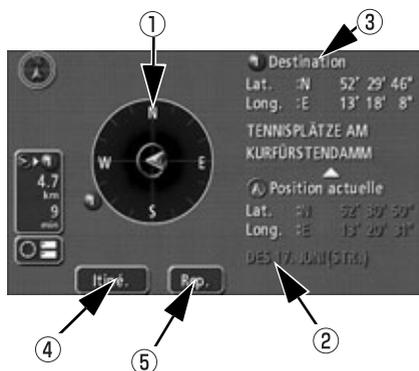
Affiche le nom de la rue, la latitude/longitude et le nom du PDI à la destination.

④ **Itiné.**

Affiche un écran permettant de changer l'itinéraire.

⑤ **Rep.**

Enregistre l'emplacement actuel en tant que point mémoire.



Affichage de l'écran de la boussole

1 Effleurez  .

2 Effleurez  .

● L'écran de la boussole apparaît.



Annulation de l'écran de la boussole

1 Effleurez  .



2 Effleurez  pour afficher la carte normale.

- Effleurez  dans cet écran pour restaurer l'écran de la boussole.



5. Guidage routier

Écran d'affichage agrandi de l'intersection

Lorsque vous approchez d'une intersection (à environ 400 m), l'écran d'affichage agrandi de l'intersection apparaît automatiquement.

① **Guidage de changement de voie**

Affiche les voies de dépassement ou les voies d'intersection. (Les voies recommandées sont affichées en bleu.)

② **Nom de la prochaine rue**

Affiche les noms des routes aux intersections et aux croisements.

③ **Distance jusqu'à l'intersection**

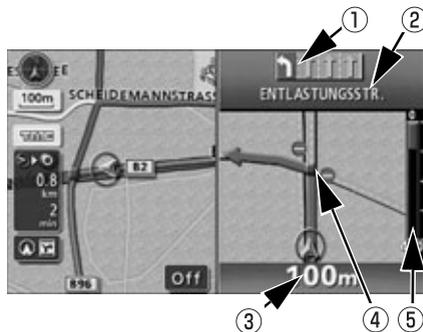
La distance jusqu'à l'intersection est indiquée.

④ **Points d'instruction**

Affiche le guidage à l'intersection.

⑤ **Distance restante en mètres**

Affiche la distance restante jusqu'à l'intersection.



- Le guidage à l'intersection n'est pas disponible lorsque vous conduisez sur des routes secondaires.
- Les noms des routes et les informations sur les voies ne sont pas affichés pour les intersections sur lesquelles il n'existe aucune donnée sur la carte.
- Les noms des routes et les informations sur les voies qui sont affichés peuvent différer des conditions réelles des routes et des voies.
- Dans les situations suivantes, le guidage à l'intersection n'est pas activé :
 - Immédiatement après le démarrage du guidage routier
 - À proximité de la destination
- Le guidage à l'intersection peut démarrer avant ou après l'intersection.
- Si la prochaine intersection n'est pas loin, l'affichage agrandi de l'intersection est toujours affiché.
- Lorsque l'écran d'affichage agrandi de l'intersection apparaît, le nom de la route est affiché pour l'intersection. L'affichage agrandi n'apparaît pas avant ou à l'approche des intersections.

Annulation de l'affichage agrandi de l'intersection à l'aide de **Off**

- 1 Effleurez **Off**.
 - Appuyez sur **NAVI** dans cet écran pour restaurer l'écran d'affichage agrandi de l'intersection.



Annulation de l'affichage agrandi de l'intersection à l'aide de

- 1 Effleurez .
- 2 Effleurez  pour afficher la carte normale.
 - Effleurez  dans cet écran pour restaurer l'écran d'affichage agrandi de l'intersection.

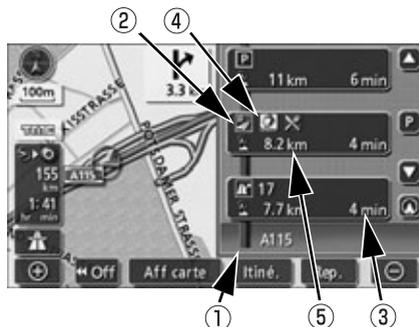


5. Guidage routier

Écran du croquis de l'autoroute

Lorsque vous conduisez sur une autoroute pendant le guidage routier, l'écran est automatiquement divisé en 2 parties (gauche et droite) et l'écran du croquis de l'autoroute apparaît à droite.

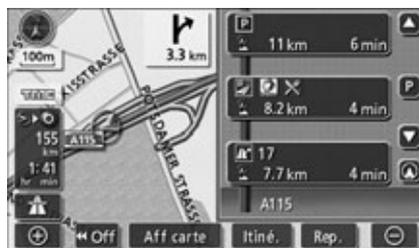
- ① **Affichage du nom de la route**
Affiche le nom de la route empruntée.
- ② **Affichage du croisement/parking**
Affiche les points d'intérêt proches d'un numéro de sortie d'autoroute et d'un nom de croisement.
- ③ **Heure d'arrivée estimée**
Affiche l'heure d'arrivée estimée à la destination.
- ④ **Affichage des installations/du numéro de sortie**
Affiche les installations disponibles.
- ⑤ **Affichage de la distance**
La distance à partir de l'emplacement actuel est affichée.



Utilisation de l'écran du croquis de l'autoroute

1 Effleurez ▲, ▼ ou un PDI.

- Les PDI sélectionnés sont ainsi changés.
- Effleurez **P** pour afficher une liste des zones de stationnement dans l'ordre de proximité avec l'emplacement actuel. Effleurez **P** de nouveau pour annuler l'opération.
- Lorsqu'un PDI est sélectionné, effleurez ↻.
- Effleurez le bouton du PDI pour afficher la carte locale autour du PDI. Effleurez ↶ pour revenir à l'écran initial.



Annulation de l'écran du croquis de l'autoroute

1 Effleurez 📍.

2 Effleurez 🗺️ pour afficher la carte normale.

- Consultez la section “**Écran du guidage routier**” à la page 122 pour des informations sur les boutons tactiles et leurs affichages correspondants.
- Si vous souhaitez réafficher l'écran du croquis de l'autoroute, effleurez 📍 de nouveau.



ATTENTION

- Les informations sur les PDI figurant sur la voie opposée ne sont pas affichées.
- L'heure d'arrivée estimée est calculée à partir de la vitesse moyenne définie pour votre véhicule (voir page 135). L'heure d'arrivée réelle peut varier en fonction des conditions de conduite.
- Si vous vous éloignez de la voie principale de l'autoroute, l'écran du croquis de l'autoroute peut disparaître.
- Lorsque vous approchez d'un échangeur de sortie ou d'un croisement pendant le guidage routier, l'écran de guidage aux croisements d'autoroute (voir page 132) apparaît automatiquement et l'écran du croquis de l'autoroute disparaît. Lorsque l'écran de guidage aux croisements d'autoroute disparaît, l'écran du croquis de l'autoroute réapparaît automatiquement.

5. Guidage routier

Écran de guidage aux croisements d'autoroute

Lorsque vous approchez d'un croisement d'autoroute pendant le guidage routier, l'écran de guidage aux croisements d'autoroute est automatiquement affiché sur l'écran de l'emplacement actuel (lorsque l'emplacement actuel se trouve sur l'itinéraire).

① Affichage du nom du croisement

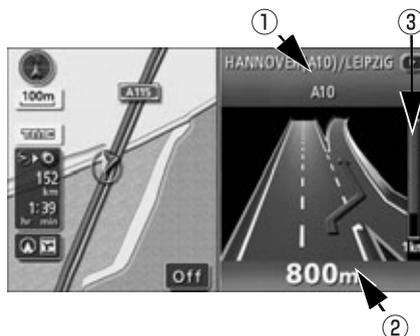
Le nom de la sortie/l'entrée de l'échangeur ou le nom de la direction du croisement est affiché.

② Distance entre l'emplacement actuel et l'entrée, la sortie ou le croisement

La distance jusqu'à l'intersection est indiquée. Elle diminue au fur et à mesure que vous vous en approchez.

③ Distance restante en mètres

Affiche la distance restante jusqu'au croisement.

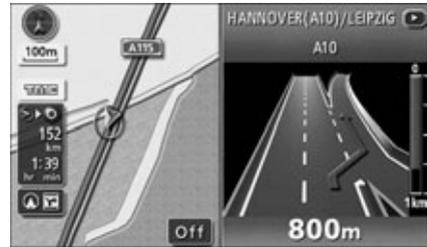


- Le guidage aux croisements d'autoroute n'est pas affiché pour les croisements pour lesquels il n'existe aucune donnée dans les données de la carte. De même, le nom du point de croisement risque de ne pas être indiqué même si l'écran de guidage aux croisements d'autoroute est affiché.
- Le nom du point de croisement affiché peut différer du nom réel du croisement.
- Dans les situations suivantes, le guidage aux intersections d'autoroute n'est pas activé:
 - Immédiatement après le démarrage du guidage routier
 - À proximité de la destination
- Le guidage aux intersections d'autoroute peut démarrer avant ou après l'intersection.
- Si la prochaine intersection n'est pas loin, l'écran de guidage aux croisements d'autoroute est toujours affiché.

Annulation de l'écran de guidage aux croisements d'autoroute à l'aide de **Off**

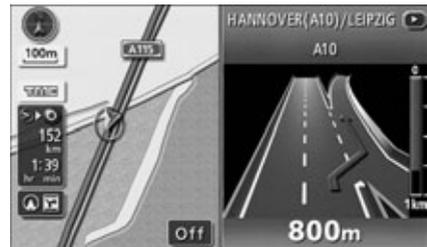
1 Effleurez **Off** .

- Appuyez sur **NAVI** pour réafficher l'écran de guidage aux croisements d'autoroute.



Annulation de l'écran de guidage aux croisements d'autoroute à l'aide de 

1 Effleurez  .



2 Effleurez  pour afficher la carte normale.

- Effleurez  dans cet écran pour restaurer l'écran de guidage aux croisements d'autoroute.



5. Guidage routier

Guidage des traversées en ferry

Les traversées en ferry sont indiquées par une ligne en pointillés.

- Le guidage vocal vous amène jusqu'au terminal du ferry.
- À la fin de la traversée en ferry, commencez à conduire pour réactiver automatiquement le guidage routier.



Guidage pour le transport de voiture par train

Le guidage pour le transport de voiture par train est affiché par une ligne de tirets (-----).

- Le guidage vocal vous accompagne jusqu'à ce que vous atteignez la gare de transport de voiture par train.
- Lorsque vous descendez du train de transport de voiture, conduisez votre véhicule pendant un moment. Le guidage routier reprend automatiquement.



Réglage de l'affichage de la durée requise/de l'heure d'arrivée

La durée requise pour atteindre votre destination est affichée à gauche de l'écran de l'emplacement actuel pendant le guidage routier (la durée est affichée uniquement si l'emplacement actuel figure sur l'itinéraire).

- Vous pouvez permuter l'affichage entre la durée requise et l'heure d'arrivée estimée. (Voir page 140)



● Affichage de la durée



La durée requise comprend le temps passé à bord d'un ferry ou d'un train de transport de voiture.

Réglage de la vitesse moyenne

Les heures suivantes sont calculées à partir de la vitesse moyenne de votre véhicule.

- Heure d'arrivée/Durée restante sur l'écran de l'emplacement actuel (page 16)
- Heure d'arrivée/Durée restante sur l'écran d'affichage de tous les itinéraires (page 105)
- Liste des durées requises pour les segments (affichage simultané de 3 itinéraires) (page 112)

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Changer vit.** pour la Durée prévue du trajet.



3 Réglez la vitesse pour chaque route.

- Effleurez **▶** pour augmenter la vitesse et **◀** pour la diminuer. (Chaque effleurement augmente ou diminue la vitesse de 5 km/h.)



4 Effleurez **OK**.



- La durée requise est calculée à partir de la vitesse moyenne de votre véhicule. La durée requise réelle peut varier en fonction des conditions de conduite.
- Lorsque vous vous écartez de l'itinéraire défini, le repère de direction de la destination  apparaît.
- Lorsque vous atteignez la vitesse maximum (Autoroute/Nationale/En ville: 200 km/h) ou minimum (5 km/h), le bouton **▶** et/ou **◀** apparaît en gris et ne peut pas être utilisé.
- Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.
- Effleurez **Défaut** dans l'écran de changement de vitesse pour rétablir toutes les valeurs de vitesse sur leurs réglages par défaut (Autoroute: 100 km/h, Nationale: 60 km/h, En ville: 30 km/h).

5. Guidage routier

Guidage vocal

Si vous approchez d'une intersection, d'un croisement, d'une entrée/sortie d'échangeur (bretelle) ou d'une destination pendant le guidage routier, le guidage vocal annonce la distance restante jusqu'à ce point et l'une des 10 différentes indications de tournant (tout droit, à droite, à gauche, légèrement à droite, légèrement à gauche, tout de suite à droite, tout de suite à gauche, demi-tour, rester à droite, rester à gauche). Le guidage vocal est effectué par voix PCM (voix humaine).

- 1 Appuyez sur **NAVI** pour recevoir une mise à jour du guidage vocal indiquant la distance restante jusqu'à l'intersection.

[Exemple de guidage vocal pendant le guidage routier]

● Guidage vocal aux intersections

Lorsque vous approchez d'une intersection, le guidage vocal indique la distance restante et des indications de conduite.

- ◆ Exemple de guidage vocal:
 - Dans XX km, tournez à XX.

● Guidage vocal aux croisements d'autoroute

Lorsque vous conduisez sur une autoroute, les croisements sont indiqués dans un affichage agrandi et la direction est annoncée vocalement.

- ◆ Exemple de guidage vocal:
 - Dans XX km, prenez la sortie de droite XX.



Dans un quart de mile, tournez à droite.



- Utilisez le guidage vocal uniquement comme référence.
- Le guidage vocal est constamment mis à jour au fur et à mesure de la progression du véhicule. Par exemple, si vous appuyez sur **NAVI** quelques instants après avoir entendu "Dans un demi-mile, tournez à droite" pendant la conduite, vous entendrez le guidage mis à jour "Dans un quart de mile, tournez à droite."
- Le guidage vocal commence lorsque vous définissez le guidage vocal automatique sur **On**. (Voir page 138).
- Les exemples ci-dessous constituent les annonces de guidage vocal les plus courantes et peuvent différer selon le raccordement des routes de votre itinéraire.

[Exemple de guidage vocal à proximité de la destination]

◆ Exemple de guidage vocal:

- Votre destination se trouve devant vous.
- Vous êtes arrivé à destination.

Le guidage routier est désormais terminé.

5. Guidage routier

Réglage du guidage vocal automatique

La fonction de guidage vocal automatique peut être activée (ON) ou désactivée (OFF).

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **On** ou **Off** pour le Guidage vocal auto.

- Le bouton effleuré brille davantage.

3 Effleurez **OK**.



- Si la position de votre véhicule n'est pas indiquée avec précision, le guidage vocal peut ne pas démarrer ou, dans certains cas, être retardé ou annoncer une instruction inadéquate.
- Vous pouvez régler le volume du guidage vocal (Voir page 29). Sélectionnez **Off** pour désactiver le guidage vocal.
- Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

Guidage dans tous les modes

Le guidage routier se poursuit sans guidage vocal même lorsque vous passez à d'autres modes, comme les affichages d'écrans autres que l'écran de navigation. Le guidage vocal peut toutefois être activé dans d'autres modes.

Réglage du guidage vocal dans tous les modes

- 1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **On** ou **Off** pour le Guid. vocal tous modes.
 - Lorsque vous l'effleurez, le bouton tactile brille davantage.
- 3 Effleurez **OK**.



Affichage des informations de destination

Lorsque vous arrivez à moins de 100 m de votre destination, le nom de la destination et d'autres informations sont affichés.

- Effleurez **Off** pour masquer l'affichage des informations de destination.
- Si la destination constitue un point de transit, les informations de destination disparaissent dès que vous avez franchi ce point.

Affichage des informations de destination



Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

6. Exécution d'opérations sur l'itinéraire guidé

Réaffichage de l'affichage de tous les itinéraires

Vous pouvez faire apparaître l'affichage de tous les itinéraires depuis le point de départ jusqu'à la destination.

1 Effleurez **Aff carte** lorsqu'une carte est affichée à l'écran.

2 Effleurez **Vue itinéraire**.

- L'écran d'affichage de tous les itinéraires apparaît.
- Reportez-vous à la section "**Affichage de tous les itinéraires et boutons tactiles**" à la page 106 pour des détails sur l'écran d'affichage de tous les itinéraires.
- Effleurez **Guidage** pour afficher l'écran de l'emplacement actuel.



Changement de l'affichage de l'heure d'arrivée/de la durée restante/de la distance restante

● **Durée restante/Heure d'arrivée**

Effleurez l'affichage pour permuter entre la durée restante et l'heure d'arrivée.

● **Distance restante**

Si plus de 2 destinations sont définies, la destination affichée peut être changée en effleurant l'affichage de la distance restante.

Si vous vous écartez de l'itinéraire après le démarrage du guidage routier, la distance jusqu'à la destination en ligne droite est indiquée.

1 Effleurez le bouton de l'heure d'arrivée/de la distance restante.

- Si 2 destinations sont définies, effleurez le bouton de l'heure d'arrivée/de la distance restante pour permuter entre les deux.
- Si 2 destinations ou plus sont définies, l'heure d'arrivée/la distance restante pour chaque destination sont affichées.
- Vous ne pouvez pas permuter entre les destinations si vous vous êtes écarté de l'itinéraire défini.



Affichage de la durée requise/de la distance restante

2 Effleurez l'affichage de la distance restante pour la destination préférée.

- Effleurez **Affich. heure arrivée** pour afficher l'heure d'arrivée estimée à votre destination.



Défilement sur l'itinéraire

L'écran de la carte affichant l'itinéraire guidé peut être déplacé pour afficher la destination, le point de départ ou d'autres PDI définis.

Lancement du défilement sur l'itinéraire

1 Effleurez **Aff carte** lorsqu'une carte est affichée à l'écran.

2 Effleurez **Aperçu itinéraire**.

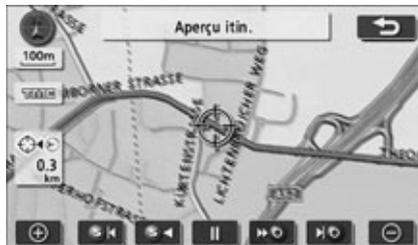
3 Effleurez les boutons tactiles de défilement (, ,  ou ).



6. Exécution d'opérations sur l'itinéraire guidé

Opérations de l'écran de défilement sur l'itinéraire

- Effleurez **II** pour mettre en pause le défilement de la carte.
- Appuyez sur **NAVI** pour arrêter le défilement sur l'itinéraire.
- Effleurez **▶▶** ou **◀◀** pour déplacer la carte plus rapidement.



- Si aucun itinéraire n'est affiché sur la carte, vous ne pourrez pas lancer le défilement sur l'itinéraire.
- L'affichage d'écran divisé est annulé pendant le défilement sur l'itinéraire. Vous pourrez rétablir l'affichage d'écran divisé en appuyant sur le bouton **NAVI**.
- Si vous défilez jusqu'à la prochaine destination:
 - Utilisez le bouton **▶▶** pour déplacer la carte jusqu'à la prochaine destination.
 - Utilisez le bouton **◀◀** pour ramener la carte au point de départ (destination précédente).
 - Utilisez le bouton **▶▶** pour afficher la carte de la prochaine destination.
 - Utilisez le bouton **◀◀** pour afficher la carte du point de départ (carte de la destination précédente).
- Vous pouvez indiquer que les informations de destination doivent s'afficher lorsqu'une destination est atteinte. (Voir page 139).
- Le défilement sur l'itinéraire peut s'arrêter selon la carte affichée.

7. Relancer une recherche d'itinéraire

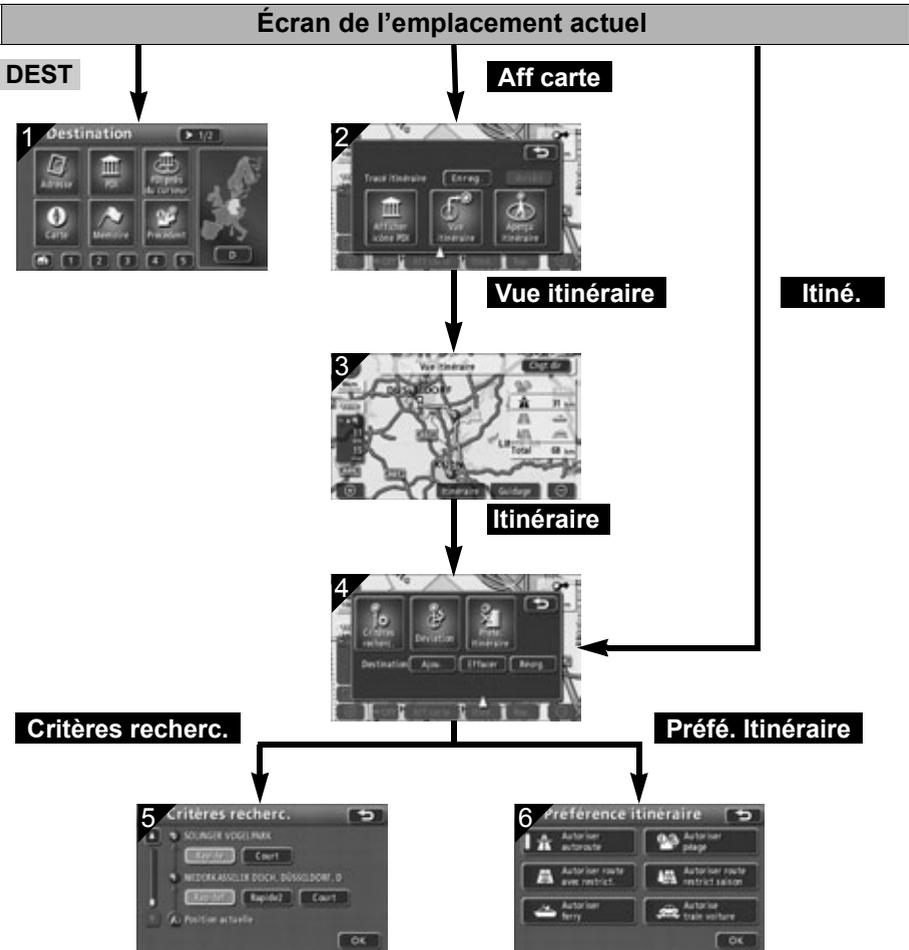
Relancer une recherche d'itinéraire

Pendant le guidage routier, vous pouvez définir des destinations supplémentaires, changer des conditions de recherche et relancer la recherche d'itinéraire.

Utilisez **Itinéraire**, **Itiné.** ou **DEST** pour changer l'itinéraire.

Vous pouvez relancer une recherche d'itinéraire à partir des écrans suivants.

- Tournez la page pour des informations concernant les boutons tactiles apparaissant sur chaque écran.



7. Relancer une recherche d'itinéraire

Numéro d'écran	Élément/bouton(s) tactile(s)	Fonctions	Page
1	Récupération de cartes	Récupérez la carte de votre choix. Définissez ou ajoutez une destination.	58
2	Vue itinéraire	Faites apparaître l'affichage de tous les itinéraires.	140
3	Itinéraire	Affichez l'écran de modification d'itinéraire.	113
4	Ajou. , Effacer ou Réorg. une destination ou une destination de transit	Ajoutez, changez l'ordre ou supprimez des destinations.	114 117 118
	Critères recherc.	Affichez l'écran de réglage des conditions de recherche.	116
	Déviation	Recherchez un itinéraire qui contourne l'itinéraire guidé devant vous.	145
	Préf. Itinéraire	Affichez l'écran de réglage des préférences d'itinéraire.	108
5	Critères recherc.	Définissez les conditions de recherche pour chaque segment.	116
6	Préf. itinéraire	Indiquez si vous souhaitez inclure des autoroutes, des autoroutes à péage, tous les segments restreints ou les traversées en ferry dans une recherche d'itinéraire.	108

Types d'itinéraire	Conditions de recherche
Rapide1	Recherchez un itinéraire général de l'emplacement actuel jusqu'à la destination suivante.
Rapide2	Recherchez un autre itinéraire de l'emplacement actuel jusqu'à la destination suivante.
Court	Recherchez l'itinéraire le plus court de l'emplacement actuel jusqu'à la destination suivante.

Ajout d'une déviation

Vous pouvez relancer une recherche pour un itinéraire qui emprunte une déviation à partir de la route guidée. Vous pouvez également désigner des déviations qui évitent certaines conditions routières.

1 Effleurez **Itinéraire** lorsqu'une carte est affichée à l'écran.

2 Effleurez **Déviati**on .



3 Effleurez **1 km** , **3 km** , **5 km** ou **Itin. complet** .

- Une recherche est lancée pour trouver un itinéraire qui dévie de la distance sélectionnée.
- Effleurez **Itin. complet** pour rechercher un itinéraire qui dévie de l'itinéraire sélectionné.
- Vous pouvez rechercher un itinéraire qui évite le trafic actuel en effleurant **Autour trafic** lorsque vous recevez des informations RDC-TMC sur l'itinéraire.
- Lorsque vous conduisez sur l'autoroute, sélectionnez entre **5 km** , **15 km** ou **25 km** .



1. Qu'est-ce que l'enregistrement de points?

Il est possible d'enregistrer des points sur la carte comme votre domicile, des points mémoire, et des points d'accès rapide en tant que points mémoire. Il est possible d'enregistrer jusqu'à 106 points, y compris 1 domicile et 5 points d'accès rapide. Il est également possible d'enregistrer des points détours (jusqu'à 10) afin que lorsque vous lancez une recherche d'itinéraire, la recherche retourne un itinéraire évitant ces points.

Vous pouvez sélectionner parmi 46 icônes et 4 types d'alarme vocale lorsque vous enregistrez des points mémoire. Vous pouvez également définir un nom et un numéro de téléphone pour chaque point (à l'exclusion des points détours). Ces points mémoire enregistrés peuvent ensuite être récupérés lorsque vous affichez une carte ou lancez une recherche d'itinéraire.

Les points enregistrés par erreur peuvent être corrigés ou supprimés.

(Si 106 points mémoire et 10 points mémoire détours sont déjà enregistrés, supprimez les points inutiles avant d'en enregistrer de nouveaux.)

Points mémoire

Les points mémoire (y compris le domicile et les points d'accès rapide) peuvent être réagencés et affichés par type enregistré, icône ou dans l'ordre d'enregistrement. Ils peuvent ensuite être récupérés et sélectionnés dans une liste lors d'une recherche de points.

Points mémoire avec alarme vocale

Les réglages suivants s'appliquent aux points mémoire avec alarmes vocales.

① **Réglage annonçant un point proche par le son ou la parole**
Cloche, Carillon, Boîte à musique

② **Réglage annonçant un point proche et la direction d'approche**
Cloche (avec direction)

Domicile

Vous pouvez enregistrer un point comme votre domicile et utiliser une seule opération pour trouver un itinéraire de retour jusqu'à cet emplacement. **Il est recommandé d'enregistrer ce point en premier.**

Points d'accès rapide

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 points d'accès rapide et les affecter à des boutons tactiles pour faciliter la recherche de points géographiques. Vous pouvez lancer une recherche d'itinéraire avec une seule opération à l'aide de points d'accès rapide.

Zone à éviter

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 10 points mémoire détours sous des noms séparés et avec des distances de détour.



Les icônes des points mémoire détours ne peuvent pas être modifiées.

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Enregistrement/correction/effacement de votre domicile

Un seul point sur la carte peut être enregistré comme votre domicile.

Enregistrez votre domicile pour pouvoir effectuer une recherche d'itinéraire vers votre domicile à l'aide d'un seul bouton dans l'écran de réglage de destination. (Voir page 103)

Enregistrement de votre domicile

1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Enreg.** pour le Domicile.

3 Sélectionnez la méthode de récupération de cartes pour faire apparaître la carte sur laquelle doit être enregistré votre domicile.

- Voir les pages 58 et 97, “Méthodes de récupération de cartes” et “Exécution d'opérations sur une carte récupérée”.

4 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant .



- Vous pouvez enregistrer des points à l'aide d'une carte détaillée ayant un taux de 500 m.
- **Editer** et **Effacer** peuvent être utilisés uniquement si un point mémoire est déjà enregistré.

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

5 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)



6 Effleurez **OK**.



L'icône que vous enregistrez apparaîtra dans l'écran de récupération de cartes à la place du bouton .

Correction de votre domicile

Correction à partir de l'écran Menu

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Editer** pour les Points mémoire.
- 3 Effleurez  .



2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

4 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Effleurez **Eff.** pour changer le type de point mémoire.
 - Effleurez **Oui** pour le remplacer par un point mémoire permanent.
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.
- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Changement d'emplacement (page 159)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)



5 Effleurez **OK**.

Correction à partir de l'affichage de la carte

1 Effleurez l'icône indiquant votre domicile sur la carte.



2 Effleurez **Info.**



3 Effleurez **Editer** .



4 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Effleurez **Eff.** pour changer le type de point mémoire.
 - Effleurez **Oui** pour le remplacer par un point mémoire permanent.
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.
- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)



5 Effleurez **OK** .



2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Effacement de votre domicile

Effacement à partir de l'écran Menu

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Effacer** pour le Domicile.
- 3 Effleurez **Oui** .
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.
 - Votre domicile peut être supprimé de l'écran de la liste des points mémoire (Voir la section "**Effacement d'un point mémoire**" à la page 165).



Suppression à partir de l'écran de la carte

1 Effleurez le repère enregistré comme votre domicile sur la carte.



2 Effleurez **Info.**



3 Effleurez **Effacer**.



4 Effleurez **Oui**.



2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Enregistrement de points mémoire

Il est possible d'enregistrer jusqu'à 106 points (points de repère) sur une carte, y compris 1 domicile et 5 points d'accès rapide. Si 106 points sont déjà enregistrés, effacez d'abord les points mémoire inutiles, puis continuez.

L'enregistrement de points mémoire vous permet de:

- Afficher l'icône et le nom du point mémoire sur la carte.
- Faire retentir une alarme annonçant l'approche d'un point.
- Récupérer des cartes correspondant aux points mémoire lorsque vous définissez une destination (Voir page 88).

Enregistrement par touche unique

Des points mémoire peuvent être enregistrés sur la carte affichée.

- 1 Effleurez la position sur la carte où se trouve le point mémoire que vous souhaitez enregistrer.

- Il n'est pas nécessaire de faire défiler la carte lorsque vous enregistrez l'emplacement actuel.

- 2 Effleurez **Rep.**

- Le point mémoire  est affiché à la position  ou .



- Vous pouvez enregistrer des points à l'aide d'une carte détaillée ayant un taux de 500 m maximum (à l'exclusion d'un enregistrement par touche unique).
- Selon l'emplacement, l'adresse indiquée pour le point mémoire peut inclure le nom d'une zone voisine.
- Un point mémoire enregistré peut afficher le nom ou l'adresse d'un emplacement voisin.

Enregistrement d'un point éloigné

1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Enreg.** pour les Points mémoire.

3 Sélectionnez une méthode de récupération de cartes pour afficher la carte sur laquelle le point mémoire doit être enregistré.

- Voir les pages 58 et 97, “Méthodes de récupération de cartes” et “Exécution d'opérations sur une carte récupérée”.

4 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant .
- L'écran permettant d'enregistrer des points mémoire apparaît.



- Lorsqu'un point mémoire n'est pas enregistré, **Editer** et **Effacer** sont en grisé et ne peuvent pas être utilisés.
- Selon l'emplacement du point enregistré et la méthode de récupération de cartes, vous pouvez entrer simultanément le nom et le numéro de téléphone.

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

5 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)
- Il est possible de remplacer un point mémoire par votre domicile ou un point d'accès rapide en effleurant

Accès rapide (Voir les sections "Enregistrement de votre domicile"

à la page 147 et "Enregistrement de points d'accès rapide" à la page 167).



6 Effleurez **OK**.

Correction de points mémoire

Vous pouvez changer et entrer des informations comme des icônes et les noms des points mémoire enregistrés à partir de l'écran d'édition de points mémoire.

Affichage de l'écran d'édition de points mémoire

Affichage de l'écran d'édition de points mémoire à partir de l'écran Menu

1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Editer** pour les Points mémoire.



3 Effleurez le point mémoire que vous souhaitez corriger.



4 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Changement d'emplacement (page 159)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)



Les éléments de la liste des points mémoire peuvent être triés par date, icône, nom ou attribut. Effleurez **Trier par** pour afficher les boutons tactiles **Date**, **Icône**, **Nom**, **Attribut**.

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Affichage de l'écran d'édition de points mémoire à partir de l'affichage de la carte

1 Effleurez le point mémoire que vous souhaitez éditer sur la carte.

2 Effleurez **Info.**

3 Effleurez **Editer**

- Effleurez **Conf.** pour définir le point mémoire en tant que destination.

4 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

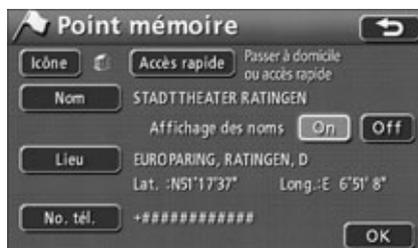
- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)



Correction d'un emplacement de point mémoire

1 Effleurez **Lieu** dans l'écran d'édition de points mémoire.

- Une carte apparaît.



2 Effleurez .

- Déplacez le point mémoire jusqu'à la position appropriée sur la carte.

3 Effleurez **Conf.**.

- L'icône affichée au point 1 apparaît à la position .
- Corrigez la position; l'emplacement affiché au point 1 est également corrigé.



4 Effleurez **OK**.

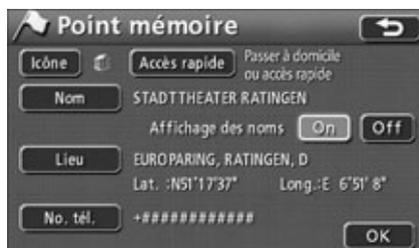


Vous pouvez enregistrer des points à l'aide d'une carte détaillée ayant un taux de 500 m.

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Changement d'une icône de point mémoire

- 1 Effleurez **Icône** dans l'écran d'édition de points mémoire.



- 2 Effleurez l'icône que vous souhaitez changer.

- Effleurez **Page 1** , **Page 2** et/ou **Régler son** et changez le type d'icône.



- Page 1

- Il est possible de ne pas afficher un point mémoire enregistré sur la carte en effleurant **0 icône** .



- Page 2

- Si une icône avec une alarme vocale est sélectionnée, une alarme retentit lorsque vous vous trouvez à environ 500 m du point mémoire.



- Régler son



- Une tonalité de confirmation retentit lorsque vous sélectionnez **Régler son** .
- Vous pouvez avoir un aperçu de chaque son en effleurant **[Speaker icon]**.

3 Lorsque vous avez effleuré **Cloche (avec direction)** définissez la direction.

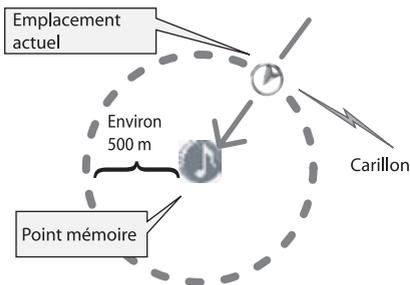
- Effleurez  pour changer la direction dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et  pour la changer dans le sens des aiguilles d'une montre.



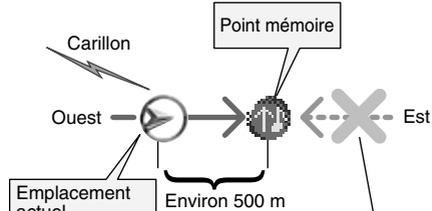
4 Effleurez **Conf.**

- Affichez le point mémoire avec .

<Régler son>



<Avec direction>



Aucune alarme ne retentira lorsque vous vous approchez dans cette direction.

<Lorsque vous définissez avec une direction>

- Effleurez **Cloche (avec direction)** pour définir une alarme de telle sorte qu'elle retentisse lorsque vous vous trouvez à environ 500 m d'un point mémoire et que vous approchez de la direction définie.

Par exemple, lorsque vous conduisez sur une route orientée est/ouest, vous pouvez définir une alarme pour qu'elle retentisse lorsque vous approchez d'un point mémoire en venant de l'ouest et qu'elle ne retentisse pas lorsque vous l'approchez en venant de l'est.

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Saisie d'un numéro de téléphone pour un point mémoire

- 1 Effleurez **No. tél.** dans l'écran d'édition de points mémoire.



- 2 Effleurez les chiffres pour entrer un numéro de téléphone.

- Effleurez **←** pour effacer les chiffres saisis par erreur ou les numéros de téléphone déjà entrés.

- 3 Effleurez **OK**.

- 4 Effleurez **OK**.



- Vous pouvez saisir jusqu'à 20 chiffres.
- Selon le point enregistré, il est possible qu'un numéro de téléphone associé ait déjà été entré.

Saisie d'un nom de point mémoire

1 Effleurez **Nom** dans l'écran d'édition de points mémoire.



2 Effleurez les lettres pour saisir un nom de point mémoire.

- Effleurez **←** pour effacer les caractères saisis par erreur ou les noms déjà entrés.
- Effleurez **À-ÿ** pour accéder à l'écran des caractères accentués.
- Effleurez **0-9** pour accéder à l'écran des chiffres.



3 Effleurez **OK** .

4 Effleurez **OK** .



- Selon le point enregistré, il est possible qu'un nom associé ait déjà été entré.
- Vous pouvez entrer 24 caractères au total.

2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Affichage d'un nom de point mémoire

Vous pouvez afficher le nom d'un point mémoire enregistré.



- 1 Effleurez **On** ou **Off** pour l'affichage des noms dans l'écran d'édition de points mémoire.

- Le bouton effleuré brille davantage.

- 2 Effleurez **OK**.



Vous pouvez enregistrer des points à l'aide d'une carte détaillée ayant un taux de 500 m.

Effacement d'un point mémoire

Effacement à partir de l'écran Menu

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Effacer** pour les Points mémoire.
- 3 Effleurez le point mémoire que vous souhaitez effacer.
 - Effleurez **Tt eff.** pour effacer tous les points mémoire.
- 4 Effleurez **Oui** .
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.



2. Enregistrement, correction ou effacement d'un point mémoire

Effacement à partir de l'écran de la carte

1 Effleurez l'icône du point mémoire sur la carte.

2 Effleurez **Info.** .



3 Effleurez **Effacer** .



4 Effleurez **Oui** .



3. Enregistrement, correction ou effacement d'un point d'accès rapide

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 points d'accès rapide.

Les points d'accès rapide sont différents des autres points mémoire en ce que, lorsqu'ils sont enregistrés, ils peuvent être récupérés par touche unique à partir de l'écran des cartes récupérées.

Enregistrement de points d'accès rapide

1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Enreg.** pour les Points mémoire.

3 Sélectionnez une méthode de récupération de cartes; la carte correspondant au point d'accès rapide à enregistrer apparaît.

- Voir les pages 58 et 97, "Méthodes de récupération de cartes" et "Exécution d'opérations sur une carte récupérée".

4 Effleurez **Conf.** .

- S'il est affiché,  permet de déplacer la carte.
- Le point mémoire apparaît à la position .



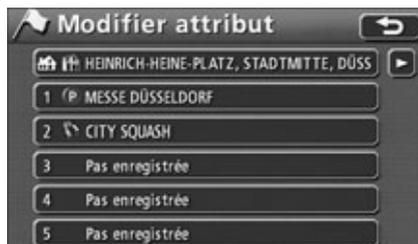
- Vous pouvez enregistrer des points à l'aide d'une carte détaillée ayant un taux de 500 m.
- **Editer** et **Effacer** apparaissent uniquement si un point mémoire est déjà enregistré.

3. Enregistrement, correction ou effacement d'un point d'accès rapide

5 Effleurez **Accès rapide** .



6 Effleurez un bouton marqué **Pas enregistrée** de 1 à 5.



7 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)



8 Effleurez **OK** .



- L'adresse du point d'accès rapide peut inclure le nom d'une zone différente proche en fonction de l'emplacement du point.
- Un nom ou une adresse proche est affiché pour le point d'accès rapide enregistré.
- Selon l'emplacement du point enregistré et la méthode de récupération de cartes, vous pouvez entrer simultanément le nom et le numéro de téléphone.
- Sélectionnez un numéro de téléphone déjà enregistré et effleurez-le pour afficher un écran de suppression pour le point d'accès rapide correspondant à ce numéro de téléphone.
- L'icône enregistrée est affichée sous la forme d'un bouton de point d'accès rapide (**1** à **5**) dans l'écran de récupération de cartes.

Correction d'un point d'accès rapide

Correction à partir de l'écran Menu

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Editer** pour les Points mémoire.
- 3 Effleurez le point d'accès rapide que vous souhaitez modifier ou sur lequel vous souhaitez entrer des informations.
- 4 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Effleurez **Eff.** pour changer le type de point mémoire.
 - Effleurez **Oui** pour le remplacer par un point mémoire permanent.
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.
- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Changement d'emplacement (page 159)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)

- 5 Effleurez **OK** .



3. Enregistrement, correction ou effacement d'un point d'accès rapide

Correction à partir de l'écran de la carte

1 Effleurez une icône enregistrée en tant que point d'accès rapide sur la carte.

2 Effleurez **Info.** .

3 Effleurez **Editer** .



4 Effleurez le bouton correspondant à l'élément que vous souhaitez entrer ou corriger.

- Effleurez **Eff.** pour changer le type de point mémoire.
 - Effleurez **Oui** pour le remplacer par un point mémoire permanent.
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.
- Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Changement d'icônes (page 160)
 - Réglage des points d'accès rapide (page 167)
 - Saisie de noms (page 163)
 - Affichage de noms sur la carte (page 164)
 - Réglage d'un numéro de téléphone (page 162)



5 Effleurez **OK** .



- Les éléments de la liste des points mémoire peuvent être triés par date, icône, nom ou attribut.
- Vous pouvez corriger des informations sur les points d'accès rapide en effleurant l'icône enregistrée sur l'écran de la carte. Voir "**Correction à partir de l'affichage de la carte**" à la page 150 pour des détails.

3. Enregistrement, correction ou effacement d'un point d'accès rapide

Effacement d'un point d'accès rapide

1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Effacer** pour les Points mémoire.

3 Effleurez le point d'accès rapide que vous souhaitez effacer.

- Effleurez **Tt eff.** pour effacer tous les points d'accès rapide.

4 Effleurez **Oui**.

- Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.



Vous pouvez également effacer des points d'accès rapide depuis l'écran de la carte. (Voir page 166)

4. Enregistrement, correction ou effacement de points mémoire détours

Enregistrement de points mémoire détours

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 10 points mémoire détours. Si 10 points sont déjà enregistrés, effacez d'abord les points mémoire détours inutiles, puis continuez.

En enregistrant des points mémoire détours, vous pouvez rechercher un itinéraire qui vous fasse passer par la zone enregistrée lorsque vous effectuez une recherche d'itinéraire.

Cette fonction est pratique lorsque vous savez quelles routes sont embouteillées ou barrées en raison de travaux de construction ou d'accidents.

1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Enreg.** pour la Zone à éviter.

3 Sélectionnez une méthode de récupération de cartes pour afficher la carte sur laquelle un point mémoire détour doit être enregistré.

- Voir les pages 58 et 97, “Méthodes de récupération de cartes” et “Exécution d'opérations sur une carte récupérée”.

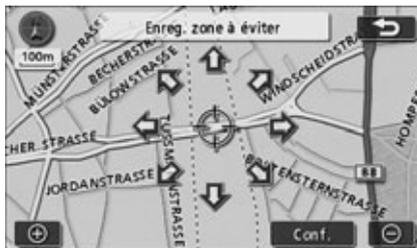


- **Editer** et **Effacer** apparaissent uniquement si un point mémoire détour est déjà enregistré.
- L'itinéraire peut vous faire passer par un détour en fonction de la position de la destination définie et de l'emplacement actuel.

4. Enregistrement, correction ou effacement de points mémoire détours

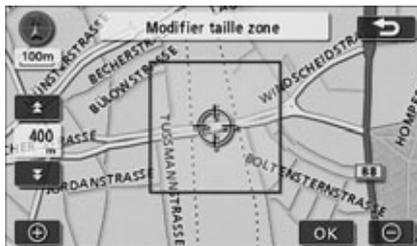
4 Effleurez **Conf.** .

- Vous pouvez déplacer la carte en effleurant .



5 Effleurez ou pour définir la zone où faire un détour.

- Effleurez  pour élargir et  pour restreindre la zone.
- Lorsque vous atteignez la zone permissible maximale ou minimale, les boutons  ou  s'inversent et deviennent inutilisables.
- La valeur numérique au centre correspond à la longueur d'un côté de la zone sélectionnée.



6 Effleurez **OK** .

- Le point mémoire détour apparaît à la position  avec un repère  (plus petit point) ou un repère  (zone).

7 Effleurez **OK** .



- Vous pouvez sélectionner dix dimensions de zone (longueurs de côté): point, 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1,6 km, 3 km, 7 km, 13 km.
- Un nom ou une adresse proche est affiché pour le point mémoire détour enregistré.
- L'adresse apparaissant pour le point mémoire détour peut différer de l'adresse réelle en fonction de l'emplacement ou de la méthode d'enregistrement.
- Vous pouvez saisir simultanément le nom selon l'emplacement de l'enregistrement et la méthode de récupération de cartes.

4. Enregistrement, correction ou effacement de points mémoire détours

Correction d'un point mémoire détour

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Editer** pour la Zone à éviter.
- 3 Effleurez la zone que vous souhaitez éditer.
- 4 Effleurez le bouton correspondant aux éléments que vous souhaitez entrer ou corriger.
 - Consultez les sections suivantes pour de plus amples informations sur la saisie et la correction de données:
 - Saisie de noms (page 163)
 - Changement d'emplacement (page 159)
 - Effleurez **Dim. zone** pour changer la zone du détour. (page 174)

- 5 Effleurez **OK** .



Éviter les points mémoire détours lors de la recherche d'itinéraire

Lorsque vous effectuez une recherche d'itinéraire, vous pouvez régler le système pour éviter les points mémoire détours (ON) ou non (OFF).

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Editer** pour la Zone à éviter.
- 3 Effleurez **On** ou **Off** pour Actif.
 - Le bouton effleuré brille davantage.
- 4 Effleurez **OK** .



4. Enregistrement, correction ou effacement de points mémoire détours

Effacement d'un point mémoire détour

- 1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Effacer** pour la Zone à éviter.
- 3 Effleurez la zone que vous souhaitez effacer.
 - Effleurez **Tout eff** pour effacer tous les points mémoire détours.
- 4 Effleurez **Oui** .
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.



5. Archive de destination

Effacement d'archives de destination

Les points figurant sur une carte qui sont définis en tant que destinations sont automatiquement enregistrés et utilisés pour récupérer une carte lorsque vous définissez une destination (100 destinations maximum). Si vous dépassez 100 destinations, l'entrée la plus ancienne est automatiquement effacée à chaque nouvelle entrée. Les destinations inutiles peuvent également être effacées.

1 Effleurez **Mémoire** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Effacer pt précédent**.

3 Effleurez le nom du point que vous souhaitez effacer.

- Effleurez **Tt eff.** pour effacer toutes les archives de destination.

4 Effleurez **Oui**.

- Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.



Les éléments des archives de destination peuvent être classés par date ou par nom.

1. Informations RDS-TMC

RDS-TMC

Le système RDS-TMC (Radio Data System Traffic Message Channel/Système de radiodiffusion de données-Canal de messages d'information sur le trafic) affiche des informations sur le trafic comme les embouteillages, les accidents et les travaux routiers sur les écrans de carte en recevant une diffusion multiplex FM envoyée par une station RDS-TMC. Ce système a été conçu pour améliorer la sécurité et contribuer à la préservation de l'environnement en donnant des informations sur le trafic qui aident à fluidifier l'écoulement du trafic.

2. Réception de la station radio

Sélection d'une zone et d'une station

Vous pouvez sélectionner une station de diffusion d'émissions dans les pays qui fournissent des informations RDS-TMC.

Sélection d'une zone

Le système change automatiquement la zone en fonction de la position actuelle du véhicule. Vous pouvez également sélectionner manuellement un pays comme zone de recherche.

- 1 Effleurez **RDS-TMC** dans l'écran menu.



- 2 Effleurez **Aut.** ou **Manuel** pour le Pays.

- **Aut.** : Le système sélectionne automatiquement une zone (pays) en fonction de la position actuelle du véhicule.
- **Manuel** : Vous pouvez sélectionner manuellement une zone (pays).
- Si **Manuel** est effleuré, l'écran de sélection de la zone (pays) présenté à l'étape 3 apparaît.



- 3 Effleurez la zone (pays) dont vous souhaitez recevoir des informations.

- 4 Effleurez **OK**.



2. Réception de la station radio

Sélection d'une station

Le système sélectionne automatiquement la station la plus proche qui transmet des informations RDS-TMC en fonction de la position actuelle du véhicule. Il est également possible de sélectionner manuellement une station RDS-TMC.

- 1 Effleurez **RDS-TMC** dans l'écran menu.



- 2 Effleurez **Aut.** ou **Manuel** pour la Station.

- **Aut.** : Le système sélectionne automatiquement une station d'après l'intensité du signal.
- **Manuel** : Vous pouvez sélectionner une station manuellement.
- Si **Manuel** est effleuré, l'écran de sélection de la zone (pays) présenté à l'étape 3 apparaît.



- 3 Effleurez la station que vous souhaitez recevoir.



3. Affichage des informations RDS-TMC et guidage

Réglage de l'affichage des informations RDS-TMC

Vous pouvez sélectionner les informations RDS-TMC à afficher sur la carte.

1 Effleurez **RDS-TMC** dans l'écran menu.



2 Effleurez **Affich. info. RDS-TMC**.



3 Effleurez les informations RDS-TMC à afficher.

- Pour annuler, effleurez de nouveau l'élément sélectionné.
- Pour afficher tous les éléments d'information, effleurez **Tout act.**
- Pour n'afficher aucune information, effleurez **Tt désact.**
- Le bouton effleuré brille davantage.
- Tournez la page pour obtenir de plus amples détails sur les informations RDS-TMC.

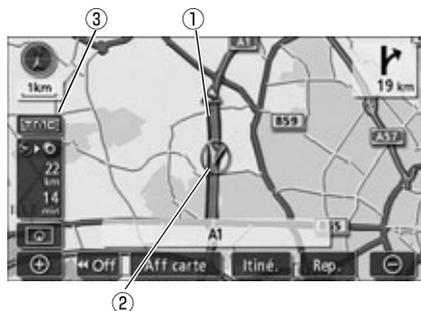
4 Effleurez **OK**.



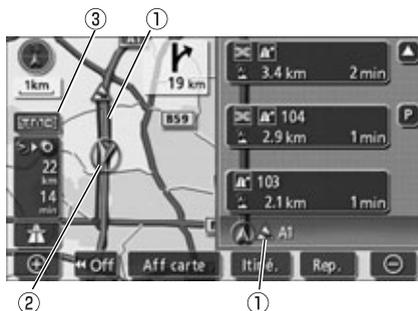
3. Affichage des informations RDS-TMC et guidage

Affichage des informations RDS-TMC

Lorsque l'affichage des informations RDS-TMC est défini, ces informations apparaissent sur la carte.



● Affichage des informations RDS-TMC



● Affichage des informations RDS-TMC (en mode autoroute)

N°	Affichage	Signification
①	Icône RDS-TMC	Les icônes apparaissent aux emplacements soumis à des restrictions de circulation suite à des accidents ou des travaux routiers. Effleurez l'icône pour afficher des informations textuelles.
②	Flèche d'informations RDS-TMC	Les conditions de trafic sont affichées tout le long de la route sous la forme d'une flèche. Les différentes conditions sont présentées dans les couleurs suivantes. <ul style="list-style-type: none"> ● Rouge: Trafic immobilisé ● Orange: Embouteillage ● Bleu: Route fermée suite à un accident ou une autre raison
③	Indicateur RDS-TMC	Apparaît pendant la réception d'informations RDS-TMC.

Réglage du guidage vocal RDS-TMC

Vous pouvez choisir de recevoir des informations RDS-TMC concernant l'itinéraire par le biais de messages vocaux pendant le guidage routier.

- 1 Effleurez **RDS-TMC** dans l'écran menu.



- 2 Effleurez **Guidage vocal**.

- Le guidage vocal est activé ou désactivé chaque fois que **Guidage vocal** est effleuré.
- Le voyant lumineux de fonctionnement s'allume lorsque le guidage vocal est activé.



Voyant lumineux de fonctionnement

RDS-TMC

Réception du guidage vocal RDS-TMS

Lorsque des informations RDS-TMC sont disponibles pour l'itinéraire, l'indicateur RDS-TMC se transforme en bouton tactile ().

- 1 Effleurez l'indicateur RDS-TMC lorsqu'il apparaît sur la carte.
- Les informations RDS-TMC seront données par guidage vocal.



3. Affichage des informations RDS-TMC et guidage

Réglage de la fonction d'évitement automatique du trafic RDS-TMC

Lorsque des informations RDS-TMC sont reçues, le système peut les utiliser pour rechercher un itinéraire qui évite le trafic.

1 Effleurez **RDS-TMC** dans l'écran menu.



2 Effleurez **Eviter auto. trafic**.

- La fonction d'évitement automatique du trafic est activée ou désactivée chaque fois que **Eviter auto. trafic** est effleuré.
- Le voyant lumineux de fonctionnement s'allume lorsque la fonction est activée.



Voyant lumineux de fonctionnement



Lorsqu'un nouvel itinéraire est calculé, un écran de confirmation vous demande si vous souhaitez accepter le nouvel itinéraire.

- Effleurez **Oui** pour basculer le guidage routier vers le nouvel itinéraire.
- Effleurez **Non** pour conserver le précédent itinéraire.



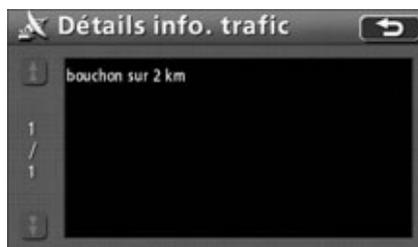
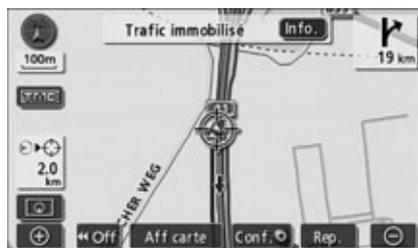
Affichage des informations textuelles RDS-TMC

Les informations sur le trafic RDS-TMC peuvent être affichées sous forme de texte.

- 1 Effleurez l'icône RDS-TMC.
 - La barre Info. RDS-TMC apparaît sur la carte.

- 2 Effleurez **Info.**.
 - L'écran Information trafic apparaît.

- 3 Effleurez **Détails**.
 - Les informations textuelles apparaissent.



3. Affichage des informations RDS-TMC et guidage

Affichage du trafic sur l'itinéraire

Pendant le guidage routier, les informations du trafic relatives à l'itinéraire peuvent être affichées.

- 1 Effleurez **RDS-TMC** dans l'écran menu.



- 2 Effleurez **Trafic sur l'itinéraire**.
 - L'écran Trafic sur l'itinéraire apparaît.



- 3 Effleurez **Carte** ou **Détails**.
 - Lorsque **Carte** est effleuré, une carte de la zone concernée par les informations du trafic apparaît.
 - Lorsque **Détails** est effleuré, les informations textuelles apparaissent.



Affichage de tous les événements du trafic

Vous pouvez afficher toutes les informations RDS-TMC disponibles.

- 1 Effleurez **RDS-TMC** dans l'écran menu.



- 2 Effleurez **Événements trafic**.

- L'écran Événements trafic qui apparaît est fonction des informations du trafic reçues.
 - Lorsque des informations RDS-TMC sont reçues d'un seul pays, l'écran de sélection de la route apparaît.
 - Lorsque des informations RDS-TMC sont reçues de plusieurs pays, l'écran de sélection du pays apparaît.
 - Lorsque des informations RDS-TMC sont reçues du RU, un écran apparaît pour sélectionner le type de route.



3. Affichage des informations RDS-TMC et guidage

Réception d'informations RDS-TMC d'un seul pays

1 Effleurez le nom de la route sur laquelle afficher des informations.



2 Effleurez **Carte** ou **Détails**.

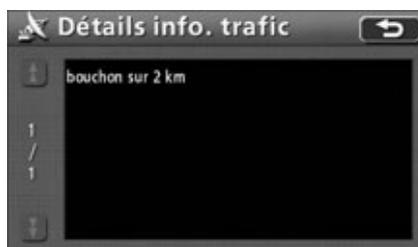
- Effleurez **Carte** pour afficher une carte d'après les informations RDS-TMC.
- Effleurez **Détails** pour afficher des informations textuelles RDS-TMC.



3 Écran affiché lorsque **Carte** est effleuré.



4 Écran affiché lorsque **Détails** est effleuré.



Réception d'informations RDS-TMC de plusieurs pays

1 Effleurez le nom du pays sur lequel afficher des informations.

- L'écran de sélection de la route apparaît.
Reportez-vous à l'étape 1 de la section "**Réception d'informations RDS-TMC d'un seul pays**" pour des informations sur la sélection d'une route.



Réception d'informations RDS-TMC du RU

1 Effleurez le type de route sur lequel afficher des informations.

- L'écran de sélection de la route apparaît.
Reportez-vous à l'étape 1 de la section "**Réception d'informations RDS-TMC d'un seul pays**" pour des informations sur la sélection d'une route.



1. Écran Information

Les fonctions d'information sont les suivantes: “**SETTING**”, “**ESN**”, “**SYSTEM CHECK**” et “**DATA**”.

Les fonctions “**CAMERA SCREEN**” et “**AV SELECTOR**” sont opérationnelles lorsque ces appareils facultatifs sont connectés.

Écran Information

- 1 Effleurez **INFO.** dans l'écran menu.



- 2 Effleurez n'importe quel bouton tactile.
 - Sélectionnez un élément.
 - Les fonctions suivantes sont disponibles dans l'écran Information.



Ordre d'affichage/élément (bouton tactile)		Fonction	Page
1	CAMERA SCREEN	Affiche la caméra de recul	196
2	SETTING	Définit l'arrière-plan, les sons, etc.	193
3	ESN	Règle l'ESN (ECLIPSE Security Network)	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / ESN
4	SYSTEM CHECK	Montre l'affichage de vérification du système	195
5	DATA	Mémorise et efface les données image	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO
6	AV SELECTOR	Règle le moniteur arrière et d'autres opérations AV	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO
7	RDS	Affiche la caméra de recul	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO

Modification des réglages

Les éléments suivants peuvent être réglés à l'aide de **SETTING**.

Élément	Fonction	Page
ILLUMINATION	Définit la couleur d'affichage des boutons du panneau	Suivante
GUIDE TONE	Règle la tonalité d'indication pour les boutons du panneau et les boutons tactiles	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO
Pic-CLIP	Définit la papier peint	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO
VIDEO CONVERT	Change le système d'images	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO
CAMERA SETTING	Règle la caméra de recul	196
NAVI GUIDE	Règle l'enceinte pour la navigation vocale	31
USER DATA	Modifie le point mémoire, le point mémoire détour, l'archive de destination, le tracé d'itinéraire et les fonctions de personnalisation de l'utilisateur	Manuel de l'utilisateur
OPENING	Règle l'écran d'ouverture (l'écran qui apparaît lorsque vous allumez l'appareil)	GUIDE D'OPÉRATION AVN8826 / AUDIO

Réglage de la couleur d'affichage des boutons du panneau

1 Effleurez **INFO.** dans l'écran menu.

2 Effleurez **SETTING**.



1. Écran Information

3 Effleurez **BLUE** (BLEU) ou **RED** (ROUGE) pour l'ILLUMINATION.

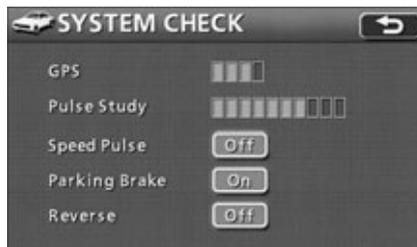
4 Effleurez **ENTER** .



2. Écran System check

1 Effleurez **SYSTEM CHECK** dans l'écran Information.

- L'écran System check apparaît.



Élément (bouton tactile)	Fonction
GPS	Affiche les conditions de réception GPS 4 indicateurs allumés: Réception de signaux transmis par 4 satellites ou plus 3 indicateurs allumés: Réception de signaux transmis par 3 satellites Aucun indicateur allumé: Mesure impossible
Pulse Study	Affiche la progression de la fonction d'apprentissage de la compensation de la distance sur 10 niveaux
Speed Pulse	Affiche l'état des signaux d'impulsion de vitesse On: Signal d'impulsion de vitesse capté Off: Aucun signal d'impulsion de vitesse
Parking Brake	Affiche l'état du frein à main On: Frein à main serré Off: Frein à main desserré
Reverse	Affiche l'état de la marche arrière On: La marche arrière est enclenchée Off: La marche arrière n'est pas enclenchée

1. Opérations de la caméra de recul

Lorsque la caméra de recul facultative est installée, l'image de recul peut être affichée sur l'écran du moniteur.



Mise en garde

- Ne vous fiez pas trop à la caméra de recul.
- Utilisez la caméra de recul comme un mode de secours pour vérifier la présence d'obstacles derrière le véhicule.
- Les gouttes de pluie ou autres phénomènes naturels peuvent brouiller l'image de la caméra.
- Ne reculez pas votre véhicule en regardant uniquement le moniteur. Utilisez le miroir de recul et les deux miroirs latéraux pour vérifier la présence d'obstacles derrière ou autour de votre véhicule.
- N'utilisez pas la caméra de recul dans les situations suivantes:
 - Sur des routes gelées, glissantes ou enneigées
 - Le coffre ouvert
 - Avec des chaînes antidérapantes ou une roue de secours
 - Sur une pente ou une route accidentée
- Lorsque la température externe est basse, l'image peut s'assombrir ou s'estomper. Plus particulièrement, les images des objets en déplacement peuvent se déformer ou ne pas apparaître à l'écran, et le conducteur doit donc toujours s'assurer par lui-même de la sécurité autour du véhicule en faisant un contrôle visuel.



- La position et la distance réelles des personnes ou des objets peuvent varier en fonction des caractéristiques de la lentille de la caméra.
- Ne soumettez pas la caméra à des chocs puissants comme un coup ou un choc dans d'autres objets. La caméra de recul risque de ne pas fonctionner correctement si la position de la caméra ou son angle de montage est incorrect.
- La caméra est étanche. Ne désinstallez ni ne démontez ou reconfigurez l'appareil. La caméra de recul risquerait alors de ne pas fonctionner correctement.
- Si le capot de la caméra est frotté excessivement ou si une broche dure ou un abrasif est utilisé pour la nettoyer, elle risque d'être rayée, ce qui affecterait la qualité de l'image.
- Le capot de la caméra est en plastique. N'appliquez pas de solvant organique, de cire corporelle, de déshuileur, de revêtement en verre, etc. sur le capot. Si cela se produit, essuyez immédiatement.
- Si de l'eau chaude est versée sur la caméra de recul pour la dégivrer par temps froid, cela risque d'entraîner un changement radical de température susceptible de perturber son fonctionnement normal.
- La caméra de recul risque de ne pas fonctionner normalement si la caméra est endommagée après avoir été heurtée. Amenez-la immédiatement à votre revendeur local pour la faire examiner.
- Ne laissez pas l'appareil sous la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Un phénomène d'image imprimée pourrait en résulter.
- Les images présentées dans les illustrations sont uniquement données à titre d'exemple. Le champ à l'écran du moniteur varie selon le modèle du véhicule.
- Lorsque le véhicule passe en marche arrière, une partie du moniteur devient blanche pour se stabiliser progressivement.
- Une bande verticale blanche apparaît lorsque la caméra est frappée par la lumière du soleil, des phares ou une autre source lumineuse intense. On parle alors d'effet de traînage.
- Lorsque vous utilisez l'appareil pendant un certain temps, des rayures blanches et des lignes verticales peuvent apparaître à des températures élevées, selon les caractéristiques de la caméra CCD.
- La lumière fluorescente de la source d'énergie de 50 Hz peut provoquer des tremblements à l'écran. Ceci n'est pas un dysfonctionnement.
- La caméra de recul utilisant une lentille spéciale, l'image et la distance indiquées à l'écran diffèrent de l'image et de la distance réelles.

1. Opérations de la caméra de recul

Image de la caméra de recul

Affichage de l'image de recul

Affichage automatique

1 Enclenchez la marche arrière.

- L'image de recul apparaît à l'écran du moniteur.
- Si vous désenclenchez la marche arrière, l'affichage revient à l'écran actif avant l'image de la caméra de recul (navigation, audio, écran vide, etc.).



Affichage manuel

1 Effleurez **INFO.** dans l'écran menu.

2 Effleurez **CAMERA SCREEN** dans l'écran Information.

- L'image de recul apparaît à l'écran du moniteur.
- Effleurez **CAMERA SCREEN** à nouveau pour retourner à l'écran affiché avant l'image de la caméra de recul (navigation, audio, écran vide, etc.).

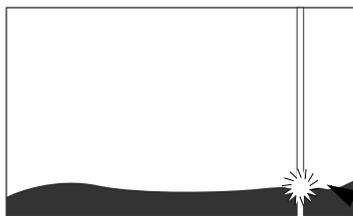


1. Opérations de la caméra de recul



- Le champ de l'image peut varier en fonction du véhicule et des conditions de la route.
- Le champ de la caméra a ses limites. Les objets à proximité des extrémités du pare-chocs et situés sous le pare-chocs ne seront pas indiqués.
- La couleur de l'image de recul peut différer de celle des objets réels.
- Il est possible de régler la luminosité et le contraste de l'image (voir la section "**Ajustement/réglage de l'écran**" du "**Manuel de l'utilisateur/Audio**".)
- Selon le véhicule, la ligne de guidage de recul peut apparaître mal alignée à gauche et à droite. Ceci n'est pas un dysfonctionnement.
- Dans les situations suivantes, vous aurez peut-être des difficultés à consulter l'écran. Ceci ne constitue pas un dysfonctionnement.
 - Dans un endroit sombre (la nuit, par exemple)
 - Lorsque la température près de la caméra est élevée ou basse
 - Lorsque des gouttes de pluie tombent sur la lentille de la caméra ou que le taux d'humidité est élevé (lorsqu'il pleut)
 - Lorsque des corps étrangers se trouvent à proximité de la caméra (de la boue, par exemple)
 - Lorsque le soleil ou la lumière des phares frappe directement la lentille de la caméra
 - Lorsqu'un point extrêmement lumineux frappe la caméra (la réflexion des rayons du soleil sur le châssis, par exemple), un effet de traînage* caractéristique des caméras CCD peut se produire.

[Affichage à l'écran]



*Effet de traînage: Phénomène au cours duquel une ligne verticale apparaît lorsqu'un point extrêmement lumineux frappe la caméra (la réflexion des rayons du soleil sur le châssis, par exemple).

Point extrêmement lumineux

Réglage de la caméra de recul

Vous pouvez indiquer si vous souhaitez que l'image de la caméra de recul soit affichée lorsque vous enclenchez la marche arrière (AUTO) ou depuis l'écran INFORMATION (MANUAL).

1 Effleurez **INFO.** dans l'écran menu.

2 Effleurez **SETTING**.

3 Effleurez **AUTO** ou **MANUAL** pour CAMERA SETTING.

4 Effleurez **ENTER**.



1. Situations nécessitant une correction

L'emplacement actuel doit être corrigé lorsque vous :

- Changez un pneu (effectuez une correction automatique). (Correction de la distance).

L'emplacement actuel devrait être corrigé lorsque :

- Le repère de positionnement du véhicule  est mal aligné, c'est-à-dire qu'il apparaît à un emplacement autre que l'emplacement actuel réel (corrigez la position et le cap du repère de positionnement du véhicule ). (Correction de l'emplacement actuel).

Toutefois, si le repère de positionnement du véhicule  sur la carte est mal aligné, continuez à conduire pendant quelque temps pour laisser l'appareil corriger automatiquement l'emplacement actuel en s'aidant des données GPS et des données de correspondance des cartes.

Dans l'éventualité où les données GPS ne pourraient pas être utilisées et l'emplacement actuel ne pourrait pas être corrigé automatiquement, gardez votre véhicule sur un emplacement sûr et corrigez manuellement l'emplacement actuel.

Correction de l'emplacement actuel

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Régler** pour l'Étalonnage.

3 Effleurez **Position/Direction**.



Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

4 Effleurez .

- Déplacez la carte vers l'emplacement actuel réel.

5 Effleurez **Conf.** .

6 Définissez la direction.

- Effleurez  pour changer la direction dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et  pour la changer dans le sens des aiguilles d'une montre.

7 Effleurez **Conf.** .



Vous pouvez enregistrer l'emplacement actuel à l'aide d'une carte détaillée ayant un taux de 500 m maximum.

1. Situations nécessitant une correction

Correction de la distance

1 Effleurez **Configurer** dans l'écran menu.

2 Effleurez **Régler** pour l'Étalonnage.

3 Effleurez **Changement pneus**.

- La distance est corrigée automatiquement.



- Cet appareil corrige automatiquement la distance à l'aide des signaux GPS et des signaux de vitesse du véhicule. Vous pouvez retarder la correction en cas de changement marqué qui perturbe la fonction de correction automatique, comme de changer un pneu ou de réinstaller l'appareil dans un autre véhicule. Dans ce cas, conduisez pendant environ 10 kilomètres sur une route présentant des conditions favorables de réception des signaux GPS.
- Si la distance ne peut pas être corrigée, amenez l'appareil chez votre revendeur local pour le faire examiner.
- Pendant que l'appareil corrige automatiquement la distance, la position du véhicule peut être mal alignée.
- La fonction d'apprentissage de la compensation de la distance intégrée peut entraîner des variations dans la progression du repère de positionnement du véhicule 📍, même si la correction automatique est terminée, en fonction des conditions de conduite.
- Effleurez **Défaut** dans l'écran de configuration pour rétablir tous les éléments sur leurs réglages par défaut.

2. Enregistrement des réglages de navigation

Il est possible d'enregistrer des réglages personnalisés pour 3 utilisateurs différents maximum.

Vous pouvez récupérer un modèle de réglage enregistré pour effectuer des opérations de navigation.

Réglages pouvant être enregistrés

Élément	Page	Élément	Page
Orientation de la carte	42	Volume	29
Mode d'affichage de la carte	43, 122	Tous les éléments de l'écran Configuration	20
Taux de réduction de la carte	37	Préférence d'itinéraire	108
Réglages de l'écran droit dans l'affichage d'écran divisé	43	Réglages du tracé de l'itinéraire	39
Guidage vocal	138	Durée requise	134
Réglages de la langue	-	Réglages RDS-TMC	180

Enregistrement des réglages de navigation

1 Définissez les conditions que vous souhaitez enregistrer.

- Aucune modification n'est nécessaire lorsque vous enregistrez les conditions actuelles.

2 Effleurez **Sél. util.** dans l'écran menu.

3 Effleurez **Mémoriser** .



2. Enregistrement des réglages de navigation

4 Effleurez **Oui** .

- Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.
- Effleurez **Mémoriser** pour récupérer les réglages déjà enregistrés, puis **Oui** pour remplacer ces réglages.



En l'absence de réglages enregistrés, **Effacer** devient inutilisable.

Récupération de réglages enregistrés

- 1 Effleurez **Sél. util.** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Utilisateur1**, **Utilisateur2** ou **Utilisateur3**.
 - Les réglages de navigation actuels sont remplacés par les réglages associés au bouton tactile sélectionné.



Suppression de tous les réglages de navigation enregistrés

- 1 Effleurez **Sél. util.** dans l'écran menu.
- 2 Effleurez **Effacer** pour l'Utilisateur1, l'Utilisateur2 ou l'Utilisateur3.
- 3 Effleurez **Oui**.
 - Effleurez **Non** pour revenir à l'écran initial.



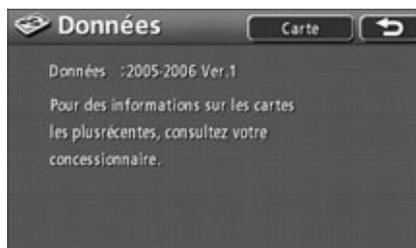
3. Informations des données de la carte

Vous pouvez consulter les informations mémorisées dans cet appareil, par exemple les données de la carte.

L'écran ci-dessous constitue seulement un exemple parmi d'autres. Les données affichées peuvent varier en fonction du type de données de la carte et de la date de création de ces données.

Affichage des informations des données de la carte

- 1 Effleurez **Données** dans l'écran menu.



ATTENTION

Le bouton **Carte** permet de recevoir des données de la jour mises à jour. Cette opération peut uniquement être effectuée par un spécialiste chez votre revendeur local (le fait d'effleurer le bouton ne suffit pas à mettre à jour les données de la carte).

4. Précision et erreurs

Précision du positionnement

Le système GPS est un système satellite d'une extrême précision contrôlé par le ministère américain de la Défense. Des erreurs peuvent se produire en raison d'un trajet multiple engendré par les réflexions des bâtiments ou autres structures.

Qualité du signal GPS et conditions de réception

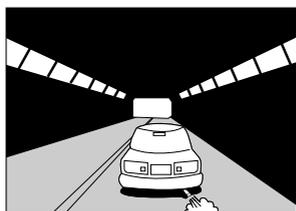
Tout obstacle entre le satellite et l'antenne GPS perturbera la réception du signal envoyé par le satellite.

De même, 3 signaux ou plus doivent être reçus simultanément pour pouvoir positionner le véhicule. Lorsque vous conduisez dans des emplacements comme ceux présentés ci-dessous, le positionnement GPS est impossible.

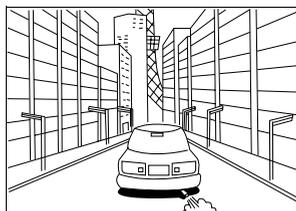
De plus, les obstacles placés sur ou à proximité de l'antenne GPS (comme un chargement) perturberont les signaux envoyés par le satellite.

- Comme le satellite GPS tourne autour de la Terre, les conditions de réception des signaux peuvent varier en fonction de la position du satellite, même si vous conduisez dans une même zone. Les signaux transmis par un satellite mis en orbite près de l'horizon ont de grandes chances d'être bloqués.
- Le satellite GPS est contrôlé par le ministère américain de la Défense, qui peut délibérément fausser la précision du positionnement.

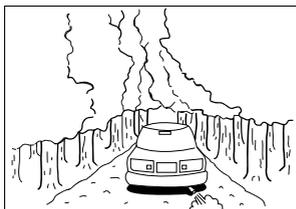
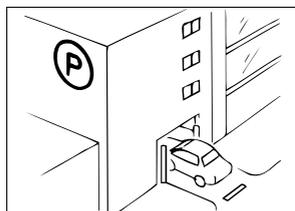
Souterrain, dans un tunnel ou un parking intérieur



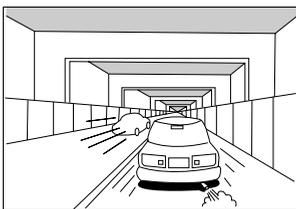
Entouré par des obstacles comme des bâtiments de plusieurs étages



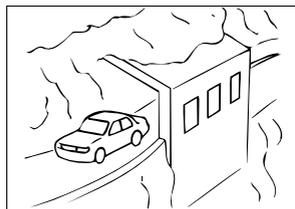
Dans un bâtiment



Zones très boisées



Sous une route surélevée



Sur une route escarpée ou à l'entrée d'une caverne

4. Précision et erreurs



Dans les situations suivantes, assurez-vous d'installer l'antenne GPS dans la position indiquée dans le manuel d'instructions du modèle de votre véhicule.

- Si le bruit émis par un autre appareil électrique diminue la réception des signaux.
- Si l'appareil risque de perturber le fonctionnement des airbags.
- Si le signal satellite reçu par les côtés ou l'arrière du véhicule est amoindri en raison d'un montant de pare-brise ou d'une plaque de toiture.

Erreur d'affichage de l'emplacement actuel

Afin de trouver la position exacte de l'emplacement actuel, cet appareil fait appel aux données compilées du satellite GPS, du capteur de vitesse du véhicule et du capteur gyro de vibrations. Comme ils comportent tous une marge d'erreur, l'emplacement actuel indiqué peut ne pas coïncider exactement avec votre positionnement actuel.

Si la position indiquée diffère de votre position réelle, vous pouvez corriger l'emplacement actuel affiché. Garez d'abord le véhicule sur un endroit sûr avant de poursuivre.

Erreurs liées aux pneumatiques

L'appareil calcule la distance parcourue par le véhicule grâce à un capteur de vitesse qui mesure la permutation des pneus. Les situations suivantes produiront une erreur de taille susceptible de rendre impossible le positionnement adéquat de l'emplacement actuel.

- Utilisation d'un pneu inférieur aux normes.
- Conduite sur une route enneigée, gravelée ou glissante de quelque autre manière.
- Pression d'air des pneus incorrecte.
- Utilisation de pneus neufs (le réglage du coefficient de compensation de la distance peut être modifié et ajusté).

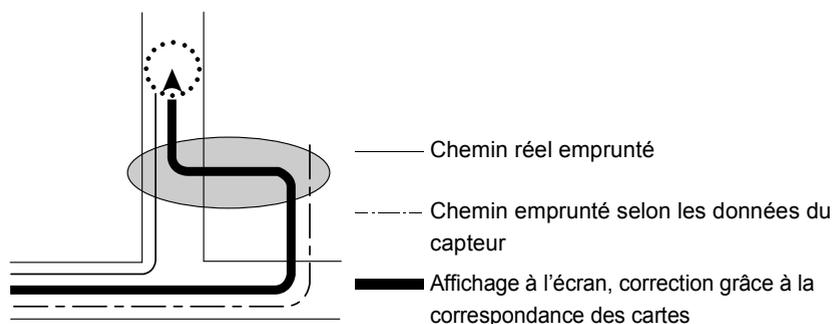
Correction du capteur de positionnement du véhicule à l'aide de la correspondance des cartes

La correspondance des cartes est un système qui compare les données de positionnement de l'emplacement actuel transmises par le satellite GPS et d'autres sources avec les informations de conduite réelles afin de mettre en correspondance l'emplacement actuel et la route la plus appropriée.

Cet appareil corrige les données de l'emplacement actuel compilées à partir de la navigation indépendante et de la navigation par satellite, et les met en correspondance avec la forme de la route.

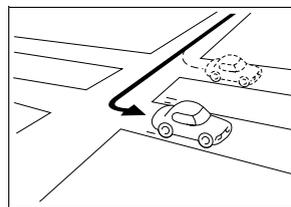
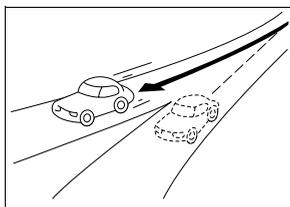
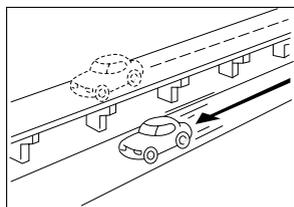
Dans certains cas toutefois, les erreurs de positionnement de l'emplacement actuel sont inévitables et la position indiquée sur la carte ne coïncide alors pas avec votre positionnement réel, même après qu'une correction ait été apportée grâce à la mise en correspondance des cartes.

De même, la conduite sur une route dont la forme réelle diffère des données de la carte peut fausser l'alignement du repère de positionnement du véhicule.



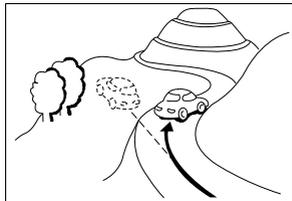
Précision de l'affichage de l'emplacement actuel et du guidage routier

Les situations suivantes ne constituent pas des dysfonctionnements, mais représentent simplement quelques exemples d'inexactitude du positionnement de l'emplacement actuel et/ou du guidage routier, en fonction des conditions de la route et de conduite.

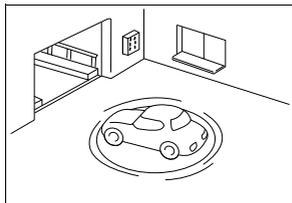


4. Précision et erreurs

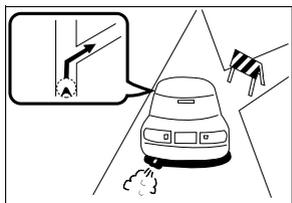
L'emplacement actuel apparaît sur une route parallèle à la route empruntée.



L'emplacement actuel apparaît mal aligné lorsque vous conduisez sur des routes escarpées.

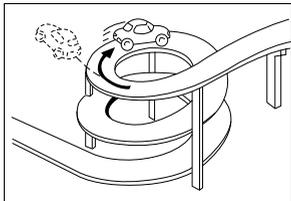


L'emplacement actuel apparaît mal aligné lorsque le véhicule pivote sur une structure de parking tournante avec le contacteur d'allumage en position OFF.

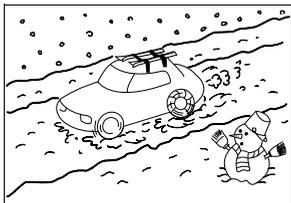


Lorsque le guidage routier indique une route barrée (circulation habituelle interdite).

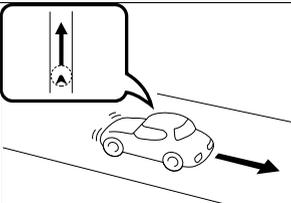
Lorsque vous tournez sur une route bifurquant en deux routes en faisant un "Y", l'emplacement actuel apparaît sur l'autre route.



L'emplacement actuel apparaît mal aligné lorsque vous prenez un virage ininterrompu dans la même direction.

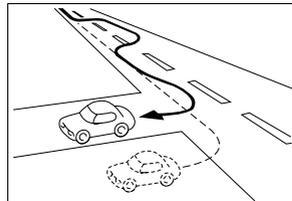


L'emplacement actuel apparaît mal aligné lorsque vous conduisez sur une route enneigée ou glissante ou lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes.

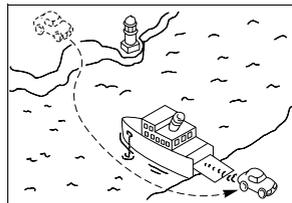


L'emplacement actuel apparaît mal aligné lorsque vous reculez.

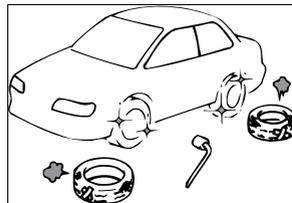
Lorsque vous prenez un tournant, l'emplacement actuel apparaît sur la route juste avant ou après le virage.



L'emplacement actuel apparaît mal aligné lorsque vous changez de voie.



Lorsque le véhicule est déplacé par transport dans un ferry ou par tout moyen autre que la conduite, le positionnement GPS indique l'emplacement actuel à l'endroit où se trouvait le véhicule avant d'être déplacé.

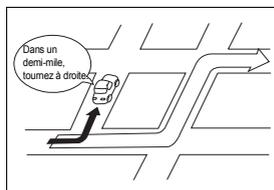


Après que vous ayez changé le(s) pneu(s), le repère du positionnement du véhicule peut être mal aligné.

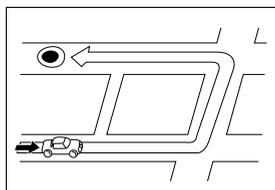
Données des routes et des noms des emplacements géographiques

Les routes et les emplacements géographiques indiqués sont soumis à des modifications une fois les données de la carte compilées et peuvent par conséquent différer des routes et noms réels.

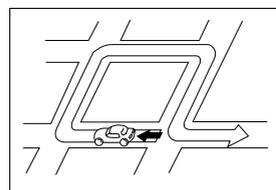
Guidage routier



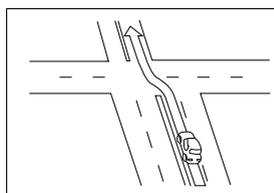
Si vous tournez à une intersection qui ne figure pas dans le guidage routier, il est possible qu'une erreur se soit produite au niveau des instructions du guidage vocal.



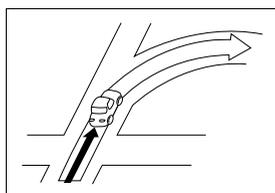
Lorsque vous recherchez un itinéraire, l'itinéraire retourné peut inclure un détournement.



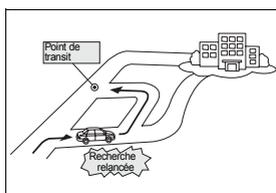
Le guidage routier peut vous demander de faire demi-tour.



Lorsque vous conduisez sur une route droite, le guidage routier peut vous indiquer d'aller tout droit (lorsque la forme des intersections est difficile à déterminer).

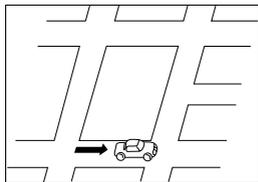


Il est possible que le guidage routier ne vous donne aucune instruction même si vous tournez à une intersection.

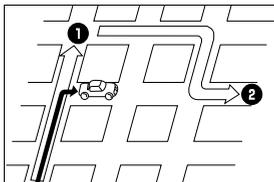


Lorsque vous vous dirigez vers une destination sans passer par un point de transit, l'appareil peut relancer la recherche d'itinéraire et retourner un nouvel itinéraire vous amenant vers ce point de transit.

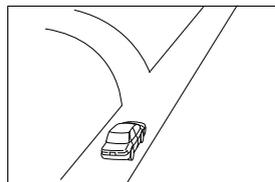
4. Précision et erreurs



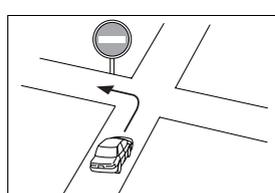
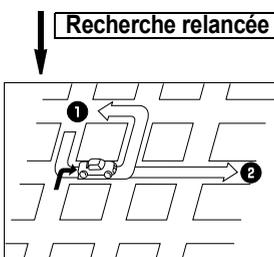
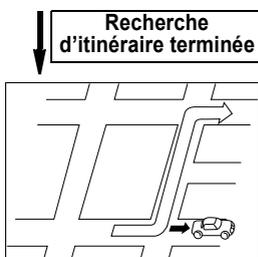
Lorsque vous recherchez un itinéraire, l'affichage de l'itinéraire peut ne pas apparaître à temps pour le prochain tournant.



Si vous évitez la première de nombreuses destinations, la recherche d'itinéraire est relancée afin de trouver un itinéraire qui y retourne.



Pendant le guidage vers votre destination, plusieurs noms d'emplacements géographiques peuvent être indiqués.



Conduisez en respectant le code de la route réel.

- L'appareil peut être plus long à relancer la recherche d'itinéraire lorsque vous conduisez sur l'autoroute.
- Si vous réglez le repère de l'emplacement actuel manuellement puis que vous commencez à conduire avant que le positionnement n'ait été corrigé, votre position réelle ne sera pas affichée correctement.
- L'itinéraire risque d'être identique même si la recherche est relancée.
- Si vous définissez un emplacement actuel, une destination ou un point de transit sur une île éloignée ou dans une zone exempte de routes pouvant être guidées, l'appareil risque de ne pas rechercher d'itinéraire.
- L'appareil peut ne pas rechercher d'itinéraire si l'emplacement actuel et la destination sont proches.
- Le guidage routier ne recommande pas nécessairement les autoroutes à péage et les autoroutes, même si vous définissez les conditions de recherche de sorte à les y inclure.

De même, il est possible que le guidage routier affiche les itinéraires comprenant des autoroutes à péage et des autoroutes, même si vous avez choisi de les exclure de la recherche.

(Le réglage "Autoriser/Ne pas autoriser les autoroutes à péage et les autoroutes" accorde la priorité aux itinéraires avec ou sans autoroutes à péage uniquement lorsque les deux types d'itinéraire sont disponibles)

1. Points importants

Si l'un des ces messages est affiché

Si l'un des messages suivants est affiché, vérifiez l'appareil en vous reportant aux colonnes de cause et d'action corrective.

Messages	Cause	Action corrective
Check GPS antenna (Vérifier l'antenne GPS)	L'antenne GPS n'est pas correctement connectée.	Connectez correctement l'antenne GPS.
Check speed pulse (Vérifier le capteur de vitesse)	L'appareil n'est pas correctement connecté au capteur de vitesse du véhicule.	Connectez correctement le capteur de vitesse du véhicule.
Aucun point n'a été précédemment enregistré.	Aucune destination n'a été définie auparavant.	Enregistrez une destination dans l'archive et continuez (Le fait de définir une destination l'enregistre dans les archives).
Le domicile n'est pas enregistré. Enregistrez-le dans le menu Points mémoire.	Votre domicile n'est pas enregistré en tant que point mémoire.	Enregistrez votre domicile en tant que point mémoire et continuez. (Voir page 147)
Aucun point d'accès rapide n'est enregistré. Enregistrez-le dans le menu Points mémoire.	L'accès rapide n'est pas enregistré pour le point mémoire.	Enregistrez l'accès rapide pour le point mémoire et continuez. (Voir page 167)
No roads available for guidance near here destination. Please refer to map. (Aucune route dispo. pour le guidage à prox. de la destination. Reportez-vous à la carte.)	Il n'existe aucune route pour laquelle le guidage routier est possible à proximité de l'emplacement actuel.	Consultez une carte et continuez.
Aucune route dispo. pour le guidage à prox. de la position actuelle et destination. Voir carte.	Il n'existe aucune route pour laquelle le guidage routier est possible à proximité de l'emplacement actuel et de la destination.	Consultez une carte et continuez.
Aucune route dispo. pour le guidage à prox. de la destination. Reportez-vous à la carte.	Il n'existe aucune route pour laquelle le guidage routier est possible à proximité de la destination.	Consultez une carte et continuez.
Routes à horaire restreint sur cet itinéraire.	L'itinéraire recherché inclut des routes à restriction temporelle.	Relancez une recherche d'itinéraire évitant les routes à restriction temporelle si vous souhaitez ne pas les inclure. (Voir page 108)
Destination trop éloignée. Choisissez un point situé à moins de 5000 km à vol d'oiseau.	La destination définie est trop éloignée.	Définissez la destination à moins de 5000 km en ligne droite.
Aucune route disponible pour le guidage à proximité. Recommencez l'opération après vous être déplacé.	Aucune route n'est disponible pour tenir lieu de route préférée lorsque vous souhaitez changer d'itinéraire.	Déplacez la carte et indiquez une route préférée parmi les routes se trouvant à proximité.
Impossible d'enregistrer des points supplémentaires. Effacez quelques points.	Vous avez essayé de définir plus de 5 destinations.	Vous pouvez définir jusqu'à 5 destinations. Supprimez les destinations inutiles et continuez à en ajouter de nouvelles. (Voir page 118)
Impossible de rechercher le nouvel itinéraire. L'ancien itinéraire sera affiché.	Impossible de trouver un nouvel itinéraire après que la recherche d'itinéraire a été relancée.	Le guidage routier continuera à utiliser l'itinéraire actuel. (Conduisez conformément au guidage routier.)

1. Points importants

Messages	Cause	Action corrective
La destination est proche. Vérifiez la carte.	Vous avez tenté de définir la destination à un emplacement proche.	La destination est proche. Consultez la carte et continuez à conduire.
Aucun PDI correspondant à proximité.	Aucun PDI correspondant n'a été retourné à proximité suite à une recherche de PDI dans le voisinage.	Recherchez le PDI dans une autre zone.
Aucun PDI correspondant sur l'itinéraire.	Aucun PDI correspondant n'a été retourné suite à une recherche de PDI sur l'itinéraire.	Recherchez le PDI dans une autre zone.
La position ne peut être définie à cette échelle. Le système passe à une carte plus détaillée.	Vous avez tenté de définir/ d'enregistrer une destination/un point mémoire sur une carte ayant un taux de réduction supérieur à 500 m.	Définissez/enregistrez une destination/un point mémoire sur une carte plus détaillée (avec un taux de réduction inférieur à 500 m).
La destination est entourée d'eau. Déplacer la destination?	Présence d'une rivière ou d'un autre cours d'eau entre la destination et la route la plus proche.	Effleurez Oui pour déplacer la carte et définir une destination près de la route. Effleurez Non pour définir la destination sur la position affichée.
Aucun point mémoire n'est enregistré. Enregistrez-le dans le menu Points mémoire.	Vous avez essayé de récupérer une carte à l'aide d'un point mémoire alors qu'aucun point mémoire n'est enregistré.	Enregistrez un point mémoire et continuez. (Voir page 154)
Impossible d'enregistrer des pts supplé. Recommencez l'opéra. après avoir effacé les pts inutiles.	Vous avez tenté d'enregistrer un point mémoire alors que 106 points sont déjà enregistrés.	Supprimez les points mémoire inutiles et enregistrez-en un nouveau. (Voir page 165)

Avant de demander des réparations

De légères différences de fonctionnement peuvent être confondues avec des dysfonctionnements; par conséquent, consultez le tableau ci-après avant de demander des réparations.

Si les indications suivantes ne permettent pas de résoudre le problème, contactez votre revendeur local.

Symptôme	Raison possible	Action corrective
La carte ne se déplace pas, même pendant la conduite.	L'affichage montre-t-il un écran autre que l'écran de l'emplacement actuel?	Affichez l'écran de l'emplacement actuel. (Voir page 33)
Le repère de positionnement du véhicule  n'apparaît pas.	L'affichage montre-t-il un écran autre que l'écran de l'emplacement actuel?	Affichez l'écran de l'emplacement actuel. (Voir page 33)
Le repère GPS n'apparaît pas.	L'appareil se trouve-t-il dans une situation ne permettant pas d'utiliser les données GPS?	Déplacez le véhicule jusqu'à une zone dégagée ou retirez les objets placés sur l'antenne GPS.
Guidage vocal non émis.	Le "guidage vocal auto" est-il défini sur Off ?	Effleurez On pour le "guidage vocal auto" dans l'écran Configurer.
	Le guidage est-il en pause?	Si le guidage routier est en pause, reprenez le guidage. (Voir page 121)
	Le volume du guidage est-il coupé (OFF)?	Montez le volume. (Voir page 29)
De petites taches ou points luminescents apparaissent sur l'écran du moniteur.	Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides qui sont dotés d'une précision de pointe et dont la qualité d'image est de 99,99%, si ce n'est plus. Il peut toutefois y avoir une perte d'image de 0,01% ou des lumières allumées en permanence.	Il ne s'agit pas d'un défaut. Merci d'utiliser l'appareil tel quel.
Un affichage irrégulier apparaît à l'écran pendant un moment après que vous avez mis le contacteur d'allumage du moteur en position ON.	Par temps froid, les fonctions de rétroéclairage de l'écran à cristaux liquides peuvent émettre de la lumière de manière irrégulière.	Cet état se corrigera de lui-même après quelques minutes une fois le rétroéclairage entièrement activé.
Difficultés à voir l'écran.	Le contraste et la luminosité sont-ils correctement réglés?	Réglez le contraste et la luminosité. (Voir page 24)
Le repère de positionnement du véhicule  apparaît à un endroit différent de l'emplacement actuel (Le repère de positionnement du véhicule  est mal aligné).	Le repère de positionnement du véhicule  peut être mal aligné en fonction des conditions satellite ou de l'état du véhicule (conditions de la route et style de conduite). Le repère de positionnement du véhicule  peut également être mal aligné si vous conduisez sur une route qui vient d'être construite ou dont la forme diffère de celle enregistrée dans les données de la carte.	Continuez à conduire et l'emplacement actuel sera automatiquement corrigé à l'aide des données de correspondance des cartes et des données GPS (ceci peut prendre plusieurs minutes dans certains cas). Si les données GPS ne sont pas utilisées et que l'emplacement actuel n'est pas corrigé automatiquement, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et corrigez l'emplacement actuel. (Voir page 202)
Présence d'une déformation ou d'un bruit sur l'écran de la carte	Un appareil générant des interférences électriques est-il utilisé à proximité de l'appareil? Exemple d'appareils haute tension: Ioniseurs Exemple d'appareils émettant un bruit électrique: Téléphones cellulaires ou autres appareils sans fil	Conservez ces appareils aussi loin que possible de l'appareil. Si un appareil continue à produire des interférences, abstenez-vous de l'utiliser.

2. Copyrights

©1993 NAVTEQ. All Rights Reserved.

Territory	Notice
Austria	© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen
Belgium	Traffic Information is provided by the Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap and the Ministère de l'Équipement et des Transports.
Croatia Estonia Latvia Lithuania Poland Slovenia	© EuroGeographics
France	source: Géoroute® IGN France & BD Carto® IGN France source : IGN France
Germany	Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen
Greece	Copyright Geomatics Ltd.
Hungry	Copyright ©2003; Top-Map Ltd.
Italy	La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana
Norway	Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority
Spain	Información geográfica propiedad del CNIG
Sweden	Based upon electronic data © National Land Survey Sweden
Switzerland	Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie

This product includes mapping data licensed from Ordnance Survey with the permission of Her Majesty's Stationary Office. ©Crown copyright and/or database right 2006. All rights reserved. License number 150000678

Copyright © 2007 Zenrin Europe B.V., All Rights Reserved.

END USER LICENSE AGREEMENT (English)

PLEASE READ THIS END USER LICENSE AGREEMENT CAREFULLY BEFORE USING THE NAVTEQ DATABASE

NOTICE TO THE USER

THIS IS A LICENSE AGREEMENT - AND NOT AN AGREEMENT FOR SALE - BETWEEN YOU AND NAVTEQ B.V. FOR YOUR COPY OF THE NAVTEQ NAVIGABLE MAP DATA-BASE, INCLUDING ASSOCIATED COMPUTER SOFTWARE, MEDIA AND EXPLANATORY PRINTED DOCUMENTATION PUBLISHED BY NAVTEQ (JOINTLY "THE DATABASE"). BY USING THE DATABASE, YOU ACCEPT AND AGREE TO ALL TERMS AND CONDITIONS OF THIS END USER LICENSE AGREEMENT ("AGREEMENT"). IF YOU DO NOT AGREE TO THE TERMS OF THIS AGREEMENT, PROMPTLY RETURN THE DATABASE, ALONG WITH ALL OTHER ACCOMPANYING ITEMS, TO YOUR SUPPLIER FOR A REFUND.

OWNERSHIP

The Database and the copyrights and intellectual property or neighboring rights therein are owned by NAVTEQ or its licensors. Ownership of the media on which the Database is contained is retained by NAVTEQ and/or your supplier until after you have paid in full any amounts due to NAVTEQ and/or your supplier pursuant to this Agreement or similar agreement(s) under which goods are provided to you.

LICENSE GRANT

NAVTEQ grants you a non-exclusive license to use the Database for your personal use or, if applicable, for use in your business' internal operations. This license does not include the right to grant sub-licenses.

LIMITATIONS ON USE

The Database is restricted for use in the specific system for which it was created. Except to the extent explicitly permitted by mandatory laws (e.g. national laws based on the European Software Directive (91/250) and the Database Directive (96/9)), you may not extract or reuse substantial parts of the contents of the Database nor reproduce, copy, modify, adapt, translate, disassemble, decompile, reverse engineer any portion of the Database. If you wish to obtain interoperability information as meant in (the national laws based on) the European Software Directive, you shall grant NAVTEQ reasonable opportunity to provide said information on reasonable terms, including costs, to be determined by NAVTEQ.

TRANSFER OF LICENSE

You may not transfer the Database to third parties, except when installed in the system for which it was created or when you do not retain any copy of the Database, and provided that the transferee agrees to all terms and conditions of this Agreement and confirms this in writing to NAVTEQ. Multi-disc sets may only be transferred or sold as a complete set as provided by NAVTEQ and not as subset thereof.

LIMITED WARRANTY

NAVTEQ warrants that, subject to the warnings set out below, for a period of 12 months after acquisition of your copy of the Database, it will perform substantially in accordance with NAVTEQ's Criteria for Accuracy and Completeness existing on the date you acquired the Database; these criteria are available from NAVTEQ at your request. If the Database does not perform in accordance with this limited warranty, NAVTEQ will use reasonable efforts to repair or replace your non-conforming copy of the Database. If these efforts do not lead to performance of the Database in accordance with the warranties set out herein, you will have the option to either receive a reasonable refund of the price you paid for the Database or to rescind this Agreement. This shall be NAVTEQ's entire liability and your sole remedy against NAVTEQ. Except as expressly provided in this section, NAVTEQ does not warrant nor make any representations regarding the use of results of the use of the Database in terms of its correctness, accuracy, reliability, or otherwise. NAVTEQ does not warrant that the Database is or will be error free. No oral or written information or advice provided by NAVTEQ, your supplier or any other person shall create a warranty or in any way increase the scope of the limited warranty described above. The limited warranty set forth in this Agreement does not affect or prejudice any statutory legal rights that you may have under the legal warranty against hidden defects.

If you did not acquire the Database from NAVTEQ directly, you may have statutory rights against the person from whom you have acquired the Database in addition to the rights granted by NAVTEQ here under according to the law of your jurisdiction. The above warranty of NAVTEQ shall not affect such statutory rights and you may assert such rights in addition to the warranty rights granted herein.

LIMITATION OF LIABILITY

The price of the Database does not include any consideration for assumption of risk of consequential, indirect or unlimited direct damages which may arise in connection with your use of the Database. Accordingly, in no event shall NAVTEQ be liable for any consequential or indirect damages, including without limitation, loss of revenue, data, or use, incurred by you or any third party arising out of your use of the Database, whether in an action in contract or tort or based on a warranty, even if NAVTEQ has been advised of the possibility of such damages. In any event NAVTEQ's liability for direct damages is limited to the price of your copy of the Database.

THE LIMITED WARRANTY AND LIMITATION OF LIABILITY, SET FORTH IN THIS AGREEMENT, DO NOT AFFECT OR PREJUDICE YOUR STATUTORY RIGHTS WHERE YOU HAVE ACQUIRED THE DATABASE OTHERWISE THAN IN THE COURSE OF A BUSINESS.

WARNINGS

The Database may contain inaccurate or incomplete information due to the passage of time, changing circumstances, sources used and the nature of collecting comprehensive geographic data, any of which may lead to incorrect results. The Database does not include or reflect information on - inter alia - neighborhood safety; law enforcement; emergency assistance; construction work; road or lane closures; vehicle or speed restrictions; road slope or grade; bridge height, weight or other limits; road or traffic conditions; special events; traffic congestion; or travel time.

GOVERNING LAW

This Agreement shall be governed by the laws of the jurisdiction, in which you reside at the date of acquisition of the Database. Should you at that moment reside outside the European Union or Switzerland, the law of the jurisdiction within the European Union or Switzerland where you acquired the Database shall apply. In all other cases, or if the jurisdiction where you acquired the Database cannot be defined, the laws of the Netherlands shall apply. The courts competent at your place of residence at the time you acquired the Database shall have jurisdiction over any dispute arising out of, or relating to this Agreement, without prejudice to NAVTEQ's right to bring claims at your then current place of residence.

2. Copyrights

LIZENZVERTRAG FÜR ENDBENUTZER (German)

WICHTIG – BITTE LESEN SIE DIESEN LIZENZVERTRAG FÜR END-BENUTZER VOR DER VERWENDUNG DER NAVTEQ DATEN-BANK SORGFÄLTIG DURCH.

HNWEIS FÜR DEN BENUTZER

DAS VORLIEGENDE DOKUMENT IST EIN LIZENZVERTRAG UND KEIN KAUFVERTRAG ZWISCHEN IHNEN UND NAVTEQ B.V. FÜR IHRE KOPIE DER NAVIGATIONSKARTEN-DATENBANK VON NAVTEQ, EINSCHLIESSLICH ZUGEHÖRIGER COMPUTERSOFTWARE, MEDIEN UND VON NAVTEQ HERAUSGEGEBENER SCHRIFTLICHER UNTERLAGEN ZUR ERLÄUTERUNG (GEMEINSAM "DIE DATENBANK"). MIT DER VERWENDUNG DER DATENBANK ERKLÄREN SIE SICH MIT ALLEN BESTIMMUNGEN DIESES LIZENZVERTRAGES FÜR ENDBENUTZER ("VERTRAG") EINVERSTANDEN. FALLS SIE MIT DEN BESTIMMUNGEN DIESES VERTRAGES NICHT EINVERSTANDEN SIND, GEBEN SIE DIE DATENBANK MIT ALLEN ZUGEHÖRIGEN MATERIALIEN GEGEN RÜCKERSTATTUNG DES KAUFPREISES BITTE AN IHREN HÄNDLER ZURÜCK.

EIGENTUMSRECHT

Die Datenbank sowie sämtliche Urheberrechte, geistige Eigentumsrechte oder verwandte Schutzrechte an der Datenbank stehen im Eigentum von NAVTEQ oder deren Lizenzgebern. Das Eigentumsrecht an den Medien, auf denen sich die Datenbank befindet, verbleibt bei NAVTEQ und/oder Ihrem Händler, bis Sie alle Forderungen beglichen haben, die Sie NAVTEQ und/oder Ihrem Händler entsprechend diesem Vertrag oder ähnlichen Verträgen, unter denen Ihnen Waren bereitgestellt werden, schulden.

LIZENZGEWÄHRUNG

NAVTEQ gewährt Ihnen eine nicht-exklusive Lizenz, die Datenbank zur persönlichen Verwendung oder, soweit anwendbar, zur internen Verwendung in Ihrem Unternehmen einzusetzen. Die vorliegende Lizenz berechtigt nicht zur Vergabe von Unterlizenzen.

NUTZUNGSBESCHRÄNKUNGEN

Die Verwendung der Datenbank ist nur in dem spezifischen System gestattet, für das sie entwickelt worden ist. Soweit durch zwingendes Recht nicht ausdrücklich gestattet (z.B. nationale Gesetze auf Grundlage der europäischen Software-Richtlinie (91/250/EWG) oder der Datenbank-Richtlinie (96/9/EG), sind Sie weder berechtigt, wesentliche Teile des Inhalts der Datenbank zu extrahieren oder weiter zu verwenden, noch Teile der Datenbank zu verviel-fältigen, zu kopieren, zu modifizieren, anzupassen, zu übersetzen, zu zerlegen, zu dekom-pilieren oder mittels Reverse Engineering zurückzuentwickeln. Falls Sie Informationen über Interoperabilität gemäß den nationalen Gesetzen, die auf Grundlage der europäischen Soft-ware-Richtlinie erlassen worden sind, erhalten möchten, sind Sie verpflichtet, NAVTEQ angemessene Gelegenheit zu geben, Ihnen diese Informationen zu angemessenen, von NAVTEQ festzulegenden Bedingungen und Kosten zur Verfügung zu stellen.

LIZENZÜBERTRAGUNG

Sie sind zu einer Übertragung der Datenbank an Dritte nicht berechtigt. Dies gilt nicht, wenn die Datenbank auf dem System, für das sie entwickelt worden ist, installiert ist oder wenn Sie keinerlei Kopien der Datenbank zurückbehalten, vorausgesetzt, dass der Empfänger der Datenbank sich schriftlich gegenüber NAVTEQ mit sämtlichen Bestimmungen dieses Ver-trages einverstanden erklärt. Die CD-Sätze dürfen nur als kompletter Satz, wie von NAVTEQ bereitgestellt, nicht aber in Teilen weitergegeben oder verkauft werden.

BESCHRÄNKTE GEWÄHRLEISTUNG

NAVTEQ gewährleistet vorbehaltlich der unten aufgeführten Warnungen für die Dauer von 12 Monaten ab dem Tag, an dem Sie Ihre Kopie der Datenbank erworben haben, dass die Datenbank im Wesentlichen in Übereinstimmung mit dem am Tag Ihres Erwerbes der Daten-bank gültigen Kriterien für Genauigkeit und Vollständigkeit von NAVTEQ funktioniert; diese werden auf Anfrage von NAVTEQ zur Verfügung gestellt. Falls die Datenbank nicht ent-sprechend dieser beschränkten Gewährleistung funktioniert, wird sich NAVTEQ ange-messen darum bemühen, Ihre mangelhafte Kopie der Datenbank zu reparieren oder zu ersetzen. Sollten diese Bemühungen keine Verbesserung der Performance der Datenbank bewirken, haben Sie die Möglichkeit, eine angemessene Erstattung des von Ihnen geleisteten Kauf-preises für die Datenbank zu erhalten oder von diesem Vertrag zurückzutreten. Diese Mög-lichkeiten stellen Ihr einziges Rechtsmittel gegen NAVTEQ dar. Soweit in diesem Abschnitt nicht ausdrücklich anderweitig festgelegt, macht NAVTEQ im Hinblick auf Richtigkeit, Genauigkeit, Zuverlässigkeit oder in anderer Hinsicht keine weiteren Gewährleistungen oder Zusicherungen bezüglich der Nutzung der Ergebnisse, die durch die Verwendung der Datenbank erzielt werden. NAVTEQ gewährleistet nicht, dass die Datenbank ohne jeglichen Fehler ist oder sein wird. Die vorstehende beschränkte Gewährleistung wird durch mündliche oder schriftliche Informationen oder Ratschläge seitens NAVTEQ, Ihrem Händler oder anderen Personen in keinem Fall ergänzt oder erweitert. Soweit Sie gesetzliche Gewährleistungsrechte für versteckte Fehler haben, werden diese durch die in diesem Vertrag festgelegte beschränkte Gewähr-leistung nicht berührt.

Falls Sie die Datenbank nicht direkt von NAVTEQ erworben haben, haben Sie möglicherweise zusätzlich zu den von NAVTEQ laut dem vorliegenden Vertrag gewährten Rechten nach natio-naler Rechtsprechung Ihres Landes weitere gesetzliche Gewährleistungsrechte gegenüber der Person, von der Sie die Datenbank erworben haben. Die vorstehende Gewährleistung von NAVTEQ lässt derartige gesetzliche Gewährleistungsrechte unberührt, und Sie sind berechtigt, derartige Rechte zusätzlich zu den nach diesem Vertrag gewährten Gewährleistungsrechten geltend zu machen.

HAFTUNGSBESCHRÄNKUNG

Der Preis für die Datenbank umfasst nicht die Übernahme des Risikos von Folgeschäden, mittelbaren Schäden oder unbegrenzten unmittelbaren Schäden, die in Zusammenhang mit Ihrer Verwendung der Datenbank entstehen können. NAVTEQ haftet daher in keinem Fall für Folgeschäden oder mittelbare Schäden, einschließlich – aber nicht beschränkt auf – Gewinn-verlust, Datenverlust oder Nutzungsausfall, die durch Sie oder Dritte in Folge der Verwendung der Datenbank entstehen können, selbst wenn NAVTEQ auf die Möglichkeit solcher Schäden hingewiesen worden ist. Die vorstehende Haftungsbeschränkung besteht für sämtliche An-sprüche aus sämtlichen Rechtsgründen, gleich ob aus Vertrag, unerlaubter Handlung oder Gewährleistung. Darüber hinaus ist die Haftung von NAVTEQ für unmittelbare Schäden in jedem Fall auf die Höhe des von Ihnen für Ihre Kopie der Datenbank bezahlten Kaufpreises beschränkt.

SOWEIT SIE DIE DATENBANK NICHT IM RAHMEN EINER GESCHÄFTSTRANSAKTION ERWORBEN HABEN, LÄSST DIE IN DIESEM VERTRAG FESTGELEGTE BESCHRÄNKTE GEWÄHRLEISTUNG UND HAFTUNGSBESCHRÄNKUNG IHRE GESETZLICHEN RECHTE UNBERÜHRT.

WARNUNG

Die Datenbank gibt die Wirklichkeit wieder, wie sie vor Ihrem Erwerb der Datenbank bestanden hat, und enthält Daten und Informationen von staatlichen und anderen Quellen, die Fehler oder Auslassungen aufweisen können. Die Datenbank kann daher wegen Änderungen, die im Lauf der Zeit eingetreten sind, wegen geänderter Umstände oder der Art der genutzten Quellen ungenaue oder unvollständige Informationen enthalten. Die Datenbank enthält keinerlei Infor-mationen über – unter anderem – die Sicherheit der Umgebung, Verfügbarkeit und Anwesen-heit der Polizei, Hilfe im Notfall, Bauarbeiten, Absperrungen von Straßen und Spuren, Fahr-zeugtyp- oder Geschwindigkeitsbeschränkungen, Straßengefälle oder Straßenneigungen, Brückenhöhen, Gewichts- oder andere Beschränkungen, Straßen- oder Verkehrsbedingungen, besondere Ereignisse, Verkehrsstaus oder Reisezeiten.

GELTENDES RECHT

Dieser Vertrag unterliegt jener Rechtsprechung, in der Sie zum Zeitpunkt des Erwerbes der Datenbank Ihren Wohnsitz haben. Haben Sie zu diesem Zeitpunkt Ihren Wohnsitz außerhalb der Europäischen Union oder der Schweiz, gilt das Recht jenes Landes innerhalb der Euro-päischen Union oder der Schweiz, in dem Sie die Datenbank erworben haben. In allen übrigen Fällen oder in Fällen, in denen die Rechtsprechung, in der Sie die Datenbank erworben haben, nicht festgelegt werden kann, gilt das niederländische Recht. Für Rechtsstreitigkeiten im Zu-sammenhang mit diesem Vertrag gilt die Zuständigkeit jenes Gerichts, an dem Sie zum Zeit-punkt des Erwerbes der Datenbank Ihren Wohnsitz haben; NAVTEQ ist darüber hinaus be-rechtigt, Klagen auch an dem Gericht Ihres damaligen Wohnsitzes einzureichen.

CONTRAT DE LICENCE POUR L'UTILISATEUR FINAL (French)

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE CONTRAT DE LICENCE A L'USAGE DE L'UTILISATEUR FINAL AVANT D'UTILISER LA BASE DE DONNEES NAVTEQ

NOTE POUR L'UTILISATEUR

CECI EST UN CONTRAT DE LICENCE – ET NON UN CONTRAT DE VENTE – ENTRE VOUS ET LA SOCIETE NAVTEQ B.V. POUR VOTRE COPIE DE LA BASE DE DONNEES NAVIGABLE DE NAVTEQ Y COMPRIS LE LOGICIEL QUI Y EST ASSOCIE, LE SUPPORT ET LA DOCUMENTATION IMPRIMEE EXPLICATIVE PUBLIEE PAR NAVTEQ (COLLEC-TIVEMENT DESIGNES PAR "LA BASE DE DONNEES"), EN UTILISANT LA BASE DE DONNEES, VOUS ACCEPTEZ LES TERMES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT DE LICENCE POUR L'UTILISATEUR FINAL ("CONTRAT"). SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES TERMES DE CE CONTRAT, VEUILLEZ RETOURNER A VOTRE FOURNISSEUR, DANS LES MEILLEURS DELAIS, LA BASE DE DONNEES AINSI QUE TOUS LES ELEMENTS QUI L'ACCOMPAGNENT AFIN D'EN OBTENIR LE REMBOURSEMENT.

PROPRIETE

La Base de données ainsi que les droits de propriété intellectuelle et les droits d'auteur ou les droits voisins qui y sont attachés sont détenus par NAVTEQ ou par ses concédants de licen-ces. La propriété du support contenant la Base de données est conservée par NAVTEQ et/ou votre fournisseur jusqu'à ce que vous avez intégralement payé les sommes dues à NAVTEQ et/ou à votre fournisseur conformément au présent Contrat ou à tout autre contrat similaire aux termes duquel les biens vous ont été remis.

CONCESSION DE LICENCE

NAVTEQ vous concède une licence non exclusive d'utilisation de la Base de données pour votre usage personnel ou, le cas échéant, pour un usage professionnel interne. Cette licence ne comprend pas le droit de concéder des sous-licences.

LIMITES SUR L'UTILISATION

L'utilisation de la Base de données est limitée au système spécifique pour lequel elle a été créée. A l'exception des dispositions expressément prévues par la loi (par exemple, les dispositions des législations nationales transposant les Directives européennes 91/250 portant sur les logiciels et 96/9 portant sur les Bases de données), vous n'êtes pas autorisé à extraire ou à réutiliser une ou plusieurs parties substantielles du contenu de la Base de données, ni à reproduire, copier, modifier, adapter, traduire, désassembler, décompiler, pratiquer l'ingénierie inverse d'une quelconque partie de la Base de données. Si vous souhaitez obtenir des informations nécessaires à l'interopérabilité conformément aux dispositions (du Code de la propriété intellectuelle après transposition) de la Directive européenne sur les logiciels, vous devrez laisser à NAVTEQ la possibilité de vous fournir lesdites informations, dans des délais et conditions raisonnables, y compris au regard des frais, qui seront déterminés par NAVTEQ.

TRANSFERT DE LICENCE

Vous n'êtes pas autorisé à transférer la Base de données à des tiers, sauf lorsqu'elle est installée dans le système pour lequel elle a été créée ou dans le cas où vous ne conserveriez aucune copie de la Base de données et à condition que le cessionnaire accepte les termes et conditions du présent Contrat et confirme cette acceptation par écrit à NAVTEQ. Les coffrets de disques ne peuvent être transférés ou vendus que complets, tels que fournis par NAVTEQ, et non en disques séparés.

GARANTIE LIMITEE

NAVTEQ garantit que, sous réserve des Avertissements prévus ci-dessous, pour une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition de votre copie de la Base de données, cette dernière fonctionnera pour l'essentiel conformément aux Critères de précision et d'exhaustivité de NAVTEQ en vigueur à la date d'acquisition de la Base de données; Ces critères sont disponibles auprès de NAVTEQ sur votre demande. Si la Base de données ne fonctionne pas conformément à cette garantie limitée, NAVTEQ s'efforcera, dans une limite raisonnable, de réparer ou de remplacer votre copie non conforme de la Base de données. Si ces efforts ne permettent pas d'obtenir que la Base de données fonctionne conformément aux garanties prévues aux présentes, vous aurez la possibilité, soit d'obtenir un remboursement raisonnable du prix que vous avez payé pour la Base de données, soit de résilier le présent Contrat. Ceci constitue le seul engagement de responsabilité de NAVTEQ et votre seul recours à l'encontre de NAVTEQ. A l'exception des dispositions expressées du présent paragraphe, NAVTEQ ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration concernant l'utilisation ou les résultats de l'utilisation de la Base de données en ce qui concerne son exactitude, sa précision, sa fiabilité ou toute autre qualité. NAVTEQ ne garantit pas que la Base de données est ou sera exempte de toute erreur. Aucune information ou conseil oral ou écrit fournis par NAVTEQ, votre fournisseur ou une quelconque autre personne ne saurait constituer une garantie ni engager NAVTEQ ou accroître le champ de la garantie limitée décrite ci-dessus. La garantie limitée prévue dans le présent Contrat est sans préjudice des droits dont vous pouvez bénéficier en vertu de la garantie légale contre les vices cachés.

Si vous n'avez pas directement acquis la Base de données auprès de NAVTEQ, vous pouvez bénéficier, selon les textes en vigueur dans votre pays, de droits à l'égard de la personne auprès de laquelle vous avez acquis la Base de données en plus des droits ci-dessus concédés par NAVTEQ. La garantie de NAVTEQ prévue ci-dessus n'affectera pas ces droits. Vous êtes autorisé à vous prévaloir de tels droits en plus de ceux accordés par la présente garantie.

LIMITE DE RESPONSABILITE

Le prix de la Base de données n'inclut aucune considération relative à la contrepartie d'un quelconque risque lié à des dommages indirects ou consécutifs ou à des dommages directs illimités pouvant survenir à l'occasion de votre utilisation de la Base de données. Par conséquent, NAVTEQ ne sera en aucun cas responsable des dommages consécutifs ou indirects y compris, notamment, la perte de profit, de données ou l'impossibilité d'utiliser la Base de données, subis par vous ou tout tiers, résultant de votre utilisation de la Base de données, et ceci, que l'action soit intentée sur un fondement contractuel ou délictuel ou fondée sur une garantie, même si NAVTEQ a été avisé de l'éventualité de tels dommages. En tout état de cause, la responsabilité de NAVTEQ pour tout dommage direct sera limitée au prix de votre copie de la Base de données.

LA GARANTIE LIMITEE AINSI QUE LA LIMITATION DE RESPONSABILITE PREVUES DANS LE PRESENT CONTRAT SONT SANS PREJUDICE DE VOS DROITS SI VOUS AVEZ ACQUIS LA BASE DE DONNEES DANS UN CADRE AUTRE QUE PROFESSIONNEL.

AVERTISSEMENTS

La Base de données reflète la réalité telle qu'elle existait avant que vous ne receviez la Base de données. Elle contient des données et informations provenant de services publics admini-stratifs et d'autres sources qui peuvent contenir des erreurs ou des omissions. Par consé-quent, la Base de données peut contenir des informations rendues incomplètes ou inexactes au cours du temps ou en raison des circonstances et de la nature des sources utilisées. La Base de données ne contient ou ne reflète aucune information sur, notamment, la sécurité du voisinage, la proximité de services de police ou d'assistance d'urgence, les travaux de construction, la fermeture de routes ou de voies de circulation, les limitations de vitesse et autres restrictions concernant les automobiles, la déclivité ou le degré d'inclinaison des routes, les limitations de hauteur, de poids ou autres restrictions concernant les ponts, les conditions de circulation routière, les événements particuliers, les embouteillages routiers ou les durées de voyage.

LOI APPLICABLE

Ce contrat est régi par le droit du pays dans lequel vous résidez lors de l'acquisition de la Base de données. Si à ce moment vous résidez en dehors de l'Union européenne ou de la Suisse, le droit applicable sera celui en vigueur dans le pays de l'Union européenne ou en Suisse si vous avez acquis la Base de données dans l'un de ces pays. Dans tous les autres cas, ou si le pays dans lequel vous avez acquis la Base de données ne peut être déterminé, le droit des Pays-Bas sera applicable. Le tribunal compétent du ressort dans lequel vous résidez le jour où vous avez fait l'acquisition de la Base de données sera seul compétent pour tout litige découlant de ou en relation avec ce contrat, sans préjudice pour NAVTEQ du droit d'intenter une action devant le tribunal du lieu de votre résidence au moment du litige.

2. Copyrights

CONTRATTO DI LICENZA ALL'UTENTE FINALE (Italian)

LEGGERE ATTENTAMENTE IL PRESENTE CONTRATTO DI LICENZA PER L'UTENTE FINALE PRIMA DI UTILIZZARE IL DATABASE NAVTEQ

NOTA PER L'UTENTE

QUESTO È UN CONTRATTO DI LICENZA – E NON UN CONTRATTO DI VENDITA – FRA LEI (UTENTE FINALE) E LA NAVTEQ B.V. PER LA SUA COPIA DEL DATABASE DELLA MAPPA DI NAVIGAZIONE NAVTEQ, COMPRENDE IL RELATIVO SOFTWARE PER COMPUTER, I SUPPORTI E LA DOCUMENTAZIONE STAMPATA ESPLICATIVA PUBBLICATA DA NAVTEQ (NEL PROSEGUITO COLLETTIVAMENTE DENOMINATI "IL DATABASE"). IN SEGUITO ALL'UTILIZZO DEL DATABASE, LEI CONVIENE E ACCETTA TUTTE LE CLAUSOLE E LE CONDIZIONI DEL PRESENTE CONTRATTO DI LICENZA PER L'UTENTE FINALE ("CONTRATTO"). QUALORA LEI NON SIA D'ACCORDO CON LE CLAUSOLE DI QUESTO CONTRATTO, RESTITUISCA SENZA INDUGIO IL DATABASE, UNITAMENTE A TUTTO IL MATERIALE E ALLA DOCUMENTAZIONE CHE LO ACCOMPAGNANO, AL SUO FORNITORE PER IL RIMBORSO.

DIRITTI DI PROPRIETÀ

Il Database nonché i diritti di autore e di proprietà intellettuale o diritti connessi che vi sono collegati sono di proprietà della NAVTEQ o dei Suoi licenziatori. La proprietà dei supporti nei quali il Database è contenuto resta in capo alla NAVTEQ e/o al Suo fornitore, fino a che Lei non abbia pagato integralmente ogni somma dovuta alla NAVTEQ e/o al Suo fornitore in base al presente contratto o in base a contratti simili, in esecuzione dei quali i beni Le sono stati forniti.

CONCESSIONE DELLA LICENZA

NAVTEQ Le concede una licenza non esclusiva per l'uso personale del Database o, se del caso, per l'uso nell'ambito delle attività interne della Sua impresa. Questa licenza non include il diritto di concedere sublicenze.

LIMITAZIONI ALL'USO

L'uso del Database è limitato al sistema specifico per il quale è stato creato. Ad eccezione di quanto esplicitamente permesso da leggi obbligatorie (per esempio, leggi nazionali basate sulla Direttiva Europea in materia di software n. 91/250, e la Direttiva sul Database, n. 96/9), Lei si impegna a non estrarre o riutilizzare parti sostanziali del contenuto del Database, né a riprodurre, copiare, modificare, adattare, tradurre, disassemblare, decompilare, de-ingen-neriz-zare qualsiasi parte del Database. Qualora Lei desideri ottenere informazioni sulla inter-operabilità nel significato attribuito dalla (legge nazionale basata sulla) Direttiva Comunitaria sul software, Lei dovrà offrire alla NAVTEQ una opportunità ragionevole di fornirle tali informazioni a condizioni ragionevoli, inclusi i costi, quali determinate da NAVTEQ.

CESSIONE DELLA LICENZA

Le è fatto divieto di trasferire il Database a terzi, tranne nel caso in cui esso sia installato nel sistema per il quale è stato creato o quando Lei non abbia trattenuto alcuna altra copia del Database e, a condizione che il cessionario accetti tutte le clausole e le condizioni di questo contratto e lo confermi per iscritto a NAVTEQ, i set di CD possono essere venduti o ceduti esclusivamente come set completi e come forniti da NAVTEQ. I CD che li compongono non possono essere venduti separatamente.

GARANZIA LIMITATA

NAVTEQ garantisce che, salvo quanto stabilito nell'avvertenza di cui in calce, per un periodo di dodici mesi dalla data di acquisto della Sua copia del Database, le prestazioni dello stesso saranno conformi ai criteri di accuratezza e completezza di NAVTEQ in vigore alla data in cui Lei ha acquistato il Database; questi criteri Le saranno messi a disposizione da NAVTEQ a Sua richiesta. Se le prestazioni del Database non corrispondono a questa garanzia limitata, NAVTEQ farà ogni ragionevole sforzo per riparare o sostituire la Sua copia del Database non conforme. Se questi sforzi non condurranno ad una prestazione del Database in conformità alle garanzie qui assunte, Lei avrà l'opzione tra ricevere una restituzione ragionevole del prezzo pagato per il Database oppure risolvere questo contratto. Ciò costituirà l'intera responsabilità di NAVTEQ e il Suo unico rimedio contro NAVTEQ. Ad eccezione di quanto esplicitamente previsto in questa clausola, NAVTEQ non garantisce né fa alcuna affermazione riguardo l'uso o i risultati dell'uso del Database in termini di correttezza, accuratezza, affidabilità od altro. NAVTEQ non garantisce che il Database sia o sarà senza errori. Nessuna informazione orale o scritta e nessun consiglio fornito da NAVTEQ, dal Suo fornitore o da qualsiasi altra persona costituiranno una garanzia o in qualsiasi modo un ampliamento dell'ambito della garanzia limitata sopra descritta. La garanzia limitata accordata in questo contratto non incide né pregiudica alcun diritto derivante dalla legge, che Lei possa vantare in relazione alla garanzia legale contro i difetti occulti.

Se Lei non ha acquistato il Database direttamente da NAVTEQ, Lei può avere un diritto, se previsto dalla legge, nei confronti della persona dalla quale Lei ha acquistato il Database, in aggiunta ai diritti connessi da NAVTEQ con questo contratto, secondo il diritto della giurisdizione in cui Lei risiede. Questa garanzia di NAVTEQ non inciderà su tali pretese legali e Lei potrà far valere tali diritti in aggiunta ai diritti di garanzia qui riconosciuti.

LIMITAZIONE DELLA RESPONSABILITÀ

Il prezzo del Database non comprende alcun compenso per la copertura del rischio relativo a danni conseguenti, indiretti o diretti illimitati, che possano derivare in relazione all'uso che Lei fa del Database. Di conseguenza, in nessun caso NAVTEQ sarà responsabile per alcun danno conseguente o indiretto, inclusa senza tassatività la perdita di profitto, di dati o dell'utilizzo, subiti da Lei o da qualsiasi terzo e derivanti dall'uso da Lei fatto del Database, fatti valere con una azione contrattuale od extra contrattuale oppure basati su una azione in garanzia, anche qualora NAVTEQ sia stata avvertita della possibilità di tali danni. In ogni caso la responsabilità di NAVTEQ per i danni diretti è limitata al costo della Sua copia del Database.

LA GARANZIA LIMITATA E LA LIMITAZIONE DELLA RESPONSABILITÀ STABILITE IN QUESTO CONTRATTO NON INCIDONO NÉ PREGIUDICANO I SUOI DIRITTI LEGALI. QUALORA LEI ABBA ACQUISITO IL DATABASE NON NELL'ESERCIZIO DI UNA ATTIVITÀ PROFESSIONALE.

AVVERTENZA

Il Database rispecchia le condizioni esistenti prima che Lei abbia ricevuto il Database e comprende dati ed informazioni dagli organismi pubblici od altre fonti, che possono contenere errori od omissioni. Di conseguenza il Database può contenere informazioni non accurate od incomplete a causa del trascorrere del tempo, di mutate circostanze e della natura delle fonti utilizzate. Il Database non comprende né rispecchia – tra l'altro – informazioni sulla sicurezza del territorio; l'applicazione della legge; assistenza di emergenza; lavori di costruzioni; chiusura di strade o corsie; limitazioni relative al tipo di veicolo o alla velocità; pendenze stradali o declivi; altezza, larghezza od altri limiti dei ponti; condizioni delle strade o del traffico; eventi speciali; congestioni del traffico o durata del viaggio.

DIRITTO APPLICABILE

Questo contratto sarà disciplinato dalle leggi della giurisdizione in cui Lei risiede all'acquisto del Database. Se in quel momento Lei risiede al di fuori dell'Unione Europea o della Svizzera si applicheranno le norme dello Stato membro dell'Unione o della Svizzera dove Lei ha acquistato il Database. In tutti gli altri casi, o se non può essere stabilito lo Stato nel quale Lei ha acquistato il Database, si applicheranno le norme del diritto olandese. I Tribunali competenti nel luogo della Sua residenza al momento dell'acquisto del Database avranno giurisdizione su ogni questione che sorga dal o relativa a questo contratto, senza pregiudizio al diritto di NAVTEQ di iniziare l'azione nel Suo luogo di residenza attuale.

GEBRUIKSRECHTOVEREENKOMST MET EINDGEBRUIKERS (Dutch)

LEES DEZE GEBRUIKSRECHTOVEREENKOMST GOED DOOR VOORDAT U DE NAVTEQ DATABASE GEBRUIKT

KENNISGEVING AAN DE GEBRUIKER

DIT IS EEN GEBRUIKSRECHTOVEREENKOMST - EN GEEN KOOPOVEREENKOMST - TUSSEN U EN NAVTEQ B.V. MET BETREKKING TOT UW EXEMPLAAR VAN DE NAVTEQ WEGENKAARTDATABASE, INCLUSIEF VERWANTE COMPUTERSOFTWARE, DRAGERS EN BIJBEHOOREND SCHRIFTELIJK MATERIAAL TER UITLEEF ZOAALS DIT DOOR NAVTEQ WORDT UITGEGEVEN (TEZAMEN 'DE DATABASE'). DOOR HET GEBRUIK VAN UW EXEMPLAAR VAN DE DATABASE, STEMT U IN MET ALLE BEPALINGEN VAN DEZE GEBRUIKSRECHTOVEREENKOMST ('OVEREENKOMST'). INDIEN U NIET INSTEMT MET DE BEPALINGEN VAN DEZE OVEREENKOMST, DIENT U UW EXEMPLAAR VAN DE DATABASE ONMIDDELLIJK TE RETOURNEREN AAN UW LEVERANCIER, TEGEN RESTITUTIE VAN DE LICENTIEVERGOEDING.

EIGENDOM

U erkent dat de Database, alsmede de auteursrechten en intellectuele eigendom, naburige rechten of soortgelijke rechten daarop, berusten bij NAVTEQ of haar licentieverleners. De eigendom van de fysieke dragers waarop de Database is vastgelegd berust bij NAVTEQ en/of uw leverancier, tot het moment dat u de volledige vergoeding aan NAVTEQ of uw leverancier hebt betaald die u bent verschuldigd uit hoofde van deze Overeenkomst of vergelijkbare overeenkomst(en) op basis waarvan u zaken hebt ontvangen.

VERLENING VAN HET GEBRUIKSRECHT

NAVTEQ verleent u een niet-exclusief recht tot gebruik van de Database, voor uw eigen gebruik of, indien van toepassing, voor intern gebruik binnen uw bedrijf. Het is u niet toegestaan ter zake van het aan u verleende gebruiksrecht sublicenties te verlenen.

BEPERKINGEN OP HET GEBRUIK

De Database is uitsluitend bedoeld voor gebruik op het specifieke systeem waarvoor de Database ontwikkeld is. Behoudens voor zover uitdrukkelijk toegestaan op grond van dwingendrechtelijke wetgeving (zoals nationale wetgeving gebaseerd op de Europese Software Richtlijn (91/250/EEG) en de Europese Databanken Richtlijn (96/9/EG)), zult u substantiële onderdelen van de inhoud van de Database niet opvragen of hergebruiken, noch enig deel van de Database vervuoldigingen, kopiëren, veranderen, aanpassen, vertalen, aan reverse engineering onderwerpen, decompileren of disassembleren. Indien u de in (nationale wetgeving gebaseerd op) de Software Richtlijn bedoelde informatie die vereist is om interoperabiliteit te bewerkstelligen wenst te verkrijgen, dient u NAVTEQ redelijkerwijs in de gelegenheid te stellen u de bedoelde informatie te verschaffen, op redelijke voorwaarden, waaronder begrepen een redelijke vergoeding.

OVERDRACHT VAN HET GEBRUIKSRECHT

Het is u niet toegestaan de Database over te dragen aan derden, behoudens wanneer de Database is geïnstalleerd op het systeem waar het voor ontwikkeld is of wanneer u geen kopie van de Database behoudt na de overdracht, en in ieder geval alleen indien degene aan wie wordt overgedragen alle bepalingen van deze OVEREENKOMST aanvaardt, en dit schriftelijk aan NAVTEQ bevestigt. CD-sets mogen uitsluitend worden overgedragen of verkocht als complete set zoals geleverd door NAVTEQ en niet in delen daarvan.

BEPERKTE GARANTIE

NAVTEQ garandeert, met inachtneming van de waarschuwingen zoals hieronder uiteengezet, dat de Database gedurende een periode van 12 maanden na verkrijging van uw exemplaar van de Database, in hoofdzaak zal functioneren in overeenstemming met de 'Criteria voor Nauwkeurigheid en Volledigheid' van NAVTEQ, geldend op de datum waarop u uw exemplaar van de Database hebt verkregen; deze 'Criteria voor Nauwkeurigheid en Volledigheid' worden u op uw verzoek ter beschikking gesteld door NAVTEQ. Indien de Database niet functioneert in overeenstemming met deze beperkte garantie, zal NAVTEQ zich redelijkerwijs inspannen om uw niet-werkende exemplaar van de Database te repareren of te vervangen. Indien de Database na deze inspanningen niet functioneert in overeenstemming met de garantie zoals hierboven beschreven, hebt u de keuze tussen het verkrijgen van een redelijke vergoeding van de prijs die u hebt betaald voor de Database of ontbinding van deze Overeenkomst. Het voorgaande is NAVTEQ's totale aansprakelijkheid en uw enige verhaalsmogelijkheid jegens NAVTEQ. Behoudens voorzover uitdrukkelijk bepaald in dit artikel, verleent NAVTEQ geen enkele garantie met betrekking tot het gebruik van de Database of de resultaten die u met behulp van de Database kunt verkrijgen, in de zin van foutloosheid, nauwkeurigheid, betrouwbaarheid of anderszins. NAVTEQ garandeert niet dat de Database foutloos is of zal zijn. Mondelinge of schriftelijke informatie of adviezen die u door NAVTEQ, uw leverancier of door enige andere persoon worden verstrekt, houden geen garanties in, binden NAVTEQ in geen enkel opzicht en houden geen uitbreiding van de hierboven omschreven beperkte garantie in. De in deze Overeenkomst omschreven beperkte garantie laat rechten die u kunt ontlenen aan eventueel toepasselijke bepalingen van dwingend recht met betrekking tot verborgen gebreken overleef.

Indien u de Database niet rechtstreeks van NAVTEQ hebt afgenomen, is het mogelijk dat u naast de rechten aan u verleend door NAVTEQ in deze Overeenkomst, wettelijke verhaals-mogelijkheden hebt tegen de persoon van wie u de Database hebt verkregen op grond van het toepasselijke recht in uw jurisdictie. De beperkte garantie van NAVTEQ tast deze wettelijke verhaalsmogelijkheden niet aan en u mag deze verhaalsacties uitoefenen naast een beroep op de garantie uit deze Overeenkomst.

BEPERKING VAN AANSPRAKELIJKHEID

De prijs van de Database is niet berekend op dekking van risico's van gevolgschade, indirecte schade of onbeperkte directe schade als gevolg van uw gebruik van de Database. Derhalve zal NAVTEQ in geen geval jegens u aansprakelijk zijn wegens gevolgschade of indirecte schade, waaronder begrepen maar niet beperkt tot schade in de vorm van gederfde inkomsten, verlies van gegevens of van gebruik voor u of een derde voortvloeiend uit het gebruik van de Database, hetzij in een onrechtmatige daadactie, hetzij in een contractuele actie hetzij gebaseerd op een garantie, ook al was NAVTEQ op de hoogte gesteld van de mogelijkheid van het intreden van zulke schade. In ieder geval is de aansprakelijkheid van NAVTEQ voor directe schade beperkt tot het bedrag dat u hebt betaald voor het verkrijgen van de Database.

DE BEPERKTE GARANTIE EN DE BEPERKING VAN AANSPRAKELIJKHEID, ZOALS OP-GENOMEN IN DEZE OVEREENKOMST LATEN ONVERLET ALLE RECHTEN DIE U KUNT ONTLENEN AAN EVENTUEEL TOEPASSELIJKE DWINGENDRECHTELIJKE WETGEVING WANNEER U DE DATABASE ANDERS DAN IN DE UITOEFENING VAN EEN BEDRIJF HEBT VERKREGEN.

WAARSCHUWINGEN

De Database is een weergave van de realiteit zoals die bestond voordat u de Database verkreeg en deze is opgebouwd uit gegevens en informatie van de overheid en andere bronnen, die onjuist of onvolledig kunnen zijn. Door verloop van tijd, gewijzigde omstandigheden of vanwege de aard van de bronnen is het derhalve mogelijk dat de Database onjuiste of onvolledige gegevens of informatie bevat. De Database bevat of geeft onder meer geen van de volgende categorieën informatie weer: veiligheid van de omgeving; beschikbaarheid of nabijheid van politie; hulp in noodgevallen; constructiewerkzaamheden; weg- en rijstrook-afsluitingen; voortlig- en snelheidsbepalingen; helling(shoek) van de weg; beperkingen met betrekking tot onder andere maximale hoogte van viaducten of maximaal gewicht op bruggen; weg- of verkeersomstandigheden; bijzondere gebeurtenissen; verkeersopstoppingen of reistijd.

TOEPASSELIJK RECHT

Deze Overeenkomst wordt beheerst door het recht van het land waar u woont op de dag van verspreiding van de Database. In het geval dat u op dat moment buiten de Europese Unie of Zwitserland woont, is het recht van het land binnen de Europese Unie of Zwitserland waar u de Database hebt verkregen van toepassing. In alle andere gevallen, of in het geval dat de plaats waar u de Database hebt aangeschaft niet bepaalbaar is, is Nederlands recht van toepassing. De bevoegde rechter in uw woonplaats op de dag van verkrijging van de Database is bevoegd geschillen die voortvloeien uit of samenhangen met deze Overeenkomst te beoordelen, onverminderd het recht van NAVTEQ vorderingen voor te leggen aan de rechter van de plaats waar u ten tijde van het desbetreffende geschil woont.

2. Copyrights

CONTRATO DE LICENCIA PARA USUARIOS FINALES (Spanish)

ANTES DE UTILIZAR LA BASE DE DATOS NAVTEQ LEA DETENIDAMENTE EL PRESENTE CONTRATO DE LICENCIA PARA USUARIOS FINALES

NOTIFICACIÓN PARA EL USUARIO

EL PRESENTE ES UN CONTRATO DE LICENCIA - Y NO UN CONTRATO DE COM-PRVENTA - ENTRE USTED Y NAVTEQ B.V. POR SU EJEMPLAR DE LA BASE DE DATOS DE MAPAS DE NAVEGACIÓN NAVTEQ, CON INCLUSIÓN DE LOS PROGRAMAS DE SOFTWARE CORRESPONDIENTES, LOS MEDIOS PORTADORES DE INFORMACIÓN Y LA DOCUMENTACIÓN ACLARATORIA IMPRESA PUBLICADA POR NAVTEQ B.V. (A DENOMINAR, EN CONJUNTO, "LA BASE DE DATOS"). AL HACER USO DE SU EJEMPLAR DE LA BASE DE DATOS, ACEPTA Y ESTÁ DE ACUERDO CON TODAS LAS CLÁUSULAS DE ESTE CONTRATO DE LICENCIA PARA USUARIOS FINALES ("CONTRATO"). SI NO ESTÁ DE ACUERDO CON LAS CLÁUSULAS DE ESTE CONTRATO, DEVUELVA INMEDIATAMENTE A SU PROVEEDOR SU EJEMPLAR DE LA BASE DE DATOS, JUNTO CON TODOS LOS ELEMENTOS QUE LO ACOMPAÑAN, PARA SU REEMBOLSO.

PROPIEDAD

La Base de datos y sus correspondientes derechos de autor, propiedad intelectual o derechos afines son propiedad de NAVTEQ o de sus licenciadores. La propiedad de los medios portadores de la Base de datos será conservada por NAVTEQ y/o por su proveedor hasta la fecha en que usted haya pagado completamente el importe que adeude a NAVTEQ y/o a su proveedor en virtud del presente Contrato o de un(os) contrato(s) similar(es) mediante el(los) cual(es) hubiese recibido los productos.

CONCESIÓN DE LICENCIA

NAVTEQ le concede una licencia no exclusiva de utilización de la Base de datos para su uso propio o, si procede, para uso en las operaciones internas de su empresa. Esta licencia no incluye el derecho a conceder sublicencias.

RESTRICCIONES DE USO

La Base de datos está restringida para uso en el sistema específico para el cual ha sido desarrollada. Salvo en la medida en que las leyes obligatorias así lo permitan explícitamente (p.ej. las leyes nacionales basadas en la Directiva europea sobre software (91/250) y la Directiva sobre bancos de datos (96/9)), no podrá extraer ni reutilizar partes sustanciales del contenido de la Base de datos, ni reproducir, modificar, adaptar, traducir, desensamblar, descompilar, ni usar técnicas de ingeniería inversa en ninguna parte de la Base de datos. Si desea obtener la información de interoperabilidad a que alude (la legislación nacional en la que se basa) la Directiva sobre software, deberá conceder a NAVTEQ el plazo adecuado para suministrarle dicha información en un término razonable, incluidos los costes, a determinar por NAVTEQ.

TRANSFERENCIA DE LA LICENCIA

No podrá transferir la Base de datos a terceros, salvo que ésta haya sido instalada en el sistema para el cual ha sido desarrollada, o si no conserva ninguna copia de la Base de datos y, siempre que el beneficiario de la transferencia se declare conforme con todos los términos y condiciones de este Contrato y lo notifique por escrito a NAVTEQ. Los paquetes multidisco podrán ser transferidos o vendidos únicamente como un paquete completo, tal como los suministra NAVTEQ, y no como un subpaquete del mismo.

LIMITACIÓN DE LA GARANTÍA

Sujeto a lo dispuesto en el apartado Advertencias que se expone más adelante, NAVTEQ garantiza que durante los doce meses siguientes a la adquisición de su copia de la Base de datos, ésta funcionará sustancialmente de acuerdo con los Criterios de Precisión e Integridad de NAVTEQ vigentes a la fecha en que usted ha adquirido dicho ejemplar de la Base de datos; a solicitud suya, NAVTEQ pondrá a su disposición dichos criterios. Si la Base de datos no funciona en conformidad con la presente limitación de garantía, NAVTEQ, dentro de los términos razonables, tomará las medidas pertinentes para reparar o sustituir dicho ejemplar defectuoso de la Base de datos. Si las medidas tomadas no conducen al funcionamiento de la Base de datos en conformidad con la garantía aquí descrita, usted podrá elegir entre obtener una devolución razonable del precio pagado por la Base de datos o rescindir este Contrato. Lo anterior constituye la responsabilidad total de NAVTEQ y su único recurso contra ella. Salvo que haya sido dispuesto explícitamente en este artículo, NAVTEQ no concederá ninguna garantía, ni hará representaciones con respecto al uso de resultados o al uso de la Base de datos en términos de perfección, exactitud, fiabilidad u otros conceptos. NAVTEQ no garantiza la perfección presente ni futura de la Base de datos. Ninguna información o recomendación, oral o escrita, que haya sido suministrada por NAVTEQ, por su proveedor o por cualquier otra persona, constituirá garantía ni, en ninguna otra forma, contemplará una ampliación de la limitación de garantía anteriormente expuesta. La limitación de garantía dispuesta en este Contrato no afecta o perjudica ningún derecho legal estatutario que usted pueda derivar de la garantía legal con respecto a defectos ocultos.

Si no ha adquirido la Base de datos directamente de NAVTEQ es posible que, además de los derechos concedidos por NAVTEQ en virtud del presente contrato, obtenga derechos legales estatutarios de la persona de quien ha obtenido su Base de datos de acuerdo con la legislación vigente en su jurisdicción. La anterior garantía de NAVTEQ no afectará dichos derechos legales y usted podrá mantener tales derechos en adición a los derechos de garantía concedidos aquí.

LIMITACIÓN DE LA RESPONSABILIDAD

El precio de la Base de datos no incluye la cobertura por riesgo de daños consecuenciales, indirectos o daños directos limitados derivados del uso que usted hace de la Base de datos. Por tanto, en ningún caso, NAVTEQ asumirá responsabilidad alguna por daños consecuenciales o indirectos incluyendo, sin limitación, los perjuicios por lucro cesante, pérdida de datos o falta de uso, derivados del uso de la Base de datos en que incurra usted o un tercero ya sea en acción contractual, ilícita o en virtud de una garantía, incluso si NAVTEQ hubiese sido notificada de la posibilidad de que ocurriesen dichos perjuicios. En cualquier caso, la responsabilidad de NAVTEQ por daños directos estará limitado al precio de su ejemplar de la Base de datos.

LA LIMITACIÓN DE LA GARANTÍA Y LA LIMITACIÓN DE LA RESPONSABILIDAD TAL COMO CONSTAN EN EL PRESENTE CONTRATO, NO AFECTAN O PERJUDICAN SUS DERECHOS LEGALES ESTATUTARIOS EN CASO DE HABER ADQUIRIDO LA BASE DE DATOS EN FORMA DIFERENTE A LA EXPLOTACIÓN DE UNA EMPRESA.

ADVERTENCIAS

La Base de datos reproduce la realidad tal como ésta existía previa a la fecha en que usted la ha adquirido y comprende información y datos provenientes de la administración pública y de otras fuentes los cuales pueden contener errores u omisiones. En consecuencia, la Base de datos puede incluir información incorrecta e incompleta debido al paso del tiempo, la alteración de las circunstancias y a la naturaleza de las fuentes empleadas. La Base de datos no contiene ni refleja información sobre, por ejemplo, la seguridad de la zona, el cumplimiento de la ley, la asistencia en casos de emergencia, obras en construcción, cierres de vías o carriles, restricciones de velocidad o de vehículos, declive de la vía y grado de la pendiente, limitaciones con respecto a la altura o peso permitido en puentes, condiciones viales o de tráfico, acontecimientos especiales, atascos o duración del viaje.

LEGISLACIÓN APLICABLE

El presente Contrato se regirá por las leyes de la jurisdicción donde usted resida en la fecha de adquisición de la Base de datos. Si en la citada fecha reside fuera de la Unión Europea o de Suiza, se aplicará la legislación de la jurisdicción de la Unión Europea o de Suiza donde haya adquirido la Base de datos. En todos los demás casos, o si no es posible establecer la jurisdicción donde ha adquirido la Base de datos, se aplicará la legislación de los Países Bajos. El juez competente en su lugar de residencia en la fecha de adquisición de la Base de datos deberá estar facultado para pronunciarse sobre cualquier conflicto derivado del presente Contrato o relacionado con él, sin detrimento del derecho de NAVTEQ a presentar reclamos judiciales en el lugar donde usted reside en dicho momento.

LICENSAVTAL FÖR SLUTANVÄNDARE (Swedish)

LÄS DETTA LICENSAVTAL FÖR SLUTANVÄNDARE NOGGRANT IN-NAN NI ANVÄNDER NAVTEQ DATABAS

MEDELANDE TILL ANVÄNDARE

DETTA ÄR ETT LICENSAVTAL - OCH INTE ETT AVTAL FÖR FÖRSÄLJNING - MELLAN ER OCH NAVTEQ B.V. FÖR ERT EXEMPLAR AV NAVTEQ NAVIGABLE MAP DATABAS, INKLUDERANDE TILLHÖRANDE PROGRAMVARA, MEDIA OCH TRYCKT MANUAL UT-GIVEN AV NAVTEQ (GEMENSAMT BENÄMND "DATABASEN"). GENOM ATT ANVÄNDA NI INTE SAMTYCKER TILL ALLA VILLKOR OCH BESTÄMMELSER I DETTA LICENSAVTAL FÖR SLUTANVÄNDARE (AVTAL). OM NI INTE SAMTYCKER TILL VILLKOREN I DETTA AVTAL, RETURNERA OMGÅENDE DATABASEN, TILLSAMMANS MED ALLA ANDRA ÅTFÖLJANDE ARTIKLAR TILL ER LEVERANTÖR FÖR ÅTERBETALNING.

ÅGANDERÄTT

Databasen och upphovsrätter, immateriell egendom eller närliggande rättigheter däri ägs av NAVTEQ eller dess licensgivare. Åganderätten till de media som innehåller Databasen kvar-ligger hos NAVTEQ och/eller Er leverantör till dess att Ni erlagt samtliga belopp som skall erläggas till NAVTEQ och/eller Er leverantör i enlighet med detta Avtal eller liknande avtal enligt vilka varor tillhandahålls Er.

BEVILJANDE AV LICENS

NAVTEQ beviljar Er en icke-exklusiv licens att använda Databasen för Ert personliga bruk, eller om tillämpligt, för användande inom Ert företags interna verksamhet. Denna licens omfattar inte rätten att bevilja underlicenser.

BEGRÄNSNING AV ANVÄNDNING

Databasen får endast användas i det specifika system för vilket den framställts. Förutom till den del det uttryckligen tillåts av tvingande lag (t ex nationella lagar baserade på det Euro-peiska Datorprogramdirektivet (91/250) och Databasdirektivet (96/9)), får Ni ej göra utdrag ur eller återanvända betydande delar av innehållet i Databasen och ej heller reproducera, kopiera, modifiera, anpassa, översätta, demontera, dekomplera eller tillbakassemblera någon del av Databasen. Om Ni önskar erhålla samkörbarhetsinformation såsom avses i (den natio-nella lagen baserad på) det Europeiska Datorprogramdirektivet, skall Ni ge NAVTEQ skäligen möjligst tillhandahålla sagda information på skäliga villkor, inkluderande kostnader, vilka fastställs av NAVTEQ.

ÖVERLÅTELSE AV LICENS

Ni får inte överlåta Databasen till tredje part, förutom som installerad i det system för vilket den skapades eller under förutsättning att Ni inte behåller någon kopia av Databasen och förutsatt att mottagaren samtycker till alla villkor och bestämmelser i detta Avtal och skriftligen bekräftar detta till NAVTEQ. Set med flera skivor får endast överföras eller säljas som ett komplett set så som det levereras av NAVTEQ och inte som delar av ett set.

BEGRÄNSAD GARANTI

NAVTEQ garanterar, med förbehåll för Varningarna nedan, för en tidsperiod på 12 månader efter anskaffandet av Ert exemplar av Databasen, att den fungerar väsentligen i enlighet med NAVTEQs exakthets- och fullständigighetsnorm i dess lydelse vid det datum då Ni anskaffade Databasen; dessa normer kan ni på begäran få av NAVTEQ. Om Databasen inte fungerar i enlighet med denna begränsade garanti kommer NAVTEQ att vidta skäliga försök att reparera eller byta ut Ert icke överensstämmande exemplar av Databasen. Om dessa försök inte leder till att Databasen fungerar i enlighet med garantierna uppställda i detta avtal, kan Ni välja att antingen erhålla skälig återbetalning av den köpeskilling Ni betalande för Databasen eller att häva detta Avtal. Detta är NAVTEQs hela ansvarsskyldighet och Er enda rätt till gottgörelse från NAVTEQ. Förutom såsom uttryckligen är föreskrivet i detta avsnitt, garanterar NAVTEQ inte eller gör någon utfästelse beträffande användandet av resultaten från nyttjandet av Databasen vad avser riktighet, exakthet, tillförlitlighet eller annorledes. NAVTEQ garanterar inte att Databasen är eller kommer att vara felfri. Ingen muntlig eller skriftlig information till-handahållen eller råd tillhandahållet av NAVTEQ, Er leverantör eller någon annan person ger upphov till en garanti eller ökar på något sätt omfattningen av den ovan beskrivna begränsade garantin. Den begränsade garantin enligt detta Avtal påverkar eller begränsar inte någon lagstadgad rättighet som Ni kan ha enligt i lag föreskriven garanti mot dolda fel.

Om Ni inte anskaffade Databasen direkt från NAVTEQ kan Ni ha ytterligare lagstadgade rättigheter gentemot den person från vilken Ni anskaffade Databasen, utöver de rättigheter som Ni erhållit från NAVTEQ enligt denna bestämmelse, i enlighet med lagen i Er jurisdiktion. NAVTEQs ovanstående garanti påverkar inte sådana lagstadgade rättigheter och Ni kan utöva sådana rättigheter i tillägg till garantierna i detta avtal.

ANSVARSBEGRENSNING

Priset för Databasen inkluderar inte någon ersättning för övertagande av risken för följskador, indirekta eller obegränsade direkta skador vilka kan uppstå i samband med Er användande av Databasen. Följaktligen skall NAVTEQ inte i något fall vara ansvarigt för några följskador eller indirekta skador, inkluderande utan begränsning, förlust av inkomst, data eller användning som åsamkats Er eller tredje part härrörande från Er användande av Databasen, vare sig avseende inombliatoriska eller utombliatoriska anspråk eller baserade på garanti, även om NAVTEQ har underrättats om möjligheten av sådana skador. NAVTEQs ansvar för direkta skador är i samtliga fall begränsat till priset för Ert exemplar av Databasen.

DEN BEGRÄNSADE GARANTIN OCH ANSVARSBEGRENSNINGEN ENLIGT DETTA AVTAL PÅVERKAR ELLER BEGRÄNSAR INTE ERA LAGSTADGAD RÄTTIGHETER OM NI HAR ANSKAFFAT DATABASEN ANNORLEDES ÄN VID UTÖVANDE AV FÖRETAGSVERKS-AMHET.

VARNING

Databasen återger verkligheten såsom den existerade innan Ni erhöi Databasen och den innehåller data och information från myndigheter och andra källor, vilka kan innehålla fel och utelämnanden. Följaktligen kan Databasen innehålla oriktig och ofullständig information på grund av tidens gång, förändrade omständigheter och beroende på beskaffenheten hos de använda källorna. Databasen inkluderar eller återger inte information om - bland annat - traktens säkerhet, upprätthållande av lag och ordning; hjälp i nödsituationer; byggnadsarbeten; väg- eller gatuvastängningar; fordons- eller hastighetsbegränsningar; vägledning eller grad; brohöjd; vikt eller andra begränsningar; väg- eller trafikförhållanden; särskilda evenemang, trafikstockning eller restid.

GÄLLANDE LAG

Detta Avtal skall lyda under lagarna i den jurisdiktion i vilken Ni är bosatt vid det datum då Ni anskaffade Databasen. Skulle Ni vid denna tidpunkt vara bosatt utanför den Europeiska Unionen eller Schweiz skall lagen i den jurisdiktion inom den Europeiska Unionen eller Schweiz där Ni anskaffade Databasen gälla. I alla andra fall, eller om den jurisdiktion där Ni anskaffade Databasen inte kan bestämmas, skall nederländsk lag gälla. Behörig domstol på Er hemort vid tidpunkten då Ni anskaffade Databasen skall ha jurisdiktion över tvist härrörande från eller i samband med detta Avtal, utan förfång för NAVTEQs rättigheter att framställa krav på Er då tillämpliga hemort.

3. Index des thèmes

Informations sur les cartes

<Affichages de la carte>

■Affichage des écrans de la carte

“Visualisation de l'écran de navigation” P16

■Infos sur l'emplacement actuel

“Affichage de l'emplacement actuel” P33

■Déplacement de la carte

●Affichage d'une carte à proximité de l'emplacement actuel

“Déplacement de la carte (défilement par touche unique)” P34

■Suppression des boutons tactiles apparaissant sur les cartes

“Changement de l'affichage des boutons tactiles” P35

■Changement de la taille de la carte (taux de réduction)

●Passage d'un taux de 500 km à un taux de 50 m.

“Changement du taux de réduction de la carte” P37

■Changement de la méthode d'affichage des cartes

●Changement de l'orientation de la carte

“Changement de l'orientation de la carte” P42

●Affichage d'un écran divisé

“Passage à l'affichage d'écran divisé” P43

■Affichage des diverses données d'une carte

●Affichage de PDI

“Affichage PDI” P48

●Affichage de la durée requise jusqu'à la destination

“Changement de l'affichage de l'heure d'arrivée/de la durée restante/de la distance restante” P140

■ Modification de la qualité d'image de la carte

● Modification de la luminosité et du contraste

“Réglage de l'écran” P24

● Modification de la disposition du lettrage sur le clavier

“Modification de la disposition du lettrage sur le clavier” P26

<Récupération d'une carte>

■ Récupération d'une carte

“Méthodes de récupération de cartes” P58

● Récupération d'une carte en recherchant une adresse

“Récupération d'une carte à l'aide d'une adresse” P61

● Récupération d'une carte en entrant le nom d'un PDI ou une partie d'une adresse

“Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de PDI” P72

● Récupération d'une carte à l'aide d'un PDI dans un lieu spécifié

“Récupération d'une carte du voisinage d'un PDI” P83

● Récupération d'une carte à l'aide d'un point enregistré

“Récupération d'une carte à l'aide d'un point mémoire” P88

● Récupération d'une carte à l'aide de la destination précédente

“Récupération d'une carte à l'aide de l'archive” P89

● Récupération d'une carte à l'aide d'un nom d'intersection

“Récupération d'une carte à l'aide d'un nom d'intersection” P90

● Récupération d'une carte à l'aide d'un nom de sortie/d'entrée d'autoroute

“Récupération d'une carte à l'aide d'une entrée/sortie d'autoroute” P92

● Récupération d'une carte à l'aide d'un code postal

“Récupération d'une carte à l'aide d'un code postal” P94

● Récupération d'une carte en entrant la latitude/longitude

“Récupération d'une carte à l'aide de la latitude/longitude” P95

● Récupération d'une carte à l'aide d'un numéro de téléphone

“Récupération d'une carte à l'aide d'un numéro de téléphone” P95

3. Index des thèmes

Guidage routier

<Avant de lancer le guidage routier>

■ Définition d'une destination

"Définition d'une destination" P101

■ Lancement du guidage routier

"Lancement du guidage routier" P120

■ Visualisation d'une démo avant de lancer le guidage

"Démonstration" P120

■ Affichage des itinéraires de remplacement

"Affichage simultané de 3 itinéraires (fonction de recherche de 3 itinéraires)" P112

<Avant de lancer le guidage routier ou pendant le guidage routier>

■ Infos sur l'itinéraire jusqu'à la destination (routes guidées)

"Affichage des données de l'itinéraire (informations sur le guidage routier)" P111

■ Ajout d'une destination

"Ajout d'une destination" P114

■ Modification de l'itinéraire affiché

"Définition des conditions de recherche d'itinéraire" P108

"Affichage ou contournement d'un segment restreint" P108

"Changement des conditions de recherche par segment" P116

<Pendant le guidage routier>

■ Changement du volume du guidage vocal

"Réglage du volume" P29

■ Affichage de la distance/direction jusqu'au prochain croisement

"Écran des flèches" P123

■ Affichage d'une liste d'intersections auxquelles vous prendrez un tournant

"Écran des changements de direction" P124

■ Affichage de l'orientation actuelle du véhicule et des informations sur la destination

"Écran de la boussole" P126

■Affichage d'un affichage agrandi de l'intersection à laquelle vous prendrez un tournant

"Écran d'affichage agrandi de l'intersection" P128

■Affichage des directions de l'échangeur/du croisement d'autoroute

"Écran de guidage aux croisements d'autoroute" P132

■Arrêt du guidage routier

●Mise en pause du guidage routier sans effacement de la (des) destination(s)

"Pause et relance du guidage routier" P121

●Mise en pause du guidage routier et effacement de la (des) destination(s)

"Suppression d'une destination" P118

■Affichage des représentations graphiques de tous les itinéraires

"Réaffichage de l'affichage de tous les itinéraires" P140

■Modification de l'itinéraire affiché

■Que faire si vous avez dévié de l'itinéraire affiché

"Relancer une recherche d'itinéraire" P143

3. Index des thèmes

Autre

<Fonctions utiles>

■ Changement de la couleur de l'écran Menu

“Définition du papier peint” “Manuel de l'utilisateur/Audio”

■ Placement d'une icône sur la carte

● Repérage de votre domicile

“Enregistrement/correction/effacement de votre domicile” P147

● Repérage d'un emplacement souhaité

“Enregistrement de points mémoire” P154

“Enregistrement de points d'accès rapide” P167

■ Changement de fuseau horaire

“Réglage du fuseau horaire” P27

<En cas de difficultés avec le fonctionnement de cet appareil>

■ Déplacement de l'écran de la liste

“Changement des écrans de liste” P22

■ Correction du mauvais alignement de l'emplacement actuel

“Correction de l'emplacement actuel” P202

■ Enregistrement des réglages de navigation

“Enregistrement des réglages de navigation” P205

■ Infos sur les messages d'écran que vous ne comprenez pas

“Si l'un des ces messages est affiché” P215

■ Que faire si vous pensez qu'il y a un problème sur la platine

“Avant de demander des réparations” P217

■ Que faire si le repère GPS n'apparaît pas

“GPS” P19

4. Index

A

Affichage d'écran divisé	43
Affichage de l'emplacement actuel	33
Affichage de tous les itinéraires	105
Affichage des segments restreints	108
Affichage diurne	24
Affichage du taux	17
Affichage nocturne	24
Affichage PDI	48
Affichage simultané de 3 itinéraires (fonction de recherche de 3 itinéraires)	112

C

Cap	42
Changement de l'orientation de la carte	42
Changement du taux de réduction de la carte	37
Code Postal	94
Correction de l'emplacement actuel	202
Correction de la distance	204
Correspondance de cartes	211
Couleur de l'affichage de la carte	26

D

Défilement par touche unique	34
Défilement sur l'itinéraire	141
Définition d'une destination	101
Démonstration	120
Déplacement de la carte	34
Données de l'itinéraire (informations sur le guidage routier)	111

E

Écran de la boussole	126
Écran des changements de direction	124
Écran des flèches	123
Écran Information	192

Écran Menu	20
Effacement d'archives de destination	179
Enregistrement de points d'accès rapide	167
Enregistrement de points mémoire détours	173
Enregistrement de points mémoire	154
Enregistrement de points	146
Enregistrement de votre domicile	147
Enregistrement des réglages de navigation	205

G

GPS	19
Guidage à l'intersection	124
Guidage aux croisements d'autoroute	132
Guidage vocal	136

L

Lancement, pause et relance du guidage routier	120
---	-----

M

Méthodes de récupération de cartes	58
--	----

N

Nord	42
------------	----

O

Opérations de la caméra de recul	198
--	-----

P

Précision et erreurs	209
----------------------------	-----

R

Recherche d'itinéraire	105
Réglage de la vitesse moyenne	135
Réglage du volume	29
Relancer une recherche d'itinéraire	143
Repère d'orientation	16
Repère de positionnement du véhicule	17

4. Index

S

Saisie de nom 163

T

Traversée en ferry 134

V

Vérification du système 195

Visualisation de l'écran de navigation 16

Z

Zoom libre 37